



Aujourd'hui

Le temps deviendra nuageux, puis des averses ou des orages se produiront à partir de l'ouest dès la mi-journée. Vent du sud-ouest.

Demain

Retour à un temps ensoleillé et chaud. Dimanche et lundi: quelques orages possibles le soir en montagne. Mardi: passage d'une perturbation orageuse.

Lac des Brenets 749,73 m				Lever 6 h 07	Coucher 21 h 09
Lac de Neuchâtel 429,35 m	20°	12°	3300 m	21 h 44	6 h 03
Fête à souhaiter: Marthe					

ALLO FEMMES LIBÉRÉES?

Nouveau droit matrimonial: pas de révolution dans l'annuaire ▶ 4

LA SUISSE EST SOULAGÉE...

OPA amicale de la Rentenanstalt ▶ 5

ESCALE EN TERRES NEUCHÂTELOISES

Premier tour de Suisse de motos anciennes ▶ 11

AU TOUR DES COMMUNES

Septante requérants d'asile à accueillir d'urgence ▶ 15

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

OPINION

Solidarité Nord-Nord

Parasol 74, 4e rangée à droite.

Période bénie que celle des vacances. Bon, l'alignement en rangs serrés sur les plages les ampute d'une partie de leur substance. Mais au moins reste la mer, ses vaguelettes distrayantes, son air iodé.

Reste, aussi, ce qu'elle recèle en ses tréfonds. Mais ça, par bonheur, les estivants ne le voient pas.

Le rapport unissant l'homme de l'ère industrielle aux flots salés tient tout entier dans cette cécité. Il suffit de balancer dans les abysses nos résidus, pour qu'il considère le problème de leur élimination comme résolu.

Ils n'existent virtuellement plus, dès lors qu'ils échappent au regard. Evolution significative, qui a vu l'imaginaire humain ensevelir les légendes antiques sous ses excréments, au plus profond des océans.

Comble de malchance, la mémoire marine est plus fiable que la nôtre. Mer du Nord, Adriatique, Méditerranée ou Atlantique, autant de cloaques potentiels dont les nausées alarmantes se rappellent à notre bon souvenir.

L'urgence de solutions a accouché de réflexions qui sont à l'image de notre sens du profit.

Le génie industriel a ses limites, lorsqu'elles ont pour nom coût élevé sans rentabilité.

Plutôt que d'assumer ce processus de production-élimination, il a trouvé un substitut à la noirceur de l'eau salée. Plusieurs pays africains se sont vu proposer des sommes fabuleuses pour recevoir sur leur sol nos résidus.

Quel sens du commerce, quand même!

Le prix à payer s'avère de loin inférieur à celui des investissements que suppose, en matière de recherche notamment, la destruction des déchets toxiques.

Une économie pour les uns, un profit pour les autres. Quel pays du tiers monde n'hésiterait-il pas à abriter quelques fûts, en échange de dollars se comptant par centaines de millions?

C'est ce qu'on appelle la solidarité Nord-Nord.

Pascal-A. BRANDT

Pas de résultat enivrant «Cocktail party» de Bogor: la question cambodgienne demeure entière

Les quatre factions khmères réunies pendant quatre jours à Bogor (Indonésie) ne sont pas parvenues à s'entendre sur une solution politique au conflit cambodgien, mais le prince Sihanouk, chef de la résistance, et le premier ministre cambodgien, Hun Sen, ont accepté de se revoir en octobre à Paris.

Malgré ses maigres résultats, «la cocktail party» de Bogor, organisée par l'Indonésie, restera dans les annales comme la première conférence rassemblant l'opposition tripartite et le régime pro-vietnamien de Phnom Penh depuis l'intervention armée de Hanoi au Cambodge il y a près de dix ans.

La conférence, qui a réuni du 25 au 28 juillet les représentants des quatre factions khmères, du Viêt-Nam, du Laos et des six pays de l'ASEAN, a décidé hier la création d'un «groupe de travail» qui sera chargé de préparer une nouvelle rencontre. Ni le lieu, ni la date n'ont été arrêtés. Le groupe de tra-

vail, qui comprendra des hauts fonctionnaires des douze délégations, devra faire connaître ses conclusions d'ici au mois de décembre.

UNE DÉCLARATION

Aucun communiqué commun n'a été publié à l'issue de cette rencontre en raison de divergences entre les parties présentes. Seule «une déclaration» a été lue devant la presse par le ministre indonésien des Affaires étrangères, Ali Alatas, en tant que président de la «cocktail party».

«Il y a eu consensus sur ce texte et non pas unanimité», a reconnu

M. Alatas en soulignant que «le but de cette rencontre était de créer un cadre pour des discussions informelles entre les parties directement impliquées et les pays concernés» par le problème du Cambodge.

DEUX QUESTIONS-CLEFS

Il a déclaré que «tous les participants avaient partagé le point de vue que les deux questions-clefs du problème cambodgien, qui sont étroitement liées, sont le retrait des forces vietnamiennes du Cambodge et le non retour des pratique et des politiques de génocide de Pol Pot (l'ancien chef khmer rouge)».

C'est la première fois, notent les observateurs, qu'un tel lien est reconnu entre ces deux questions cruciales par les six pays de l'ASEAN (Association des nations du sud-est asiatique: Brunei, Indo-

nesie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande) et la résistance.

UN MILLION DE PERSONNES

Hanoi et Phnom Penh ont toujours affirmé que l'«élimination» de la faction armée khmère rouge était la clef de la solution du problème cambodgien. Les Khmers rouges, armés par la Chine, ont massacré plus d'un million de personnes entre 1975 et 1979.

Leur chef, Khieu Samphan, qui a été la cible des autres délégations, a une nouvelle fois réaffirmé sa position, refusant la moindre concession: «Le Viêt-Nam doit se retirer totalement et sans condition du Kampuchéa», a-t-il insisté.

Le premier ministre cambodgien a accusé M. Samphan d'avoir fait capoter la conférence de Bogor en refusant toutes les propositions avancées par les trois autres parties khmères. Il a notamment

reproché au chef khmer rouge d'avoir rejeté son idée de Conseil de réconciliation nationale quadripartite chargé d'organiser des élections au Cambodge alors que sa proposition avait été acceptée par le prince Sihanouk et l'ancien premier ministre conservateur, Son Sann.

TROISIÈME RENCONTRE

M. Hun Sen peut toutefois se féliciter d'être le seul à quitter Djakarta avec quelque chose de concret: une troisième rencontre avec le prince Sihanouk en octobre à Paris. Les deux hommes ont déjà eu deux séries d'entretiens en décembre et janvier en France, mais le prince avait ensuite annulé tous ses rendez-vous.

M. Son Sann a déclaré qu'il avait été également invité à se joindre aux discussions en octobre, mais qu'il devait au préalable «consulter son peuple». (ats, afp)

«En pleine expansion» Bangladesh: commerce de femmes et d'enfants

Tous les mois, des centaines de femmes et d'enfants bangladais passent clandestinement la frontière indienne. Ils rêvent d'une vie meilleure et ils découvrent l'esclavage et la prostitution.

«C'est un commerce en pleine expansion. Des centaines de personnes passent clandestinement la frontière chaque mois, sont vendues en esclavage et découvrent une vie qu'ils n'auraient jamais pu imaginer», explique un officier.

La douane et la police ont secouru plus de 2000 personnes, surtout des femmes et des enfants, et arrêté 30 trafiquants à la frontière cette année. Mais des milliers d'autres parviennent à passer, reconnaît le major. «Nous sommes

soumis à tant de contraintes, nous manquons d'effectifs et de moyens pour arrêter le trafic», ajoute-t-il.

Son collègue, le major Nurur Rahman, estime que les femmes et les enfants de deux à 12 ans sont soit vendus à des maisons closes en Inde et au Pakistan, soit réduits à l'esclavage.

Les trafiquants qui se font prendre affirment que les enfants sont vendus comme esclaves à des usines ou des particuliers. D'après eux, certains sont emmenés au Pakistan et au Proche-Orient.

«Il nous arrive d'entendre les choses les plus effroyables. Les trafiquants nous répètent que certains enfants sont entraînés pour le crime et que d'autres sont tués pour des transplantations rénales», raconte Rahman.

Un officier des douanes a déclaré sous couvert d'anonymat que les hommes et les femmes âgés étaient vendus pour des transplantations de cornée et que certains enfants alimentaient le trafic de sang.

Selon le major Rahman, les femmes se vendent généralement autour de 100 dollars (environ 150 francs) en Inde, mais beaucoup plus cher au Pakistan ou dans les pays du Proche-Orient «selon leur âge, leur carnation et leur beauté». Les enfants se vendent 60 dollars en Inde, et les rares personnes âgées beaucoup moins que cela. (ats, reuter)

Une taxe nous est née Imposition de l'énergie: publication d'un rapport



• Lire en page 4

Point mort à New York, au pas de charge sur le terrain

Guerre du Golfe: l'Iran lance une opération de grande envergure

Dans une tentative de contrer une percée irakienne à environ 100 km à l'intérieur de son territoire, l'Iran a annoncé hier le lancement d'une opération de grande envergure sur le front central, dans le secteur d'Islamabad-Gharb. Pendant ce temps, à New York, le secrétaire général de l'ONU Javier Perez de Cuellar a suspendu hier ses consultations, pour étudier la réponse iranienne à ses propositions et dans l'attente d'une réponse de l'Irak.

Le secrétaire général de l'ONU a également poussé l'Iran à envisager des négociations directes avec l'Irak: «J'espère qu'ils (les Iraniens) réfléchiront à cette possibilité de négociation directes à partir d'un certain moment», a déclaré M. Perez de Cuellar, avant d'assister aux consultations du Conseil de sécurité sur le renouvellement du mandat des «Casques bleus» de la FINUL au Sud-Liban.

M. Perez de Cuellar avait indiqué auparavant qu'il avait soumis aux ministres des Affaires étrangères iraniens, Ali Akbar Velayati, et irakiens, Tarek Aziz, «des idées sur la mise en œuvre complète de la résolution 598», au cours de ses deux entretiens séparés avec chaque ministre.

«COMMENTAIRES UTILES»

Il a en outre qualifié de «commentaires utiles» la réponse à ses propositions que lui a adressée mercredi soir M. Velayati. Il a également insisté sur le fait qu'il attendait le retour de la mission technique envoyée à Téhéran et à Bagdad pour étudier les modalités d'un cessez-le-feu.

A Bagdad, l'Irak a pour sa part demandé hier que les membres du Conseil de sécurité de l'ONU garantissent un éventuel traité de paix avec l'Iran pour empêcher ce pays de «revenir sur sa position dans l'avenir», a indiqué l'agence de presse irakienne INA. Cette demande a été faite pour le nouveau ministre d'Etat aux Affaires étrangères, M. Saadoun Hammadi, qui a reçu hier après-midi les

ambassadeurs à Bagdad des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité (Etats-Unis, URSS, Chine, France et Grande-Bretagne).

TENTATIVE DE SABOTAGE

De son côté le ministre iranien des Affaires étrangères a présenté mercredi soir à l'ONU les actions irakiennes sur le front comme une tentative de «sabotage» de la mise en œuvre de la résolution 598 du Conseil de sécurité, exigeant un cessez-le-feu dans la guerre Iran-Irak.

«Maintenant, ils se battent contre notre peuple sur notre territoire. Ils se servent d'armes chimiques dans la province du Khouzistan et nous pensons que le Conseil de sécurité devrait faire quelque chose contre ce sabotage», a affirmé M. Velayati.

DE GRANDE ENVEGURE

Dans le but de contrer l'incursion irakienne sur son territoire, l'Iran a par ailleurs annoncé le lancement d'une attaque de grande enver-

gure. Téhéran a indiqué que l'armée iranienne, les Gardiens de la révolution (pasdaran) et les Basidji (volontaires) participent à cette opération en vue de reconquérir la région d'Islamabad-Gharb, à l'ouest de l'Iran, dont l'occupation est attribuée à l'armée irakienne.

Pour sa part, l'état-major irakien a affirmé que 12.207 soldats iraniens avaient été capturés au cours des opérations lancées depuis une semaine par les forces irakiennes dans le sud et le centre du front.

INFÉRIEUR À LA RÉALITÉ

Au Comité international de la Croix-Rouge (CICR), on évalue à 50.000 le nombre des prisonniers irakiens en Iran et à 13.000 celui des Iraniens détenus en Irak, répartis dans 15 camps et six hôpitaux. Le CICR a précisé hier que ce dénouement était sans doute inférieur à la réalité, ajoutant qu'il était à nouveau autorisé depuis mardi à enregistrer des prisonniers dont il n'avait pas connaissance, capturés depuis le début 1987.

(ats, afp, reuter)



Poignée de mains tout sourire entre MM. de Cuellar (à gauche) et Velayati. (Bélino AP)

L'ÉVÉNEMENT

Cent cinquante bébés minute

Cent cinquante bébés nouveau par minute dans le monde. Deux cent vingt mille par jour. Quatre-vingts millions par an. En l'an 2000, la terre supportera 6,1 milliards d'humains. Entre la préhistoire et les années 50, si l'on en croit «Le Figaro», l'accroissement de la population était de deux pour cent par millier d'années. Actuellement, il est de deux pour cent par an.

Chiffres explosifs, dans le tiers monde principalement. Car c'est le Sud qui prolifère à ce rythme-là.

Conséquence - et c'est une heureuse nouvelle - de la baisse de la mortalité infantile. Succès de la médecine.

Succès, mais aussi menace. Les ressources de notre vieille planète sont limitées. Et puis, dit le rapport annuel sur l'état de la population mondiale: «On sent désormais la poussée des Etats du Sud vers le Nord et les réactions que cela suscite.»

Consensus sur le danger de cette explosion. Faut faire quelque chose. La Tunisie est exemplaire, qui a su faire

admettre l'impératif de la régulation des naissances. Sa voisine, l'Algérie l'est beaucoup moins. Deux pays aux racines culturelles pas trop éloignées pourtant. Mais il y a de l'espoir, les jeunes Algériens sont décidés à moins proliférer.

Les campagnes de planning familial, dans la plupart des autres pays, ont échoué. Pour des raisons culturelles avant tout. En Inde, pour accomplir son devoir terrestre, un homme doit procréer sept fois. Et persister jusqu'à ce qu'il obtienne sept fils. Les filles ne comptent pas.

Bouleverser les croyances religieuses et mythologiques est une tâche de Titans. Qui prend des générations et dévaste la structure sociale. D'ailleurs, quel suprême autorité faut-il invoquer pour s'attaquer à cette trame séculaire?

Cependant, la menace croît, au rythme de 150 nourrissons la minute. Peut-être les Chinois, dont les méthodes qualifiées de barbares ont tant offusqué les bien-pensants occidentaux, détiennent-ils la solution. Un enfant par couple, puis stérilisation. Les deux finiront bien pas s'en accommoder.

Christiane ORY

Déchets toxiques

Récupération au Nigeria, stockage en Yougoslavie

Un navire italien vient de commencer à récupérer les déchets toxiques déversés pour des sociétés européennes près du port nigérian de Koko, suite à la demande de retrait formulée par le gouvernement du Nigeria, a annoncé hier le général Mamman Kontagora.

Il a ajouté que le gouvernement italien enverrait un second navire pour achever la tâche, selon l'agence nigérienne NAN. Rome n'a pas précisé où seraient entreposés maintenant les déchets mais leur récupération devrait se solder par la libération du cargo italien saisi par le Nigeria.

Le gouvernement nigérian avait saisi le cargo «Piave» en affirmant qu'il serait réquisitionné pour la récupération de déchets, déversés selon lui illégalement et dans le plus grand secret.

L'Italie a affirmé que cette opération avait pourtant été autorisée par Lagos.

D'autre part, le gouvernement et le Parlement yougoslaves ont ouvert des enquêtes sur des informations faisant état de dépôts de déchets toxiques dans le pays, où l'opinion se montre de plus en plus sensible aux questions d'ordre écologique.

La commission du Parlement sur l'environnement a demandé hier au gouvernement de présenter d'ici au 10 septembre un rapport complet sur le sujet avec une analyse de la législation yougoslave relative aux déchets toxiques, a-t-on appris de source autorisée.

La commission a examiné des informations de presse récentes selon lesquelles des sociétés des Pays-Bas et d'autres pays tenteraient de se débarrasser de leurs déchets en Yougoslavie. Mercredi, le gouvernement a fait savoir qu'il travaillait en étroite collaboration avec les autorités néerlandaises.

(ats, reuter, ap)

«Pureté de la Révolution»

Glasnost: langage opaque de Castro

Il n'y aura pas de perestroïka à Cuba, mais «une lutte pour la pureté de la Révolution» qui ne laisse pas de place aux concessions au capitalisme, a réaffirmé mardi soir haut et fort le président Fidel Castro à l'occasion du 35e anniversaire de l'assaut de la caserne Moncada.

La Révolution cubaine est fon-

dée sur le renforcement du rôle central du parti communiste et la nécessité des plans économiques, a souligné Fidel Castro en affirmant que «Cuba n'adoptera jamais les méthodes du capitalisme» et qu'il n'y aura pas de multipartisme dans l'île.

En guise d'explication, le numéro un cubain a brandi la

menace de l'impérialisme qui tente «d'affaiblir la Révolution et la diviser». «Il ne faut jamais oublier où est situé géographiquement Cuba» (à 150 km de Miami), et, dans ces conditions, on ne peut «se permettre de commettre des erreurs», a expliqué le numéro un cubain à ceux qui à l'intérieur du pays ou à l'extérieur s'interrogent

sur le cours actuel de la Révolution cubaine.

Pour les Cubains, qualifiés de «faibles d'esprit», qui regardent trop vers les solutions en cours à Moscou, Fidel Castro a lancé: «La Révolution cubaine est créatrice et ne copie pas.»

(ats, afp)

Les premiers depuis 1967

Une délégation consulaire israélienne à Moscou

Une délégation consulaire israélienne est arrivée hier soir à Moscou, ses six membres étant les premiers diplomates de l'Etat hébreu à fouler le sol soviétique depuis 1967, date à laquelle Moscou avait rompu ses relations diplomatiques avec Israël.

Aucun représentant du ministère soviétique des Affaires étrangères n'était présent à l'aéroport pour les accueillir, a constaté un correspondant de l'AFP.

Un porte-parole de ce ministère, M. Vadim Perfiliev, a rappelé lors d'une conférence de presse hier après-midi que la mission de cette délégation était purement «techni-

que» et n'avait pas de rapport avec la question d'un rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays sur laquelle la position soviétique «n'a pas changé» et ne changera que dans le cadre du processus de règlement au Proche-Orient.

M. Miron Gordon conseiller à l'ambassade d'Israël à Rome et chef de la délégation israélienne, a pour sa part estimé devant la presse occidentale à l'aéroport que sa mission constituait «le premier pas d'un processus» pour l'amélioration des relations entre les deux pays, dont il a souhaité qu'il ne soit pas «interrompu». (ats, afp)



La délégation israélienne à son arrivée à Moscou. (Bélino AP)

LE MONDE EN BREF

BANGKOK. — Chatichai Chulnavan, qui doit succéder au général Prem Tinsulanonda au poste de premier ministre thaïlandais, s'est fait sa réputation en tant que militaire de carrière, diplomate et homme d'affaires très influent, avant de devenir ministre des Affaires étrangères et vice-premier ministre.

PARIS. — Le rapport officiel d'enquête sur les causes de l'accident de l'Airbus A-320 de la compagnie Air France, qui avait fait 3 morts et 50 blessés le 26 juin dernier près de Mulhouse (est de la France), confirme les premières analyses des boîtes noires qui «mettaient l'avion hors de cause».

PALMA. — Le Britannique Dennis Howard Marks, accusé d'être le dirigeant du plus important réseau de trafic de marijuana au monde, a affirmé à Palma de Majorque que son arrestation «n'avait pas de sens» car il avait abandonné le trafic de drogue en 1973.

PARIS. — La France se prépare à son traditionnel week-end de cauchemar sur les routes quand les vacanciers de juillet rentrant chez eux vont croiser ceux d'août partant en vacances: un Français sur cinq sera sur les routes, soit 11,2 millions de personnes auxquelles viennent s'ajouter 1,5 million d'étrangers (Allemands, Néerlandais et Belges essentiellement).

LONDRES. — Le premier ministre britannique, souvent accusé de comportement insulaire vis-à-vis du reste de l'Europe, a qualifié de farfelues, les suggestions pour une union politique entre les différents pays de la Communauté.

BEYROUTH. — Deux responsables intégristes sunnites libanais, hostiles à la Syrie, ont été assassinés mardi soir dans le secteur chrétien au nord de Beyrouth, contrôlé par la milice des Forces libanaises (FL) et par l'armée libanaise, a indiqué jeudi la police.

PÉKIN. — La Chine va envoyer pour la première fois «un grand nombre» d'infirmières aux Etats-Unis au cours des prochaines années afin d'aider les hôpitaux américains à répondre à la pénurie de personnel médical.

AUSTRALIE. — Les relations entre l'Australie et la Suisse sont en voie d'amélioration. C'est ce qui ressort d'un premier bilan dressé à Sydney par le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz, chef du Département fédéral de l'économie publique (DFEP) en visite officielle en Australie. L'un des progrès les plus importants concerne la «liste noire» des pays considérés comme des paradis fiscaux, dans laquelle figure la Suisse, et que l'Australie est prête à revoir.

GENÈVE. — Les Etats-Unis ont révélé à Genève l'emplacement de leurs cinq usines produisant des armes chimiques. Ces installations seraient détruites en application d'un traité «universel» interdisant toutes les armes chimiques.

SAN FRANCISCO. — Se baigner dans la même journée à Moscou, New York et San Francisco, c'est l'exploit réussi mercredi, jour de son quarantième anniversaire, par un Américain, David Horning, promoteur de manifestations sportives.

AMSTERDAM. — Une cargaison de boeuf irlandais et danois en partie contaminée par la catastrophe de Tchernobyl sera déchargée dans le port méridional de Flushing, les dockers de Rotterdam ayant refusé de s'en occuper.

BIRMANIE. — Le général Sein Lwin, nouveau chef du parti unique birman a été élu président de la Birmanie par l'Assemblée nationale.

MILAN. — Un des fondateurs du mouvement d'extrême-gauche italien Lotta Continua, Adriano Sofri (42 ans), a été arrêté dans la nuit de mercredi à jeudi dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat de 17 mai 1972 d'un commissaire de police.

● immobilier

Vends à St-Hippolyte Doubs - France dans petite citée à 100 m du Doubs

maison mitoyenne

F5 + grenier + caves.
Terrain 3 ares. Prix: FF. 130 000.-
☎ 0033/81 64 03 19

A vendre à Villiers

forêt

de 23 600 m² en bordure de chemin
Ecrire sous chiffres 87-1028 à ASSA
Annonces Suisses SA, faubourg du Lac
2, 2001 Neuchâtel

Urgent
cherche à La Chaux-de-Fonds

**appartement
3 1/2 - 4 pièces**

☎ 032/25 87 28

A louer
au centre de Saint-Imier

**appartements
2 et 3 pièces**

tout confort.
☎ 039/41 20 44

A vendre sur France
à 120 km de Neuchâtel

maison familiale

de 6 pièces, à rénover,
1700 m² de terrain, prix à
discuter. ☎ 038/24 77 40

A louer pour le 1er septembre
1988 à la rue d'Arc-en-Ciel 7,
à La Chaux-de-Fonds un

**appartement
de 3 pièces**

au 5e étage, loyer mensuel
Fr. 619.- charges comprises.
Conciergerie Madame Pilatti,
☎ 039/26 80 67

A vendre

FERME

Canton du Jura. Avec terre,
environ 32 hectares, pâturages,
forêts, prés. Disponible tout de
suite. Altitude 470 mètres.

Faire offre sous chiffres
W 14-060281 Publicitas,
2800 Delémont.

A louer
au centre de Saint-Imier

**appartement
2 1/2 pièces**

sans confort. Fr. 200.-
par mois + charges.
☎ 039/41 20 44,
agence immobilière
Lobsiger

CRANS-MONTANA/Valais

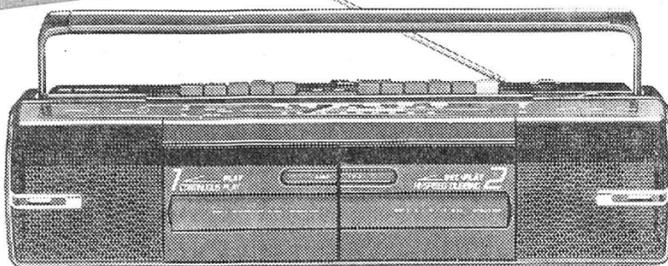
A vendre loin du bruit, mais
- à deux pas du nouveau centre sportif
REGENT;
- à proximité du GOLF et des remon-
tées mécaniques;
- à 400 m du centre.

**bel appartement neuf
de 3 pièces**

Séjour avec grande terrasse sud, cuisine
séparée, avec coin à manger, 2 cham-
bres à coucher, 2 salles d'eau.
Fr. 235 000.-
Petit immeuble de qualité avec bonne
isolation thermique.
Libre tout de suite.
Renseignements et visites:
☎ 027/23 53 00
IMMO-CONSEIL SA,
case postale 2042, 1950 SION



**Radio-cassettes
stéréo
MS-D 4012
MELETRONIC**



Radio-cassettes avec OUC, OM et OL,
double platine à cassettes, High Speed
Dubbing, quatre enceintes acoustiques,
fonctionne sur piles ou sur le réseau.
2 ans de garantie

MELETRONIC
AUDIO MIGROS

80.- au lieu de **100.-**

Veillez rapporter les piles
usées au magasin où vous
les avez achetées.

Multipack

**Articles en tissu éponge
uni**

En pur coton, avec bordure mercerisée,
résistants à la cuisson, divers coloris.
Exemples: **drap de bain** 96x150 cm
à partir de 2

18.- l'un au lieu de **22.-**

essuie-mains 50x100 cm
à partir de 2
6.80 l'un au lieu de 7.80



Multipack jusqu'à 2.8

**Tous les produits de
ouate -.20 de moins**

Exemple: **rondelles de ouate
Primella.** Qualité supérieure en pur
coton. Merveilleusement douces,
gardent bien leur forme.

A partir de 2 paquets
de 80 rondelles

120 l'un au lieu de **140**



Multipack jusqu'à 2.8

**Tous les produits
Golden Hair
-.60 de moins**

Nouveau avec protéines de soie
Exemple: **Laque** pour maintien naturel
de la chevelure.

A partir de 2 unités de 360 ml

360 (100 ml l.-)
l'une au lieu de **420**



Multipack jusqu'à 2.8

**Papier hygiénique Tissues Soft
et Soft Star en emballages de 10
et 16 rouleaux
-.50 de moins**

Exemple:
Nouveau Tissues Soft
triple couche. 100 %
papier recyclé. Embal-
lage de 10 rouleaux.

A partir de 2 emballages

380 l'un au lieu de **430**

MIGROS

● offres d'emploi

Feu vert

Pour toutes personnes
voulant travailler jusqu'à
fin septembre.

Excellent salaire
Suisse ou permis
valable

☎ **27 11 55**

● mini-annonces

● perdus/trouvés

TORTUE, égaré au Locle, quartiers
Concorde-Combe-Sandoz.
☎ 039/31 81 60

● à vendre

MÉNAGE COMPLET: Salon, chambre à
coucher, corridor, cuisine, lave-linge,
TV, lampes, lingerie, habits homme
48/50. Confédération 29, 5e, samedi
30.7, de 9 h 30 à 16 h ou à convenir.
☎ 031/45 71 34 (matin)

Tarif réduit
85 cts. le mot (min. Fr. 8.50)
Annonces commerciales
exclues



CONCERT

Orchestre du XXVIIe Camp musical
international
des jeunesses musicales de Suisse
Direction: Pius Haefliger

Delémont

Eglise Saint-Marcel
Vendredi 29 juillet 1988, 20 heures

Renan (BE)

Eglise
Samedi 30 juillet 1988, 20 heures

Oeuvres de Debussy, Fauré, Janacek, Bartok, Bizet, Ravel
et Daetwiler

Entrée libre - Collecte à la sortie

Une taxe nous est née

Imposition de l'énergie: publication d'un rapport

Le Département fédéral des finances a publié hier son rapport - en chantier depuis février - préconisant l'institution d'une taxe sur l'énergie de 10 pour cent environ.

Cette taxe serait appelée à compenser les pertes résultant de la suppression de la taxe occulte (environ 1,5 milliard de francs). D'autre part, elle freinerait la consommation d'énergie. Comme les Chambres fédérales se sont opposées en juin à cette taxe, il appartiendra au Conseil fédéral de décider, à la rentrée, s'il entend néanmoins ouvrir une procédure de consultation.

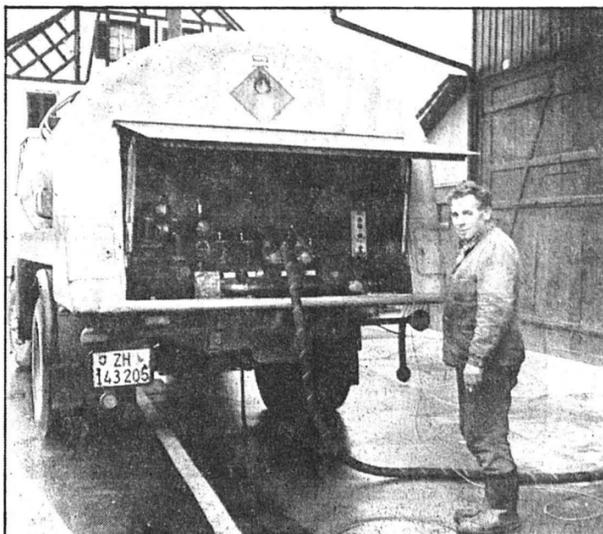
La taxe proposée serait un moyen de promouvoir une utilisation écologique de l'énergie. Des économies d'énergie sont en outre nécessaires au vu des démarches politiques en suspens dans ce domaine (motions pour l'abandon de Kaiseraugst, initiatives contre le nucléaire).

La taxe serait calculée non pas sur le poids des agents énergétiques, mais sur leur pouvoir calorifique. Les experts du Département fédéral des finances proposent de la fixer à 0,215 centimes par méga-

joule ou 0,774 centimes par kWh. Un taux dégressif serait appliqué aux branches «énergivores». Le Conseil fédéral serait autorisé à adapter la taxe à l'évolution de l'indice des prix.

L'imposition porterait sur la consommation intérieure d'énergie que les agents énergétiques soient indigènes ou importés. Seraient soumis à la taxe les produits pétroliers, le gaz naturel, le charbon, l'électricité issue de la force hydraulique ou de l'énergie nucléaire ainsi que d'autres produits susceptibles d'être utilisés sous forme de carburants ou de combustibles.

La nouvelle taxe entraînerait une hausse de l'indice des prix à la consommation d'environ 0,6 pour cent et une hausse de 1,3 pour cent de l'indice des prix de gros. L'industrie prise dans son ensemble fournira, selon le rapport, environ 190 à 220 millions de francs au



La taxe, un moyen de promouvoir une utilisation écologique de l'énergie. (Bélino AP)

titre de la taxe. A la suite de la suppression de la taxe occulte, elle sera soulagée de plus de un milliard de francs. On est ainsi en droit d'affirmer qu'à l'exception des secteurs énergivores de l'économie presque toutes les branches profiteront du remplacement de la taxe occulte par la taxe sur l'énergie. (ats)

Réunion à l'œil

Anticommunistes à Genève

La «Ligue mondiale anticommuniste» (WACL) veut tenir une réunion du 27 au 29 août à l'Hôtel Penta à Genève. Un ex-parlementaire britannique, dans une lettre à l'ambassade de Suisse à Londres évoquée par la «Tribune de Genève» hier, met en cause la WACL, la qualifiant de fasciste, antisémite et terroriste. Si les autorités genevoises ne voient pas de raison d'interdire une réunion à caractère privé, le ministère public de la Confédération a pour sa part indiqué que l'affaire était suivie de près.

C'est déjà la deuxième fois que la Ligue mondiale anticommuniste se réunit à Genève. L'organisation, dirigée depuis Taiwan, avait abordé en 1980 à Genève le thème du «totalitarisme». A l'époque, le conseiller national libéral André Gautier et le conseiller national saint-gallois Edgar Oehler (pdc) avaient été

invités comme orateurs. Selon la «Tribune de Genève», les organisateurs de la réunion de cette année sont la conseillère nationale radicale du Jura bernois Geneviève Aubry et Me Pierre Schifferli, député vigilant au Grand Conseil genevois.

Pour le porte-parole du Ministère public de la Confédération Roland Hauenstein, il n'y a pas de raison d'intervenir. La réunion en tant que telle n'a pas besoin d'autorisation, a-t-il déclaré. Par ailleurs, c'est le canton - et non la Confédération - qui est responsable des autorisations accordées aux orateurs étrangers. Le canton de Genève les a octroyées après l'examen habituel, mais il se réserve la possibilité de les refuser à d'éventuels orateurs supplémentaires. La participation des auditeurs à cette réunion ne concerne pas le ministère public, a précisé M. Hauenstein. (ats)

LA SUISSE EN BREF

PESTE. - Une nouvelle maladie se propage dans les vignes tessinoises: le «black-rot» ou «peste noire» a fait son apparition dans quelques vignobles de Gordola, près de Locarno, comme l'a annoncé l'Office phytosanitaire cantonal.

FRONTIÈRES. - Selon un communiqué publié par le Département militaire fédéral (DMF) les membres du Service féminin de l'armée (SFA) ont accès au statut du Corps des gardes-fortifications et peuvent devenir ainsi des soldats professionnels. Elles doivent pour cela suivre un cours d'introduction de sept semaines.

TOXICOMANES. - Deux trolleybus hors service, transformés et repeints en vert, stationneront dès samedi près du centre de Zurich, pour servir de séjours provisoires aux toxicomanes. Un autre bus sera disponible dès la mi-août, a indiqué Emilie Lieberherr, membre de l'exécutif de la ville. Avec ces bus, mobile, les services sociaux pensent avoir trouvé un moyen d'éviter les habituels recours contre les installations fixes pour les drogués.

ESCROC. - Un Portugais de 36 ans, peintre en bâtiment, a profité de la crise du logement qui sévit à Genève pour soutirer de l'argent à des compatriotes démunis. Il leur promettait un studio qui n'existait que dans son esprit, s'ils lui remettaient immédiatement un premier loyer de mille francs, plus les charges et le raccordement du téléphone qu'il évaluait à 600 francs.

NOYADE. - Christian Schacht, 38 ans, de Sigmarzell en RFA, s'est noyé mercredi soir dans la Verzasca en voulant sauver son fils. Ce dernier, âgé de 10 ans avait été emporté par les eaux après avoir glissé sur le bord de la rivière. Selon la police tessinoise, le garçon a pu être retiré vivant de l'eau par un baigneur 150 mètres plus bas. En revanche, son père est mort noyé. Les sauveteurs ne l'ont retrouvé qu'une heure et demie plus tard.

POLLUTION. - Le Conseil de l'Europe et la Commission de la CEE organisent conjointement à Winterthur du 5 au 7 octobre prochain un symposium international sur la pollution de l'air dans les zones urbaines.

Listeria bis

Salamis italiens bannis

L'Office vétérinaire fédéral (OVF) a interdit hier l'importation de deux marques de salamis italiens (dont elle n'a pas le droit de divulguer le nom), ayant décelé la présence de *Listeria monocytogenes*, le bacille qui avait entraîné l'interdiction du vacherin Mont d'Or.

Il s'agit, précise un communiqué, d'une mesure préventive: aucun cas de maladie n'a été annoncé jusqu'ici. La mesure sera levée dès que les autorités vétérinaires italiennes seront en mesure de déclarer que les problèmes d'hygiène des entreprises concernées ont été résolus.

Le trafic des voyageurs n'est pas touché par l'interdiction. Les salamis suisses ne sont pas concernés, et l'OVF précise que tous les salamis, suisses et étrangers, actuellement en vente en Suisse peuvent être consommés sans risque.

Le cas semble donc être de peu de gravité. Depuis l'entrée en vigueur de l'ordonnance, plusieurs interdictions d'importer ont été prononcées (harengs et charcuterie de France, saumon fumé de Grande-Bretagne, poissons fumés de RFA et salamis italiens). Il s'agissait de quantités minimes, de sorte qu'une information du public n'était pas nécessaire. (ats)

Allô, femmes libérées?

Pas de révolution dans l'annuaire

Les épouses suisses ne sont pas révolutionnaires: dans leur grande majorité, elles restent fidèles au nom de leur mari. Depuis le début de l'année, date de l'entrée en vigueur du nouveau droit matrimonial, seules 1150 femmes mariées ont demandé à être inscrites sous leur nom de jeune fille dans l'annuaire du téléphone. Sur les 17 directions d'arrondissement des téléphones, Genève se trouve en tête avec 300 demandes, suivi de Bâle (180) et Zurich (150). Fribourg et Rapperswil tiennent la lanterne rouge.

Mille cent cinquante requêtes en sept mois, ce n'est pas foule si l'on considère que quelque 22.000 Suissesses se sont mariées durant le même laps de temps et que les bottins de téléphone contiennent 3,7 millions d'inscriptions. Les femmes mariées font donc un usage limité du nouveau droit matrimonial qui leur offre la possibilité de conserver leur nom de jeune fille, suivi il est vrai du nom de leur mari qui reste le nom de famille. Les PTT sont légalistes! Selon la direction des PTT à Berne «la demande des femmes mariées pour une telle inscription est faible».

QUATRE ANCIENS CHOIX

Prenons l'exemple du couple Schneider Jean et Marie, née Voi-

sard. Lorsqu'il s'inscrit dans l'annuaire du téléphone, il a le choix entre quatre différentes possibilités, plus une, nouvelle:

- Si l'épouse ne tient pas à faire figurer son prénom, l'inscription est: Schneider Jean. Au plus grand étonnement des PTT, c'est encore l'inscription la plus courante.

- Si l'épouse veut faire figurer son prénom, l'inscription devient: Schneider Jean et Marie. Cette année, 5700 couples ont choisi cette solution.

Une enquête de

M. Lambert et J.-L. Schneeberger

- La troisième formule est l'inscription séparée: d'une part Schneider Jean et d'autre part Schneider Marie. Cette formule n'a jamais eu de succès.

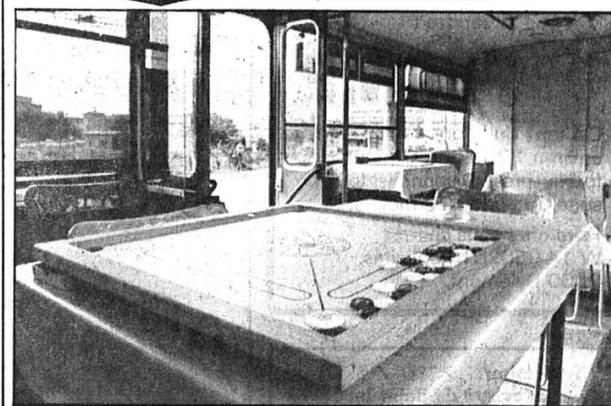
- Quatrième possibilité: une femme mariée peut figurer dans l'annuaire sous son nom de jeune fille. Dans ce cas l'inscription est Voissard Marie (-Schneider). Entre 1985 et 1987, les PTT acceptaient de telles inscriptions, si l'abonnée pouvait «faire valoir des raisons particulières à cet effet». Il s'agissait alors de ne pas défavoriser les

femmes professionnellement connues sous leur nom de jeune fille. En 1985, les grandes villes suisses recevaient chaque mois de 1 à 5 demandes dans ce sens. Aujourd'hui, les femmes mariées peuvent s'inscrire sous leur nom de jeune fille sans devoir montrer patte blanche.

LA NOUVELLE OFFRE

Avec l'entrée en vigueur du nouveau droit matrimonial, toutes les femmes mariées peuvent, sans raison particulière, figurer dans le bottin sous leur nom de jeune fille de deux façons: Voissard Schneider Marie ou encore sous Voissard Marie (- Schneider). Les PTT préfèrent la seconde formule pour une question de lisibilité.

C'est à Genève que les femmes ont fait de loin le plus usage de cette innovation: 300 demandes enregistrées jusqu'à présent. Deuxième au hit-parade, Bâle en comptabilise 180, suivie de Zurich avec 150 et Saint-Gall avec 100. Viennent ensuite Berne (80), Lucerne, Lausanne et Winterthur avec 60 requêtes chacune, Neuchâtel (40), (Coire (30), Sion (20), Bellinzzone et Bienna (15), Thoune et Olten (11). Fribourg et Rapperswil ferment la marche avec 5 demandes chacune. (BRRI)



● demandes d'emploi

PROGRAMMEUR-ANALYSTE

Jeune homme, 24 ans, recherche emploi frontalier. En particulier domaine micro-informatique, mais reste ouvert à toutes propositions. ☎ 038/25 59 42

PEINTRE-VITRIER

avec connaissance jardinage, entretien bâtiments, surveillance immeubles, cherche emploi tout de suite. Etudie toute proposition. ☎ 0033/81 56 13 70

● divers

EMMAÜS

Fondateur l'abbé Pierre
Récupère meubles, bibelots, vaisselle, appareils ménagers
Ouverture du magasin:
mercredi, jeudi, vendredi: 14-17 heures
samedi: 9-12 heures
La Chaux-de-Fonds - Crêtets 99 - ☎ 039/26 65 10

Solution du mot mystère:
AVOIR

● offres d'emploi

La Fondation du Val-de-Travers en faveur des personnes âgées souhaite s'assurer la collaboration d'une

infirmière assistante
ayant de l'expérience et un intérêt certain pour le travail en gériatrie. Travail à temps complet en home simple. Merci d'adresser vos offres d'emploi et curriculum vitae, par écrit, à Mlle R. Soldera, directrice du home «Clairval», 2115 Buttes.

Urgent engageons

dame de nettoyage

auxiliaire ou plein temps. ☎ 039/25 11 45

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL

Les banques du canton portent à la connaissance du public que leurs guichets et bureaux seront fermés

le lundi 1er août 1988, toute la journée.

La Suisse est soulagée...

OPA amicale de la Rentenanstalt

Les agressions que subit actuellement la compagnie d'assurances La Suisse ont été contrées. Grâce à un allié. La Rentenanstalt vient en effet de supplanter l'homme d'affaires suisse André Grebler et le financier tessinois Tito Tettamanti, en faisant une offre supérieure pour l'acquisition du capital de la compagnie vaudoise. Et cette offre est amicale, puisque c'est en plein accord avec La Suisse qu'elle sera publiée aujourd'hui. La Rentenanstalt s'est engagée à maintenir l'autonomie de La Suisse.

Depuis quelques mois, des bruits persistants d'une offre publique d'achat sur La Suisse circulaient dans les couloirs des milieux économiques. Cette société d'une importance moyenne, multi-branches, semblait attirer certaines convoitises. Pour se prémunir d'une quelconque agression financière, le Conseil d'administration de La Suisse, dirigé par M. Emil Meyer, avait alors fait deux propositions aux actionnaires: l'émission d'actions au droit de vote préférentiel et une modification statutaire visant à réduire le nombre d'actions par actionnaires à 2% du capital au maximum.

Si la première proposition a été rejetée, la seconde fut acceptée lors de la dernière assemblée générale de mai dernier. Alors que la société pensait avoir refroidi les ambitions des «requins», l'offre publique d'achat de l'homme d'affaires suisse établi en Espagne, André Grebler, intervenait le 19 juillet à 7200 fr le titre. Offre que le Conseil d'administration refusait. La seconde offre, faite par le financier tessinois Tito Tettamanti surclassait celle de M. Grebler, puisque par l'intermédiaire du Groupe

Saurer Holding, ce dernier proposait 10.000 francs aux actionnaires pour la cession de leur titre. Après avoir eu une entrevue avec M. Tettamanti, le Conseil d'administration refusait cette nouvelle offre.

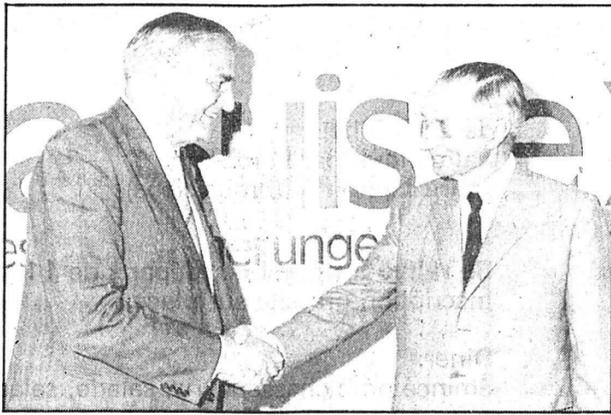
«NOUS SOMMES TRÈS HEUREUX»

«Nous n'avons pas besoin de capitaux, mais plutôt de l'appui technique d'un partenaire, a déclaré hier M. Meyer. C'est pourquoi nous sommes très heureux aujourd'hui d'annoncer la troisième offre publique d'achat qui nous concerne et qui est orchestrée par la Rentenanstalt.»

«Numéro un dans le domaine de l'assurance vie en Suisse, La Rentenanstalt a une dimension européenne et elle devrait garantir à la Suisse les impulsions et les synergies qui seront nécessaires dans les années à venir, a ajouté le président du Conseil d'administration.»

GARDER SON AUTONOMIE

M. Meyer a également précisé que la prise de contrôle de la compagnie vaudoise par la Rentenanstalt n'était en aucun cas



C'est en complète harmonie que les deux présidents des compagnies d'assurances envisagent cette offre publique d'achat. M. Meyer, à droite, n'a d'ailleurs pas caché sa satisfaction de traiter avec la compagnie présidée par l'ancien conseiller fédéral Honegger.

une absorption. «Nous sommes convaincus de présenter à nos actionnaires la meilleure solution possible, a-t-il conclu.»

«La Suisse ne devait pas tomber dans les mains d'un riche financier, a déclaré sans plus de précision M. Fritz Honegger, président du Conseil d'administration de la Rentenanstalt. Avec nous, La Suisse est sûre de garder son autonomie, son indépendance au niveau de la direction, son siège social à Lausanne et le cadre social dans lequel elle opère. Les actionnaires ont aujourd'hui une alternative sérieuse.»

12.000 FRANCS PAR TITRE

Valable jusqu'au 12 août, l'OPA sera publiée aujourd'hui. La Rentenanstalt s'engage à acheter,

sans restriction de quantité, chaque action au prix de 12.000 francs. La clause statutaire quant au maximum d'actions détenues par un actionnaire ne sera bien entendu pas appliquée, puisque le Conseil d'administration de La Suisse a le droit d'y déroger.

M. Honegger s'est montré catégorique: «Nous n'irons pas plus loin. Cette offre débouchera vraisemblablement sur un montant de plus de 500 millions de francs que nous financerons avec nos liquidités. Mais c'est une limite que nous ne voulons pas dépasser!»

La Suisse n'est pas au bout de ses peines, puisque M. Tettamanti n'a pas hésité à déclarer hier qu'il n'était pas exclu de surenchérir l'offre de la Rentenanstalt!

J. H.

A bout de nerfs

Hôtellerie-restauration: syndicat à l'action

Le syndicat du personnel de l'hôtellerie et de la restauration Union Helvetia (UH), est passé pour la première fois à l'action depuis le rejet par les hôteliers d'une nouvelle convention collective.

Des syndicalistes ont distribué hier des tracts aux touristes à Saint-Moritz et en Valais, afin de les informer des conséquences que peut avoir le refus patronal. Mais la société suisse des hôteliers (SSH) considère cette action comme un signe de dissensions au sein de l'UH.

Pour l'UH, cette manifestation était une mise en garde impérative à l'intention de la SSH. Les tracts, en allemand, anglais et italien, distribués à Saint-Moritz, et dans les stations valaisannes de Crans-Montana, Anzère, Sion et Nendaz, informaient les hôtes du fait «qu'un service de qualité n'est plus garanti», et invitaient les touristes à boycotter les établissements de la SSH.

À BOUT DE NERFS

Les employés se disaient à bout de nerfs. Les touristes pouvaient lire notamment: «Sourire et amabilité ont disparu», «Le personnel ne peut plus satisfaire tous les vœux particuliers pour un salaire net de 900 francs par mois», «Vous autres, vous avez envie de prendre des vacances et nous de gagner décemment notre vie».

La vingtaine de syndicalistes qui ont distribué des tracts à Saint-Moritz ne venaient pas de la région, mais du reste de la Suisse: l'UH tenait par là à mettre à l'abri de représailles ses membres étrangers travaillant dans la station. Les travailleurs étrangers sont les plus exposés par rapport à leurs employeurs, à fait valoir.

BASTION DES OPPOSANTS À LA CONVENTION

Saint-Moritz a été choisie comme principale cible de cette action, car la station est un bastion des opposants à la nouvelle convention, a précisé Guido Führer, porte-parole de l'UH.

Cette station a par ailleurs une valeur de symbole, station chic de vacances par excellence. Le syndicat a annoncé d'autres mouvements de protestation, plus «douloureux» pour la bran-

che hôtelière, si une nouvelle convention ne pouvait pas être signée.

Pour la Société suisse des hôteliers, le fait que les syndicalistes qui ont participé à l'action à Saint-Moritz ne venaient pas d'Engadine est un signe de dissensions au sein de l'Union Helvetia. Cette action n'est «pas raisonnable» selon la SSH, qui explique que la plus grande opposition envers l'attitude de l'UH est venue de Saint-Moritz justement.

«QUE DES IDIOTS...»

La SSH a pris connaissance du contenu des tracts et examiné les suites juridiques à donner à l'appel au boycott de ses établissements. «Il n'y a vraiment que des idiots pour scier la branche sur laquelle ils sont assis» a dit M. Friedrich, qui commentait la menace formulée par les syndicalistes de réduire leurs prestations de services. Selon lui, «si le patron va moins bien, ses collaborateurs vont évidemment moins bien aussi». L'UH est en train de supprimer toute possibilité pour les patrons de répondre à leurs revendications, c'est pourquoi la SSH ne prend pas cette action trop au sérieux.

RAMASSER TOUS LES TRACTS

Les hôteliers ont donné l'ordre à leur personnel de ramasser tous les tracts qui étaient encore dispersés ou qui avaient été placés sur les pare-brises des voitures en stationnement. Le directeur du «Palace», un hôtel de luxe de Saint-Moritz, a appelé la police, qui est repartie sans intervenir après avoir constaté que les manifestants se trouvaient sur la voie publique.

Les négociations relatives à la nouvelle convention collective ont duré plus d'un an, et échoué suite au refus de la SSH, motivé en particulier par les hôteliers des stations de montagne. La branche est sans contrat collectif depuis le 1er juillet dernier. (ats)

L'ÉCONOMIE EN BREF

CONCORDAT. — Au terme de leur troisième assemblée qui a eu lieu à Lugano, 216 des 290 créanciers de l'entrepreneur ferroviaire Giorgio Gianola de Bissone (TI) ont accepté la proposition de concordat ordinaire avancée par celui-ci en avril dernier. Elle prévoit le paiement d'un dividende de 25% aux créanciers de 5e classe, c'est-à-dire ceux non privilégiés, qui réclament quelque 109 millions de francs.

FIÈVRE. — La fièvre spéculative qui touche les titres des petites et moyennes compagnies suis-

ses d'assurances s'est encore accentuée à la bourse de Zurich. L'action nominative de la Suisse Assurances, à Lausanne, qui a fait l'objet en moins de deux semaines de trois offres publiques d'achat (OPA), a grimpé à l'ouverture de 24,9% à 12.050 francs (9650 francs mercredi en clôture).

POLOGNE. — La Pologne a légèrement réduit sa dette extérieure et dégagé un solde favorable dans ses échanges commerciaux avec l'ouest au cours du premier semestre, alors que le déséquilibre du marché intérieur

s'est approfondi à la suite d'une inflation galopante, a annoncé l'Office Central des Statistiques.

VISA. — Les premières cartes VISA Internationale ont été introduites en Union Soviétique, indique un communiqué du Groupement d'Intérêt Economique Carte Bleue.

TAUX. — La Bundesbank ouest-allemande a décidé de relever de 4,5% à 5% le taux lombard avec effet au 29 juillet. Elle prend ainsi en compte l'évaluation des taux d'intérêt et les tensions sur les

marchés des changes, a-t-on appris à l'issue de la séance de la banque centrale.

NÉGOCIATIONS. — Nouvelle retombée de la maladie collective de protestation des aiguilleurs du ciel de l'aéroport de Genève-Cointrin: Swisscontrol, la société semi-privée chargée d'assurer la sécurité aérienne en Suisse, va mener des négociations séparées avec les deux associations professionnelles des contrôleurs aériens ces prochains jours, a indiqué le directeur de Swisscontrol, Juerg M. Sprenger.

BOURSE

DOW JONES ↑ 27.07.88 2053.70
28.07.88 2082.33

ZURICH → 26.07.88 878,10
27.07.88 878,10

\$ US → Achat 1,525
Vente 1,555

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
\$ Once	430.50	433.50
Lingot	21.275.—	21.525.—
Vreneli	130.—	141.—
Napoléon	123.75	128.75
Souverain \$	99.50	103.50

Argent	Achat	Vente
\$ Once	6.81	6.83
Lingot	330.—	345.—

CONVENTION OR

Suspendue jusqu'au 8 août 1988

INVEST DIAMANT

Juillet 1988: 220

A = cours du 27.07.88
B = cours du 28.07.88

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

HORS BOURSE

	A	B
Roche b/jce	121250.—	121000.—
Roche 1/10	12150.—	12075.—
Kuoni	35000.—	35000.—

ACTIONS SUISSES

C. F. N. n.	950.—	1000.—
B. Centr. Coop.	845.—	850.—
Crossair p.	1475.—	1440.—
Swissair p.	1160.—	1160.—
Swissair n.	970.—	970.—
Bank Leu p.	2750.—	2750.—
UBS p.	3305.—	3290.—
UBS n.	600.—	590.—
UBS b.p.	116.50	114.50
SBS p.	380.—	378.—
SBS n.	285.—	286.—
SBS b.p.	297.—	295.—
C.S. p.	2545.—	2540.—
C.S. n.	470.—	470.—
BPS	1710.—	1695.—
BPS b.p.	161.—	159.—
Adia Int.	8500.—	8540.—
Elektrowatt	3000.—	2950.—
Forbo p.	3140.—	3140.—
Galenica b.p.	620.—	615.—
Holder p.	5300.—	5275.—
Jac Suchard	7690.—	7675.—
Landsis B	1350.—	1330.—
Motor Col.	1505.—	1500.—
Moeven p.	5500.—	5725.—
Bührle n.	1040.—	1020.—
Bührle p.	232.—	221.—
Bührle b.p.	246.—	242.—
Schindler p.	5000.—	4975.—
Sibra p.	420.—	425.—
Sibra n.	318.—	320.—
SGS	4900.—	4890.—
SMH 20	85.—	87.—
SMH 100	285.—	287.—
La Neuchât.	910.—	1000.—
Rueckv p.	13050.—	13100.—
Rueckv n.	5990.—	6025.—
W'thur p.	5400.—	5350.—
W'thur n.	2600.—	2650.—
Zurich p.	5800.—	5775.—
Zurich n.	2575.—	2600.—
BBC I-A	2230.—	2230.—
Ciba-gy p.	3300.—	3300.—

ACTIONS ÉTRANGÈRES

	A	B
Abbott Labor	67.50	66.50
Aetna LF cas	67.75	67.50
Alcan alu	47.50	46.—
Amx	34.75	33.75
Am Cyanamid	77.75	76.50
ATT	41.—	40.—
Amoco corp	117.—	115.—
ATL Richt	125.50	123.50
Baker Hughes	23.75	23.75
Baxter	30.50	30.—
Boeing	91.—	89.25
Daimler Benz	52.50	51.75
Unisys	95.50	94.50
Caterpillar	36.75	36.50
Citicorp	58.50	57.50
Control Data	34.25	34.75
Du Pont	132.50	130.50
Eastm Kodak	65.75	66.50
Exxon	70.25	69.75
Gen. Elec	64.25	62.75
Gen. Motors	122.—	121.50
Gulf West	65.—	64.25
Halliburton	45.—	44.25
Homestake	22.75	22.75
Honeywell	99.75	97.50
Inco ltd	48.—	47.25
IBM	190.—	187.—
Litton	116.—	114.50
MMM	97.—	95.25
Mobil corp	68.—	67.—
NCR	88.50	87.—
Pepsico Inc	54.50	52.25
Pfizer	77.50	76.50
Phil Morris	139.—	137.—
Philips pet	26.—	26.—
Proct Gamb	113.—	111.—

Rockwell	31.—	30.75
Schlumberger	52.75	51.50
Sears Roeb	54.75	54.—
Smithkline	71.75	70.50
Squibb corp	98.50	97.25
Sun co inc	88.25	87.50
Texaco	73.25	72.—
Warner Lamb.	102.50	101.50
Woolworth	75.—	75.—
Xerox	83.25	80.50
Zenith	36.25	35.—
Anglo am	24.75	24.25
Amgold	113.50	113.—
Du Pont	17.25	17.—
Cons. Gold I	26.50	26.50
Aegon NV	61.50	60.75
Akzo	105.50	104.50
Algen Bank ABN	33.50	33.75
Amro Bank	56.25	55.75
Philips	25.—	22.50
Robeco	69.—	69.—
Rolinc	66.25	66.75
Royal Dutch	174.—	174.—
Unilever NV	83.75	83.—
Basf AG	214.50	213.50
Bayer AG	240.50	239.—
BMW	425.—	416.—
Commerzbank	196.—	194.—
Daimler Benz	571.—	567.—
Degussa	295.—	292.50
Deutsche Bank	393.—	391.—
Dresdner BK	209.—	208.50
Hoechst	225.—	223.—
Mannesmann	136.—	134.—
Mercedes	460.—	451.—
Schering	418.—	422.—
Siemens	348.—	349.—
Thyssen AG	122.—	121.50
VW	211.—	207.—
Fujitsu ltd	20.75	21.25
Honda Motor	27.75	28.25
Nec corp	26.50	26.75
Sharp eletr.	9.35	9.20
Sanyo corp	14.75	14.75
Sony	79.50	82.50
Norsk Hyd n.	51.—	50.50
Aquitaine	81.25	79.75

NEW YORK

	A	B
Aetna LF & CAS	44%	44%
Alcan	29%	30%

Motorola inc	45%	46%
Polaroid	42%	43%
Raytheon	65%	66%
Ralston Purina	75%	76%
Hewlett-Packard	48%	48%
Texas instrum	41%	42%
Unocal corp	35%	35%
Westingh elec	51%	52%
Schlumberger	33%	34%
(Shearson Lehman Hutton Inc. Lausanne)		

BILLETTS (CHANGE)

Cours de la veille	Achat	Vente
1 \$ US	1.50	1.58
1 \$ canadien	1.23	1.33
1 £ sterling	2.53	2.78
100 FF	23.75	25.75
100 liras	-1045	-1195
100 DM	82.25	84.25
100 fl. holland.	72.75	74.75
100 fr. belges	3.80	4.10
100 pesetas	1.19	1.34
100 schilling aut.	11.70	12.—
100 escudos	-95	1.15

DEVICES

1 \$ US	1.525	1.555
1 \$ canadien	1.26	1.29
1 £ sterling	2.63	2.68
100 FF	24.35	25.05
100 liras	-1115	-1140
100 DM	82.80	83.60
100 yens	1.16	1.172
100 fl. holland.	73.30	74.10
100 pesetas	1.24	1.28
100 schilling aut.	11.78	11.90
100 escudos	1.005	1.045

Boulangerie-Pâtisserie

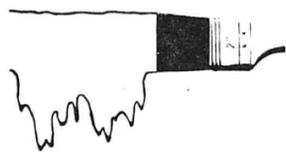


Robert Chopard
Les Ponts-de-Martel
Grand'Rue 15, ☎ 039/37 11 61

Claude Simon-Vermot

Atelier mécanique
Vente, réparation
toutes machines agricoles
Tracteurs Fiat
Véhicules utilitaires

Les Ponts-de-Martel
☎ 039/37 18 27



Entreprise de gypserie et peinture
P. Perrinjaquet
2316 Les Ponts-de-Martel
☎ 039/37 15 55

Les Ponts-de-Martel
Place de concours

15e bal des foins

Samedi 30 juillet: de 21 à 3 heures,
bal conduit par l'orchestre
Mark Leader's (5 musiciens)

Dimanche 31 juillet: **5e rallye automobile**, départs de 11 à 14 heures
Inscription gratuite sur place

Dîner:
émincé porc chasseur, riz, salade, salade de fruits frais

Dès 11 h 30,
ambiance avec **Mark Leader's** jusqu'à 17 h 30

Dès 20 heures, bal
avec l'**Echo des Montagnes** (4 musiciens schwytois)

Cantine couverte, restauration chaude, pâtisserie, bar, tir, tombola

Organisation: Club d'accordéonistes **Victoria**

Favorisez nos annonceurs

BOUCHERIE
CHARCUTERIE



OLIVIER BENOIT
2316 LES PONTS-DE-MARTEL

Drainages SA
J.-P. Zmoos

2093 Brot-Dessous
Télex 952 342
☎ 039/37 17 17

Radio - Télévision -
Tabac - Journaux



STADELMANN

Les Ponts-de-Martel
☎ 039/37 16 17

L Patria

Assurances
Alain Perret
2405 La Chaux-du-Milieu
☎ 039/36 13 71

Alexis Matthey
2400 Le Locle
☎ 039/31 35 95
Pour toutes vos assurances

Fleurs boutique
Isabelle Zmoos
Ingrid Ducommun

Fleurs, plantes, hydrocultures
Articles cadeaux et artisanaux

Les Ponts-de-Martel
☎ 039/37 13 41

Gérard SOGUEL

Ferblanterie
Couverture
Etanchéité

Isolation et revêtements de façades
Location d'échafaudages
Plage industrielle
Installations sanitaires

Grand'Rue 24 Privé 039-37 12 36
Major-Benoit 5 Prof: 039-37 13 37
2316 Les Ponts-de-Martel

ENSA
ÉLECTRICITÉ NEUCHÂTOISE S.A.

Les spécialistes qui non
seulement conseillent et
vendent mais installent
et réparent

Agences
Les Ponts-de-Martel
039/37 15 41
La Brévine
039/35 11 20
La Sagne
039/31 51 51
Dépannage
24 heures sur 24

Bureaux
techniques

Services
d'installations

Paratonnerres

Transports multibennes
Récupération de verres



R. TANNER

☎ 039/28 78 28
2300 La Chaux-de-Fonds
Hôtel-de-Ville 122

gastronomie



Hôtel-Restaurant de la Gare 2725 Le Noirmont
est ouvert exceptionnellement le
lundi 1er août 1988
à l'occasion de la Fête nationale
☎ 039/53 11 10

Restaurant de la Gare
2333 La Ferrière
Famille Foucher
vous propose:
**son gratin de fruits
de mer
aux Noilly-Prat**
minimum 2 personnes. Réservation souhaitée.
☎ 039/61 16 22

Particulier
cherche à acheter
immeubles
éventuellement à
rénover.
Payement comptant.
Téléphoner
dès 18 heures au
061/89 19 72/73

divers

A vendre
**Toyota
Celica**
expertisée, bon état.
Fr. 1800.-.

VW Golf 1100
expertisée,
Fr. 1900.-.
☎ 038/61 17 58
ou 61 34 70

FCV Ferblanterie
Couverture
Ventilation

Façades Vinylit

J. Toillon, La Chaux-de-Fonds
E. Erard, Le Locle
Bureau 039/28 70 10
Natel 080 343 991
Devis sans engagement

finance

X Procrédit-
le prêt personnel
rapide et discret

Veuillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois Fr. _____

Nom _____ Prénom _____
Rue _____
NP/Domicile _____
Signature _____

a adresser des aujourd'hui à

Banque Procrédit
Av. L.-Robert 23
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 16 12

Heures
d'ouverture
de 08.00 à 12.15
de 13.45 à 18.00

Xprocrédit
2/m/30/ve

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit"
vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"

Votre fournisseur de confiance

**VIDEO
TV
HI-FI** *Frésard* Tél. 23 27 83

Léopold-Robert 41 La Chaux-de-Fonds

**Pour vos achats, pour vos réparations
Toujours à votre disposition**

MEUBLES TAPIS RIDEAUX

Leitenberg

Grenier 14
La Chaux-de-Fonds
Téléphone : (039) 23 30 47



**OUVERT DURANT TOUTES
LES VACANCES**

Horaire: CID matin de 9 à 12 heures
Après-midi de 14 h 30 à 18 h 30

A 2 heures
**superbe
château**
clos du mur
sur 10 000 m².
Prix Fr. 550 000.-.
80% crédit.
Tél.
0033/85 72 93 11

**Ferme
en
pierre**
2500 m².
Prix Fr. 42 500.-.
80% crédit.
Tél.
0033/85 74 02 07
0033/85 74 81 41

**Ferme
bresane**
rénovée, 4000 m².
Prix Fr. 100 000.-.
80% crédit.
Tél.
0033/85 74 02 07
0033/85 74 81 41

Pour notre
département
injection,
nous cherchons un
dessinateur
☎ 039/26 97 60

Profitez de l'été!

Lambris de bois • Panneaux
agglomérés • Isolations • Pava-
tex/Pavaroo • Tapis/Revêtements
PVC • Traverses de chemin de
fer • Piquets de palissades •

Liste de prix/Renseignements
sur demande, sans engagement

Service de coupe
Livraison à domicile

**BORER
HOLZHANDL**

Baselstr./Zone Industrielle Ried
4242 Laufen, Tel. 061/89 36 36

BONNET
FABRICANT DEPUIS 1895 VENTE DIRECTE

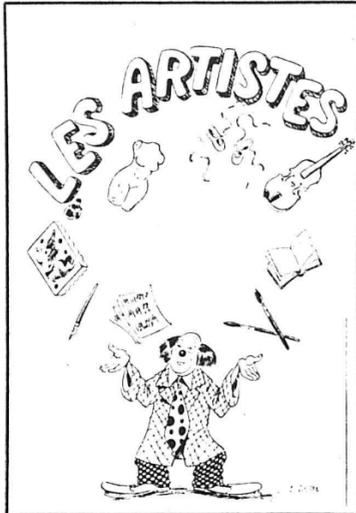
**OUVERT
PENDANT
LES VACANCES**

☎ 039/23 21 21
Av. Léopold-Robert 109

L'IMPARTIAL lu par tous... et partout

Découvrez dans cette page un artiste en vous amusant

Pour chaque artiste, 1 gagnant - chaque gagnant participe ensuite au tirage au sort pour l'attribution de 25 prix, soit: un bon de voyage de 1000 fr., un bon de voyage de 500 fr., un abonnement d'un an à L'Impartial et 22 prix de consolation. + un prix de fidélité (25 réponses envoyées ensemble): un vol en avion sur les Alpes pour 2 personnes.



Principe du jeu

Dans cette page découvrez un des 25 artistes objets du jeu. Ils peuvent être connus dans la musique, la peinture, la littérature, la danse, les variétés, etc.

Chaque jeu vous donne un indice permettant d'identifier l'artiste du jour, de même que les questions imaginaires, même si elles paraissent farfelues!



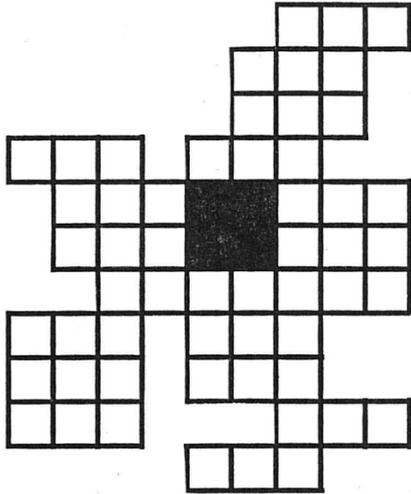
Le choc des prix



Indice 1

Placez tous ces mots de trois lettres dans les cases, tant horizontales que verticales, et vous verrez apparaître trois mots qui situent l'artiste de ce jour.

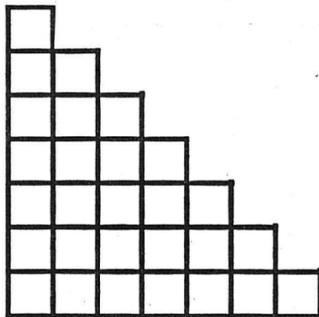
AME - AMI - ANE - ART - CAP - CET - COQ
COR - EIN - ELU - HOP - ISE - LAS - MAT
OLE - OSE - RUS - SAM - SET - SUE - SUI
TAO - TEE - TON - TSE - UNE



Indice 3

Remplissez cet escalier dont la dernière marche vous donne le prénom de l'artiste. A chaque marche, il s'agit d'ajouter une lettre à celles du mot précédent et de former ainsi un mot nouveau répondant à la définition.

- Phon.: partie du corps
- Pronom
- Adverbe ou préfixe
- Petit quadrupède
- Fit grand bruit
- Place parisienne
- Prénom



Indice 2

Placez tous les chiffres de un à neuf, en tenant compte des indications données, dans le carré ci-dessous.

En lisant les quatre angles a) b) c) d), vous aurez la date de naissance du personnage.

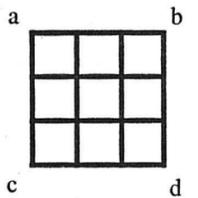
Si l'on additionne les chiffres:

Deux lignes horizontales et deux colonnes verticales donnent le même total.

1 ligne horizontale et une colonne verticale donnent 6 de moins.

1 diagonale donne 1 de plus que le total figurant quatre fois.

1 diagonale donne la moitié du total de la première ligne horizontale ajouté à celui de la première colonne verticale.



Indice 4

Dans chacun des mots ci-dessous figurent les lettres servant à composer le nom de l'artiste, moins une! (Elles peuvent s'y trouver plusieurs fois). Un seul de ces mots les contient toutes.

CONVIVIAL
ADVENTIVE
DEVALUER
VIEILLARD
DIVISIBLE
ENDIABLE

Dans le nom à découvrir, deux lettres sont doublées!

Questions imaginaires

- Je vous trouve un peu las!
- Oui, j'ai bêtement fait un faux mouvement et reçu une scie sur le dos qui m'a blessé.
- Puis-je tout de même vous poser quelques questions?
- Oui, mais presto.
- Votre meilleur souvenir gastronomique?
- Une sole que j'ai mangée sur l'île de Ré.
- Les gens que vous ne supportez pas?
- Les fats qui par snobisme ne mangent que la mie de leur pain.
- Votre saison préférée?
- Je ne vois pas. Les quatre, mettons!

3

Paul Vialar

Prix Fémina 1939

Le tueur

Nouvelle inédite

Droits réservés Cosmopress, Genève

Quand il avait disparu, tous, le proviseur lui-même avaient poussé un soupir de soulagement, mais ce dernier peut être bien pour une autre raison!

- Qu'est-ce que tu es devenu? questionna timidement Ramon comme si ce n'était pas visible.

- Tu vois bien, ricana l'autre en réponse à cette question stupide.

Et prenant une mitraillette de fort calibre dans son giron il la posa négligemment sur la table comme pour expliquer, sans avoir besoin pour cela de mots, quelle était sa profession.

- Je... je ne vois pas... fit piteusement Ramon.
- Tu veux savoir ce que je fais dans la vie?
- Oui, fit Ramon qui s'étranglait.
- Un bon métier, qu'est pas donné à tout le monde.
- Ah!
- Oui, fit Gonzalve, sans pudeur ni forfanterie, je suis tueur.

- Quoi? fit Ramon en sursautant.

- Tueur. Tu ne comprends pas?

- ...Non...

- Eh bien, expliqua l'autre en haussant les épaules devant tant de naïveté, c'est moi qu'on vient chercher quand on a besoin d'un coup de main... ou plutôt d'un coup de revolver... Un bonhomme te gêne... tu me préviens... on convient d'un prix... le lendemain, il n'existe plus... Deuil dans les vingt-quatre heures! c'est mon slogan, ricana-t-il, je n'y ai jamais manqué et je

me ferais plutôt sauter la cervelle que de ne pas tenir ma parole dans le délai fixé. A ton service. Et toi?

- Moi, dit Ramon, moi? Je n'ai pas réussi.

- Mon pauvre vieux, fit Gonzalve apitoyé en lui écrasant sur l'épaule une claque amicale qui faillit lui démettre la clavicule. Raconte.

- He bien voilà: j'ai tout perdu, ma fortune, celle que j'aime, alors j'ai décidé de me supprimer.

- Fais pas ça, conseilla l'autre, y'a encore de bons métiers, regarde, moi!

- Oui... oui... je sais... seulement tout le monde n'a pas ton courage!

- C'est vrai, ça, mais, tu sais, au fond il n'y a pas plus bourgeois que moi, je ne suis pas âpre au gain, je n'ai pas de goûts de luxe, je ne tue pas pour tuer mais seulement pour vivre, une affaire par an me suffit. Tiens, j'ai descendu mon douzième il y a un aujourd'hui, jour pour jour, et je suis tout à fait à sec. Il faut absolument que je trouve une affaire et je serai encore tranquille pendant un an.

- Non, non, protesta Ramon, jamais je ne pourrais tuer mon semblable... pas plus que moi-même, ajouta-t-il.

- Mais, fit l'autre, logique, tu parlais tout à l'heure de te supprimer.

- Oui, dit Ramon, j'en parlais, mais cria-t-il presque, avec désespoir, je ne pourrai jamais!

- Mon pauvre vieux! fit Gonzalve.

Il se gratta la tête, parut réfléchir longuement, enfin il reprit:

- Ecoute, je vais faire quelque chose pour toi.

- Quoi? questionna Ramon.

- Je vais te faire un prix.

- Tu dis?

- Je dis que je ne veux pas te laisser dans le pétrin.

Tu veux mourir et tu ne peux pas. Moi, je suis tueur, c'est mon métier. Oh! d'habitude je suis toujours intransigeant: pas de rabais. Seulement tu es un ami d'enfance. De combien disposes-tu?

- J'ai... j'ai encore 10 000 Pesátivos, fit Ramon ahuri.

- Eh bien, je les prends. Je m'en contenterai. Allons, dit-il en se levant, on y va? (A suivre)

Artiste No 15

L'artiste rencontré aujourd'hui est:

.....

Nom:

Prénom: Age:

Adresse:

N.P.:

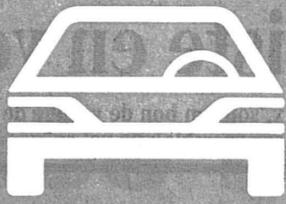
Localité:

A envoyer à: **L'Impartial**
Concours-vacances
rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds

avant le 20 août 1988 à minuit

les 25 coupons envoyés ensemble participeront au tirage du prix de fidélité

OCCASIONS DU LION



Tous nos services sont ouverts durant les vacances

Peugeot 205 GTI	1986	59 000 km	Fr. 12 900.-
Peugeot 205 GTI	1985	30 000 km	Fr. 13 300.-
Peugeot 205 XR	1985	60 000 km	Fr. 8 500.-
Peugeot 205 XT	1987	12 600 km	Fr. 14 600.-
Peugeot 205 GT	1983	83 000 km	Fr. 6 900.-
Peugeot 309 GTI	1987	20 000 km	Fr. 18 500.-
Peugeot 309 XS	1987	35 500 km	Fr. 14 000.-
Talbot Horizon (direct. assistée)	1983	85 000 km	Fr. 4 800.-
Peugeot 305 SR Break	1985	64 000 km	Fr. 9 500.-
Peugeot 505 STI	1983	58 000 km	Fr. 8 900.-
Alfa 33 105 CV	1985	52 000 km	Fr. 10 500.-
VW Scirocco	1986	50 000 km	Fr. 15 900.-
Ford Fiesta 1.1 Disco	1985	43 000 km	Fr. 8 500.-

Conditions de financement intéressantes
 GARANTIE

Ouvert le samedi toute la journée
 Tous nos services sont ouverts durant les vacances

ENTILLES SA

GARAGE ET CARROSSERIE
 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/26 42 42
 Le Locle, ☎ 039/31 37 37

FUST

- Garantie de prix bas !
 - Qualité
 - Immense choix !
 - Service !

- Livraison installation et service par les spécialistes Fust
 - Rabais à l'emporter, garantie jusqu'à 10 ans
 - Choix permanent de 1000 appareils d'occasion
 - Service par radio pour toutes les marques
 - Paiement contre facture

Congélateur- armoire Novomatic TF 130

Dispositif de précongélation, contenance 104.
 Charnière réversible.
 22h de durée de conservation en cas de coupure de courant.
 Autre modèles:
 Bauknecht GKL 1311, Fr. 22.-/mois*,
 Bosch GSD 1311, Fr. 21.-/mois*,
 Electrolux TF 422, Fr. 42.-/mois*

Location, droit d'achat net à 10 jours
 Location durée minimale 4 mois

Garantie de prix: argent remboursé, si vous trouvez le même appareil meilleure marché ailleurs

ELECTROMÉNAGER CUISINES LUMINAIRES

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
 Bienne, Rue Centrale 36 032 22 85 25
 Brügg, Carrefour-Hypermarkt 032 53 54 74
 Marin-centre 038 33 48 48
 Yverdon, Rue de la Plaine 9 024 21 86 15
 Réparation rapide toutes marques 021 20 10 10

Le mot mystère

Définition: posséder de 5 lettres
 Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas. Solution: Page 4

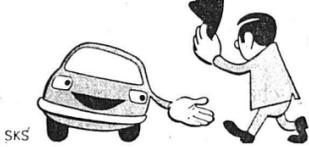
T	E	T	U	E	M	O	U	V	E	M	E	N	T	D
E	M	E	L	B	O	R	P	E	D	A	S	V	I	E
R	E	I	R	O	E	H	T	U	N	D	C	V	A	D
C	L	E	R	B	M	O	N	G	E	I	I	A	R	U
N	B	E	T	U	E	M	R	A	D	S	E	L	T	C
O	O	R	G	U	C	G	E	R	I	T	N	E	S	T
C	R	A	E	D	A	L	B	V	A	C	U	B	I	
N	P	A	G	N	R	E	L	A	I	N	E	R	A	F
O	R	C	N	A	L	E	I	C	D	C	L	U	C	A
I	E	A	E	O	I	E	A	G	U	E	L	T	E	C
T	T	I	R	R	N	N	V	E	E	L	U	I	N	T
U	I	E	L	G	E	R	A	I	M	R	L	L	T	U
L	A	G	I	M	E	T	R	E	A	R	E	A	I	R
O	R	L	E	C	E	N	T	I	A	R	E	N	M	E
S	T	A	T	U	T	E	T	N	E	V	V	T	E	S

- | | | | |
|-------------------|-------------------|-------------------|----------------|
| A Abstrait | D Déductif | M Mètre | Solution |
| Algèbre | Distance | Meute | Statut |
| Argent | Dividende | Meute | T Terme |
| B Brague | Divisible | Mouvement | Théorie |
| Branle | E Etude | N Nombre | Tige |
| C Calcul | F Factures | P Problème | Traiter |
| Carré | G Gagner | Problème | Travailler |
| Cellule | Gain | R Régie | Valeur |
| Centiare | Guelte | Règle | Vente |
| Centime | L Légère | Rutilant | Vrai |
| Concret | Ligne | S Science | |

Particuliers

Vous désirez vendre votre terrain, villa ou immeuble?
 Nous sommes à votre disposition:
 BOSCHUNG IMMOBILIER
 2025 Chez-le-Bart
 Tél. 038/55 33 93
 (le matin)

Amabilité = sécurité



Express CREDIT

avec une limite maximale dans les 24 heures
 Montant élevé, faibles mensualités,
 également pour crédits en cours
 056/27 25 45

A vendre bois de cheminée sec

Scié, bûché, livré.
 F. Schmutz, Sonvilier
 ☎ 039/41 39 66

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

offres d'emploi

Venez rejoindre une équipe gagnante !

Nous engageons tout de suite ou à convenir:

Mécaniciens auto

et

Peintres en carrosserie

Peintres en bâtiments

Ferblantiers Electriciens

Nous avons des emplois à vous proposer région La Chaux-de-Fonds et Le Jura.

OK PERSONNEL SERVICE SA Placement fixe et temporaire
 Etre OK c'est super!
 Av. Léopold-Robert 65 2301 La Chaux-de-Fonds
 039/23 04 04

Un succès sans précédent...

Des milliers de clients satisfaits !

Formule de vente simple et pratique

Un choix gigantesque

Des prix clairs et nets

Vente directe du dépôt (8000 m²)

Sur désir, livraison à domicile

LE GRAND DISCOUNT DU MEUBLE !

P Grande place de parc

OUVERT: de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 45 à 18 h. 30
 Samedi de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. Lundi matin fermé.
 Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez les flèches «Meublorama» Locaux climatisés.

meublorama

Meubles-discount BÔLE/NE (près Gare CFF Boudry)

Fête du 1er Août

dès 14 h, au Bois-Noir
 Animation, musique, soupe aux pois offerte
 Dès 21 h 30: danse avec Les Marks Leaders

22 h: grand feu d'artifice

Une victoire tactique

Fin des championnats suisses cyclistes sur piste

Le Tessinois Rocco Travella a rajouté un nouveau fleuron à sa couronne. Après le kilomètre, il s'est en effet retrouvé au vélodrome de la Pontaise à Lausanne sur la plus haute marche du podium de la vitesse, battant Rolf Furrer (Silenen). Cette finale avait l'apparence d'un David contre Goliath.

D'un côté, un homme en forme, qui a obtenu son billet pour Séoul, de l'autre, la révélation de ces championnats suisses.

Rolf Furrer, un physique à la Dill-Bundi, ne s'est cependant pas laissé impressionner. Battu à la régulière dans la première manche, il eut une réaction d'orgueil remarquable dans la deuxième et parvint à battre Travella en faisant valoir une pointe de vitesse phénoménale.

Parti à 150 m de la ligne, il réussit à maintenir son adversaire à bonne distance.

Dans la belle, Travella surprit son rival en partant très tôt, creusant un écart que Furrer ne put combler malgré un retour sur la fin. Travella, âgé de 20 ans, Fur-

rer, 22 ans: un avenir prometteur pour le cyclisme suisse sur piste.

Dans la petite finale, Roy Salveter a facilement disposé de Thomas Mrawek, manifestement émoussé au terme de ces trois jours.

LE TITRE À WYDER

Le Zurichois Daniel Wyder avait laissé une très forte impression dans les éliminatoires de poursuite. Il a confirmé jeudi soir ses bonnes dispositions en remportant la finale, face à l'amateur Bruno Risi.

Wyder a sans aucun doute bénéficié de l'état de fatigue extrême que connut Risi après sa demi-finale face au tenant du titre, Pius Schwarzenruber. Celle-ci dut être interrompue en raison

d'une crevaison du professionnel de Cyndarella et reprise à sept tours de la fin. Sept tours qui furent disputés à des allures de sprint.

Fatigué, Bruno Risi baissa progressivement pied en finale et dès le deuxième kilomètre, Wyder, plus en jambes, creusa l'écart régulièrement. Un Wyder qui se permit de s'approprier le record de la piste (4'48''30) dans sa demi-finale contre Othmar Häfliger.

En prenant la deuxième place, Bruno Risi conquiert sa seconde médaille d'argent et son premier titre de champion suisse amateurs. Un homme que l'on reverra avec plaisir lors des Jeux de Séoul.

Pour la troisième place, Pius Schwarzenruber, le grand battu, a pris la mesure d'Häfliger, s'octroyant la médaille de bronze.

Cette dernière soirée des championnats suisses a été suivie par près de 500 spectateurs.

Poursuite individuelle (4 km).

1re demi-finale: 1. Daniel Wyder (Au-Wädenswil, pro) 4'48''30 (record de la piste, ancien détenteur par Bruno Risi en 4'48''34); 2. Othmar Häfliger (Nebikon, pro) 4'51''97; **2e demi-finale:** 1. Bruno Risi (Erstfeld) 4'49''01; 2. Pius Schwarzenruber (Ettiswil) 4'52''04. **Finale:** 1. Wyder (champion suisse open) 4'48''77; 2. Risi 4'53''12 (champion suisse amateur); **3e-4e places:** 1. Schwarzenruber 4'55''24; 2. Häfliger 4'56''12.

Sprint. 1re demi-finale.

1. Rolf Furrer (Silenen) bat Thomas Mrawek (Jona) en deux manches. **2e demi-finale:** 1. Rocco Travella (Mendrisio) bat Roy Salveter (Hinterkappelen) en deux manches. **Finale:** 1. Travella bat Furrer en trois manches. **3e-4e places:** Salveter bat Mrawek en deux manches; 5. Markus Echs (Erstfeld); 6. Daniel Acklin (Dällikon); 7. Bernard Mägerli (Morges); 8. Robert Hofer (Steinmaur). (si)

TENNIS

Lendl reste No 1 Classement ATP

Le Tchécoslovaque Ivan Lendl, malgré sa défaite mercredi au deuxième tour du tournoi de Stratton Mountain, restera No 1 au prochain classement mondial des joueurs professionnels (ATP), a déclaré Greg Sharko, directeur de la communication de l'ATP.

Un calcul trop rapide, effectué à Stratton Mountain, avait initialement offert ce rang au Suédois Stefan Edberg. Selon M. Sharko, l'erreur est venue du tournoi de Bastad (Suède), où Edberg avait été en finale l'année passée et auquel il n'a pas pris part cette année, et qui n'avait pas été pris en compte dans les calculs.

La moyenne d'Edberg au classement ATP baissera au lieu de monter pour passer de 146,20 à 140,93, a affirmé M. Sharko, celle de Lendl sera de 149,71.

Le Tchécoslovaque entamera donc lundi sa 151e semaine au poste de numéro un mondial, série qui avait débuté après sa victoire à l'Open des Etats-Unis le 9 septembre 1985. Le record de 159 semaines avait été établi par l'Américain Jimmy Connors entre



Ivan Lendl: toujours le meilleur mais...

le 29 juillet 1974 et le 16 août 1977.

Outre Lendl et Connors, quatre autres joueurs ont occupé ce rang depuis la création du classement mondial en 1973: le Roumain Ilie Nastase, l'Australien John Newcombe, le Suédois Bjorn Borg et l'Américain John McEnroe. (si)

Deux classements et un seul parrain

Douze épreuves l'an prochain en Coupe du monde?

La Coupe du monde aura l'an prochain deux classements distincts, individuel et par équipes, la société de boissons Perrier International, a annoncé le président de la Fédération internationale du cyclisme professionnel (FICP), le Hollandais Hein Verbruggen.

Nous avons deux objectifs, a expliqué Hein Verbruggen. La protection des «grands monuments» du cyclisme, au nombre de cinq: Milan - San Remo, Tour des Flandres, Paris - Roubaix, Liège - Bastogne - Liège, Tour de Lombardie. La mondialisation ensuite, avec la stimulation du cyclisme dans de nouveaux pays. Nous espérons qu'une course de Coupe du monde aura lieu en Grande-Bretagne. Et un pays de l'Est, la Pologne, qui est déjà le premier pays socialiste membre de la FICP, est très intéressé pour organiser une épreuve Coupe du monde 1990.

Le calendrier des épreuves de la nouvelle Coupe du monde sera fixé lors du Congrès du mois de

novembre, à Amsterdam. Le règlement prévoit entre dix et quinze épreuves, a précisé Hein Verbruggen. Le nombre de douze me paraît être une bonne chose. Avec une course hors de l'Europe. Montréal a déjà posé sa candidature.

La FICP envisage de donner au premier du classement de la Coupe du monde un maillot distinctif. Mais, le règlement définitif ne sera établi qu'en août au moment du Congrès qui se tiendra à Gand, avant les championnats du monde.

Les dotations seront de 485.000 francs, dont 205.000 pour le classement FICP-Vélo, qui sert à déterminer la hiérarchie des coureurs sur l'ensemble de la saison, et 280.000 francs pour la seule Coupe du monde, à répartir entre les classements individuel et par équipes. Perrier s'est engagé pour cinq ans, a ajouté Hein Verbruggen. Le montant des prix augmentera chaque année. La cinquième année, il devrait

atteindre 750.000 francs.

Enfin, le président de la FICP a confirmé que l'actuel classement FICP-Vélo permettrait de détermi-

ner la participation des équipes aux épreuves de Coupe du monde, lesquelles seront ouvertes seulement aux professionnels.

On sélectionne Mondiaux sur route à Renaix

Dix-huit coureurs français ont été présélectionnés pour le championnat du monde sur route, qui aura lieu le 18 août prochain à Renaix (Belgique). Parmi eux Frédéric Vichot, membre de la formation helvétique Weinmann-La Suisse-SMM Uster.

La présélection: Henrie Abadie, Frédéric Brun, Gilbert Duclos-Lassalle, Ronan Pensec, Jérôme Simon (tous 7-Peugeot), Jean-François Bernard, Martial Gayant, Marc Madiot, Yvon Madiot (tous Toshiba), Eric Boyer, Laurent Fignon, Christophe Lavainne, Thierry Marie, Charly Mottet (tous Système U), Eric Caritoux (KAS),

Jean-Claude Colotti (RMO), Marc Gomez (Fagor), Frédéric Vichot (Weinmann).

Côté néerlandais, la sélection est d'ores est déjà établie. On y note l'absence du sprinter Jean-Paul Van Poppel, vainqueur de quatre étapes au Tour de France!

La sélection: Teun Van Vliet, Steven Rokks, Adri Van der Poel, Gert-Jan Theunisse, Eric Bruinkink, Peter Winnen, Franz Maassen, Johan Van der Velde, Jelle Nijdam, Peter Pieters, Peter Steenhagen et Mathieu Hermans.

En réserve: Twan Poels, Gerrit Solleveld, Theo de Rooy et Gérard Veldscholten. (si)

Mezzadri menait... Le Suisse éliminé à Hilversum

Le Tessinois Claudio Mezzadri a été éliminé en quart de finale du Tournoi d'Hilversum (Hollande), comptant pour le Grand Prix et doté de 150.000 dollars. Le Luganais, classé tête de série numéro 3 en Hollande, s'est incliné 7-5 6-2 face à l'Australien Mark Woodforde (No 5), après avoir pourtant mené 5-2 au premier set.

Woodforde, dont le classement ATP avoisine, comme celui de Mezzadri, la 50e place, avait fait parler de lui à Wimbledon, où il avait obligé Ivan Lendl, en 8e de finale, à livrer la rencontre la plus longue de sa carrière et à sauver

une balle de match avant de se qualifier en cinq manches.

Mezzadri n'a pas été plus heureux en double, avec son partenaire tchécoslovaque Pavel Korda: les deux hommes se sont inclinés au premier tour devant la paire Langaskens - Nastase (Bel/Rou), au terme de trois sets âprement disputés.

Simple, quarts de finale: Mark Woodforde (Aus/5) bat Claudio Mezzadri (S/3) 7-5 6-2; Emilio Sanchez (Esp/2) bat Paul Dogger (Hol) 6-3 6-1.

Double, premier tour: Langaskens - Nastase (Bel/Rou) battent Mezzadri - Korda (S/Tch) 7-6 4-6 7-6. (si)

Tournoi en Suisse

Tournoi de Marly pour séries A et Promotions. Premier tour du simple messieurs: Zoltan Kuharsky (Hon-No 1) bat Pierre-Alain Morard (S) 6-4 6-3. Igor Saric (You) bat Thierry Grin (S) 4-6 6-3 6-3. Robert Flego (You) bat F. Geydet (S) 5-7 6-4 6-4. Peter Bastiensen (Dan-No 5) bat Christof Back (RFA) 6-4 6-3. Marco Ostojic (You-No 3) bat Andreas Matzinger (S) 6-0 6-2. Marc Rosset (S) bat Marc Walder (S) 6-3 6-3. G.-R. Albiez (RFA) bat J. Müller (S) 2-6 6-1 6-3. Stefan Oberer (S-No 7) bat U. Mürner (S) 6-2 6-4. Paul Mick (Aus-No 8) bat Stefan Cambal (S) 4-6 6-1 6-0. Pierre-André Blondel bat R. Staubli (S) 7-6 6-4. Carlos Fresneda (S) bat Marc Schumacher (S) 6-4 6-4. Armin Kopf (RFA-No 4) bat Jacques Radoux (Lux) 6-3 6-4. Emmanuel Marmil-

lod (S-No 6) bat O. Baertschy (S) 4-6 6-4 7-5. Marc Krippendorf (S) bat Pagen Ivisa (You) 4-6 6-4 7-5. Jean-Yves Blondel (S) bat P. Mohr (S) 6-4 6-3. Sergio Cortez (Esp-No 2) bat Beeyong Sison (Inde) 6-7 6-4 7-5. (si)

A Hambourg

Hambourg. Tournoi du circuit féminin (200.000 dollars). Huitièmes de finale: Steffi Graf (RFA-1) bat Sabrina Goles (You) 6-4 6-2. Silke Meier (RFA) bat Sylvie Hanika (RFA-3) 6-2 3-6 6-3.

Ordre des quarts de finale: Graf - Raffaella Reggi (It-6). Sandra Cecchini (It-4) - Bettina Fulco (Arg-8). Isabel Cueto (RFA-7) - Katherina Maleeva (Bul-2). Meier - Radka Zrubakova (Tch-14).

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Lausanne et les Jeux

En réponse au «droit au but» de Michel Déruins (édition du samedi 2.07.88).

La fête aurait pu être belle, certes, mais pour qui? Je regrette que les opposants aient utilisé l'argument économique pour cautionner le rejet des JO de Lausanne, car effectivement si la Suisse «ne peut se payer» les Jeux, quelle autre nation le peut?

Je regrette également que les écolos se targuent d'une victoire dans le cadre de ce vote, car si leur combat était juste, seule la frilosité des Lausannois a décidé de l'issue du scrutin.

Je regrette surtout pour les sportifs, car pour la plupart d'entre eux, la fête avait pu être belle.

Mais mon principal regret trouve sa source dans le fait que le débat sur l'éventuelle organisation des JO n'a jamais effleuré le problème de l'olympisme en particulier et des grandes foires du sport en général.

Force est de reconnaître que les méga-manifestations dont on nous gratifie à longueur d'année, ne sont qu'un créneau économique juteux, dont les principaux objectifs sont: promotion régionale, publicité outrancière, augmentation des infrastructures souvent surdimensionnées, dévelop-

pement de toires médiatiques gigantesques et j'en passe.

N'oublions pas dans cette liste non-exhaustive, les foires d'empoigne au sein des fédérations sportives s'agissant de sélection interne, la valse des entraîneurs, le nombre d'accompagnants dépassant souvent et de loin le nombre de sportifs engagés; et finalement, et ceci est essentiel, le nationalisme outrancier caractérisant ces fêtes, avec drapeaux et hymnes nationaux. Le sport se devrait avant tout d'être un vecteur de communication entre les hommes, où le respect de l'autre et de soi prime.

Même si je suis conscient que l'élite sportive représente le sommet de la pyramide de l'éducation physique, et en grande partie la motivation de la jeunesse pour celle-ci, je réprovoie et de manière véhémente, la main-mise du monde économique chez nous ou étatique ailleurs, qui déforme le sport en obligeant à la surenchère d'exploits.

Mille regrets, je suis content que les Jeux n'aient pas lieu à Lausanne.

Patrick Erard
maître d'éducation physique
Jardinière 91
2300 La Chaux-de-Fonds

LE SPORT EN BREF



Football

Tita quitte Bayer Leverkusen

Détenteur de la Coupe de l'UEFA, Bayer Leverkusen s'est séparé de son Brésilien Tita. Les dirigeants allemands ont en effet refusé de céder aux exigences du Brésilien lequel voulait revoir son contrat à la hausse. Tita a ainsi été libéré. Il avait signé à Leverkusen l'an dernier.

Un recordman prend sa retraite

Le défenseur Billy Bond, recordman d'Angleterre avec 759 rencontres officielles disputées en championnat, prend enfin sa retraite à... 42 ans. De toute sa carrière professionnelle, débutée en 1964, Bond n'a connu que deux clubs, West Ham United et Charlton Athletic.

Archibald quitte Barcelone

Le Britannique Steve Archibald a résilié son contrat avec le FC Barcelone, auquel il appartenait depuis deux saisons. Archibald, dont le contrat s'achevait en 1990, n'entrait pas dans les plans de la direction du «Barça». Il a affirmé s'en aller «avec un peu de rancœur» et n'avoir reçu aucune proposition pour le moment. Quant au FC Barcelone, il ne dispose plus que d'un étranger, Gary Lineker.



Cyclisme

Raas se sépare de Van Poppel!

Estimant qu'il hésitait par trop longtemps à prolonger son contrat avec Superconfex, le directeur sportif de l'équipe, Jan Raas, a décidé de se séparer de Jean-Paul Van Poppel, vainqueur de quatre étapes au dernier Tour de France. Plusieurs formations, dont celles de Peter Post, sont intéressées par le sprinter néerlandais.

JEUX

PARI MUTUEL ROMAND

Ordre d'arrivée de la course du jeudi 28 juillet à Enghien: 15 - 20 - 4 - 8 - 13 - 10 - 7. Non partant: 19. (si)

Tous les jours
notre page
«Jeux»

PUBLICITÉ

NEUCHÂTEL
Stade de La Maladière
Samedi 30 juillet 1988
à 20 heures
NE XAMAX SAINT-GALL
Match de championnat
Location d'avance:
Magasin MP La Chaux-de-Fonds
Secrétariat du club.
Transport public gratuit
jusqu'au stade pour les
membres et détenteurs de
billets.

En toute saison, **L'Impartial** votre source d'informations

Claudio Mezzadri éliminé

Page 9

SPORTS

Victoire tactique en cyclisme

Page 9

Le pari risqué de Saïd Aouita

Le Marocain ne courra pas le 5000 m de Séoul

Le Marocain Saïd Aouita, qui se prend volontiers pour «le fou de Dieu», n'a jamais très bien su à quel saint se vouer. Déjà, avant les Jeux olympiques de Los Angeles, il avait chanté le refrain de l'incertitude, finissant par opter pour le 5000 m, distance sur laquelle le risque qu'il pousse une fausse note était des plus ténus. La présence des Britanniques Sebastian Goe et Steve Cram sur 1500 m l'avait peut-être également aidé dans son choix...

L'année dernière, les jours précédant les championnats du monde de Rome ne l'avaient pas trouvé davantage déterminé. A l'entendre, il pouvait gagner du 800 au 10.000 m. distance sur laquelle il

avait couru d'emblée en 27'26" en 1986, tant la palette de son incommensurable talent était large.

Seul l'arbitraire avait pu mettre fin à son embarras en le poussant, un rien désabusé, une nouvelle fois sur 5000 m, incontestablement sa distance préférée. Tout se passait comme si ses mérites s'accroissaient à mesure que son indécision grandissait.

Cette fois-ci, il est apparemment fixé. En tout cas, il n'a laissé planer aucun doute à Vérone, où il a approché de 26 centièmes sur 800 m (1'44"64 contre 1'44"38) un record personnel vieux de cinq ans. **Le 5000 m serait trop facile pour moi à Séoul. Je courrai le 800 m et le 1500 m, a-t-il tranché.**

Curieux choix, à contre-courant de l'évolution habituelle en course à pied, qui veut que plus l'on vieillit, plus on ait tendance à s'aligner sur des distances plus longues. Sur 800 m, Aouita, qui ne fait décidément rien comme tout le monde, aura contre lui ses 28 ans (il les aura au début du mois de novembre), mais aussi un lot fourni de coureurs extrêmement talentueux.

Cela ne l'autorisera pas à musarder en queue de peloton lors de la finale olympique, ainsi qu'il l'a fait à Vérone dans le premier tour, et il devra se faire violence pour éviter toute amère surprise, les coureurs chevronnés répugnant à «monter», tout comme les footballeurs d'expé-

rience. Et dans le 1500 m, distance sur laquelle le Marocain détient le record du monde en 3'29"46 depuis 1985, il y aura le champion de Rome, Abdi Bile. Un très gros morceau!

Dès qu'il entend le nom du Somalien, Aouita voit rouge: **Ne me parlez pas de Bile. Parlez-moi de moi.** Tous les observateurs sont d'accord là-dessus: s'il le voulait, il conserverait comme à la parade son titre olympique du 5000 m. Son record du monde (12'58"39 l'année dernière) et une marge d'une dizaine de secondes sur tous ses adversaires le garantissent. Seulement voilà, il connaît ses classiques, le bougre, et sait que «à vaincre sans péril, on triomphe sans gloire».



Saïd Aouita: un nouveau pari à Séoul.

Premier titre à un Ethiopien

Championnats du monde juniors au Canada

L'Ethiopien Addis Abebe s'est adjugé le premier titre des deuxième championnats du monde juniors qui se déroulent à Sudbury, au Canada. Il a facilement remporté le 10.000 mètres en 28'42"13, une course marquée, comme c'est désormais souvent la règle, par une écrasante domination des coureurs africains.

Abebe, 18 ans, d'Addis-Abeba, champion juniors d'Ethiopie en 30'14" — son record personnel —

sortait pour la première fois de son pays. Il a lâché sans difficulté son compatriote Bedelu Kibret à deux tours de la fin pour terminer au sprint avec plus de 10 mètres d'avance. La médaille de bronze est revenue au Kenyan aux pieds nus James Songkok.

Le Zurichois Mirko Spada a progressé dans le décathlon en se hissant de la douzième à la huitième place. Une remontée due essentiellement à son résultat

dans le disque, avec le meilleur jet du concours à 41,92 m. Enfin dans les quarts de finale du 100 m, David Dollé, sixième de sa série en 10"98, a été éliminé.

Garçons. Finale 10.000 m: 1. Addis Abebe (Eth) 28'42"13; 2. Bedelu Kibret (Eth) 28'45"55; 3. James Songkok (Ken) 28'50"42; **Décathlon. Classement après sept disciplines:** 1. Michael Kohnle (RFA) 5567 points (100 m: 10"78; longueur 6 m 97;

poids: 13,25 m; hauteur: 2,01 m; 400 m: 48"98; 110 m haies: 14"60; disque 36,50 m); 2. Robert Zmelik (Tch) 5526; 3. Henrik Dagard (Sue) 5374. **Puis.** 8. Mirko Spada (S) 5089 (11"65); 6,56 m; 14,19 m; 1,83 m; 51"54; 15"29, 41,92 m). **Séries. 100 m. Quarts de finale. 4e série:** 1. André Cason (EU) 10"37. **Puis:** 6. David Dollé (S) 10"98 (éliminé, 20e temps des séries). (si)

OLYMPISME

La porte reste ouverte La Corée du Nord et les JO

M. Juan Antonio Samaranch, président du Comité international olympique (CIO), a déclaré que la porte était toujours ouverte à la Corée du Nord, si elle souhaite participer aux prochains Jeux de Séoul, tout en ajoutant que le CIO ne disposait à l'heure actuelle d'aucune information officielle à ce sujet.

La Corée du Nord s'est déclarée prête, selon l'agence officielle KCNA, à discuter de sa participation aux Jeux de Séoul et elle a fait connaître ses dispositions dans une lettre adressée au président du Parlement sud-coréen.

Lors d'une conférence de presse à Lausanne, M. Samaranch s'est félicité de ce développement, affirmant «que quelque chose était en train de bouger dans la Péninsule coréenne». En ce qui concerne le CIO, la porte

reste ouverte même si les dates sont dépassées. Nous nous gardons la possibilité de négocier avec la Corée du Nord, a-t-il ajouté.

BERNDT AUTORISÉ

Par ailleurs, le comité exécutif du CIO a décidé que le nageur ouest-allemand Jens-Peter Berndt, un ancien champion est-allemand passé à l'Ouest lors d'une compétition en Oklahoma (EU), en 1985, pourrait participer aux prochains Jeux de Séoul sous les couleurs de la RFA. Le comité a considéré que Berndt ayant acquis la nationalité ouest-allemande en janvier 1985, c'est-à-dire plus de trois ans avant les Jeux, peut concourir sans le consentement de la RDA. Le comité olympique de la RDA n'a d'ailleurs pas émis de protestation. (pp, si)

EQUITATION

Spectacle garanti

Concours hippique de Wavre

C'est cet après-midi à 13 heures que débutera le traditionnel concours hippique de Wavre.

Cette manifestation équestre qui se terminera dimanche en fin d'après-midi verra se disputer au total 16 épreuves régionales et nationales.

Parmi ces dernières, il faut citer une course libre d'attelage.

Il faut relever que deux poneys shetland y prendront part.

Les épreuves de saut enregistreront plus de 400 départs.

Le clou de cette manifestation sera constitué dimanche par les «derby», des épreuves longues et difficiles, spectaculaires et captivantes.

Vendredi 29 juillet 1988

13 h 00, R II, bar. C.

14 h 45, R II bar. A,

1 barrage.

17 h 00, L II, bar. A.

Samedi 30 juillet 1988

08 h 30, L II, bar. C.

10 h 15, R III / M I, bar. A.

13 h 30, L II, bar. A,

1 barrage.

15 h 00, derby RL

Dimanche 31 juillet 1988

08 h 30, R III / M I, bar. C.

10 h 00, M I, bar. A,

1 barrage.

13 h 30, derby libre

à 1 et 2 chevaux

(attelage).

15 h 00, derby RM (1 à 21).

16 h 30, derby RM (22 à 41).

Markus Mändli réhabilité

Accusé d'avoir maltraité son cheval (utilisation de bandages imbibés de thérbentine) lors du concours de Signy, le 16 juin 1985, et suspendu depuis lors, Markus Mändli a été totalement réhabilité par l'Association suisse d'équitation et d'attelage (ASEA), les expertises effectuées lors de la procédure arbitrale ayant contredit les premières conclusions du laboratoire de recherches de l'EFGS

de Macolin. L'interdiction de compétition de trois ans qui avait été prononcée contre Mändli est donc levée avec effet immédiat, le cavalier de Neuendorf étant en outre réintégré dans le cadre «élite» et susceptible d'être retenu pour des CSIO. Enfin, l'ASEA assume les frais de la cause et verse une compensation financière de 27.000 frs à l'avocat du cavalier. (si)

Trois forfaits

Finale du championnat suisse

La finale du championnat suisse de saut d'obstacles, ce week-end à Poliez-Pittet, réunira douze cavaliers et non quinze. Bruno Candrian, qui ne veut pas engager son jeune cheval Canada dans

une épreuve de ce niveau, Francis Racine, dont la monture (VIP) souffre d'une infection, et Michel Brand, en conflit avec le propriétaire de ses chevaux, ont en effet déclaré forfait.

LE SPORT EN BREF

Football

Stielike: nouveau job

Quelques semaines après son retrait du football de compétition, l'Allemand Ueli Stielike, ancien joueur du Real Madrid et de Neuchâtel Xamax, a trouvé un nouveau champ d'activité. Il œuvrera désormais à la promotion d'une maison de vêtements sportifs et de loisirs établie à Wil. Le joueur de tennis Heinz Günthardt a également travaillé pour cette maison qui a notamment pour client le FC Winterthur.

Patinage artistique

5,5 millions pour une étoile

La championne est-allemande de patinage artistique Katarina Witt a été achetée par la firme de spectacles américaine «Holiday on Ice»

pour 5,5 millions de francs suisses, selon certaines informations reçues mercredi à Berlin-Est. La patineuse recevrait 20% de cette somme, le reste étant destiné à la Fédération sportive d'Allemagne de l'Est. Katarina Witt, 22 ans, deux fois championne olympique, a récemment annoncé son intention de prendre sa retraite et de ne plus participer à des compétitions. Elle doit participer au spectacle d'Holiday on Ice dans cinq villes européennes, Zurich, Stockholm, Dortmund, Munich et Vienne où elle se produira à 18 reprises. (ap)

Ski

Nouvelle exposition au Musée Olympique

Le Musée Olympique de Lausanne (avenue Ruchonnet) a inauguré une nouvelle exposition, consacrée à l'histoire des Jeux olympiques modernes. Cette exposition, qui présente notamment l'équipement et les médailles de Jean-Claude Killy et le matériel de Pirmin Zurbriggen, sera visible (entrée libre) jusqu'à

la fin du mois d'octobre. Selon l'horaire suivant: Lundi 14 h-18 h. Mardi-mercredi-jeudi-samedi: 9 h-12 h et 14 h-18 h. Jeudi. 9 h-12, 14 h-18 h et 20 h-22 h. Dimanche et jours fériés: 14 h-18 h.

Pentathlon moderne

Andy Jung n'ira pas à Séoul

Andy Jung, le meilleur spécialiste helvétique du pentathlon moderne, n'ira pas à Séoul. Jeudi à l'entraînement, l'athlète de Glattburg s'est fracturé la clavicule et le poignet. Jung, qui a réussi à deux reprises les limites qualificatives, avait pris la douzième place aux Jeux de Los Angeles. Après cet accident, la sélection d'une équipe helvétique à Séoul, est remise en question. Privés de leur chef de file, les Suisses ne seront plus compétitifs au plus haut niveau.

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS	L'aventure du CAR	13
LE LOCLE	Tout sur le 1er Août	13
NEUCHÂTEL	Le p'tit train de Valangin	14
JURA BERNOIS	Accueil d'urgence	15
JURA	Regard sur le Marché-Concours	15

Vous le savez?

dites-le nous...

L'Impartial

039/211 135

REGARD

Durs de la «Feuille»

La «Feuille d'Avis des Montagnes» rachetée par «L'Impartial» en 1967. Le «Courrier du Val-de-Travers» vendu à la «Feuille d'Avis de Neuchâtel» en 1968. La logique voudrait que «La Feuille d'Avis de Sainte-Croix», dont l'imprimerie a passé dans le giron du «Journal d'Yverdon» en 1969 déjà, disparaisse à son tour.

La direction du «Journal d'Yverdon» annonça donc, il y a trois semaines, que la «Feuille» des Sainte-Crix, fondée en 1852, bi-hebdomadaire paraissant le mercredi et le vendredi, cesserait de paraître dès l'automne. On la retrouverait intégrée quotidiennement dans le «Journal d'Yverdon» rebaptisé «Nord Vaudois».

Logiquement, les 2300 abonnés de la «Feuille» devaient tous souscrire un abonnement au «Nord Vaudois», le «Quotidien pour une région».

Il se trouve que les Sainte-Crix sont déjà abonnés à un quotidien «24 Heures» ou «Le Matin». «Le «Journal d'Yverdon» ne les intéresse pas», explique Mady Jaccard, présidente de l'Association des intérêts de Sainte-Croix. Elle ajoute: «Nous voulons lire les nouvelles du village, insérer des annonces bon marché. Notre «Feuille» constitue le lien avec ceux qui ont quitté le village.» Ils sont nombreux, crise économique oblige.

En attendant, 2000 abonnés ont signé une pétition pour conserver leur petit canard et les durs de la «Feuille» vont même jusqu'à nourrir l'espoir d'éditer un journal si les Yverdonnois, surpris par l'ampleur des réactions, persistent et signent.

Le plus drôle, c'est que ces juries locales sont rentables. Et qu'avec une équipe bien motivée, tout paraît possible. L'exemple du «Courrier du Val-de-Travers», devenu au lendemain de son rachat, un hebdomadaire regorgeant de publicité, pourrait inspirer les Sainte-Crix...

Jean-Jacques CHARRÈRE

QUIDAM



Françoise Pittet du Boéchet a bien du mérite. Pendant 3 ans elle a dû se déplacer du hameau de Boéchet jusqu'au village du Noirmont pour y effectuer son apprentissage de commerce.

Celui-ci a pris fin au début de juillet avec une heureuse nouvelle pour cette jeune apprentie franc-montagnarde.

Elle a reçu le prix de l'Association des secrétaires communaux récompensant le meilleur résultat d'un ou d'une apprentie ayant suivi sa formation dans une administration communale.

(Texte et photo kr)

Escale en terres neuchâteloises

Premier Tour de Suisse de motos anciennes

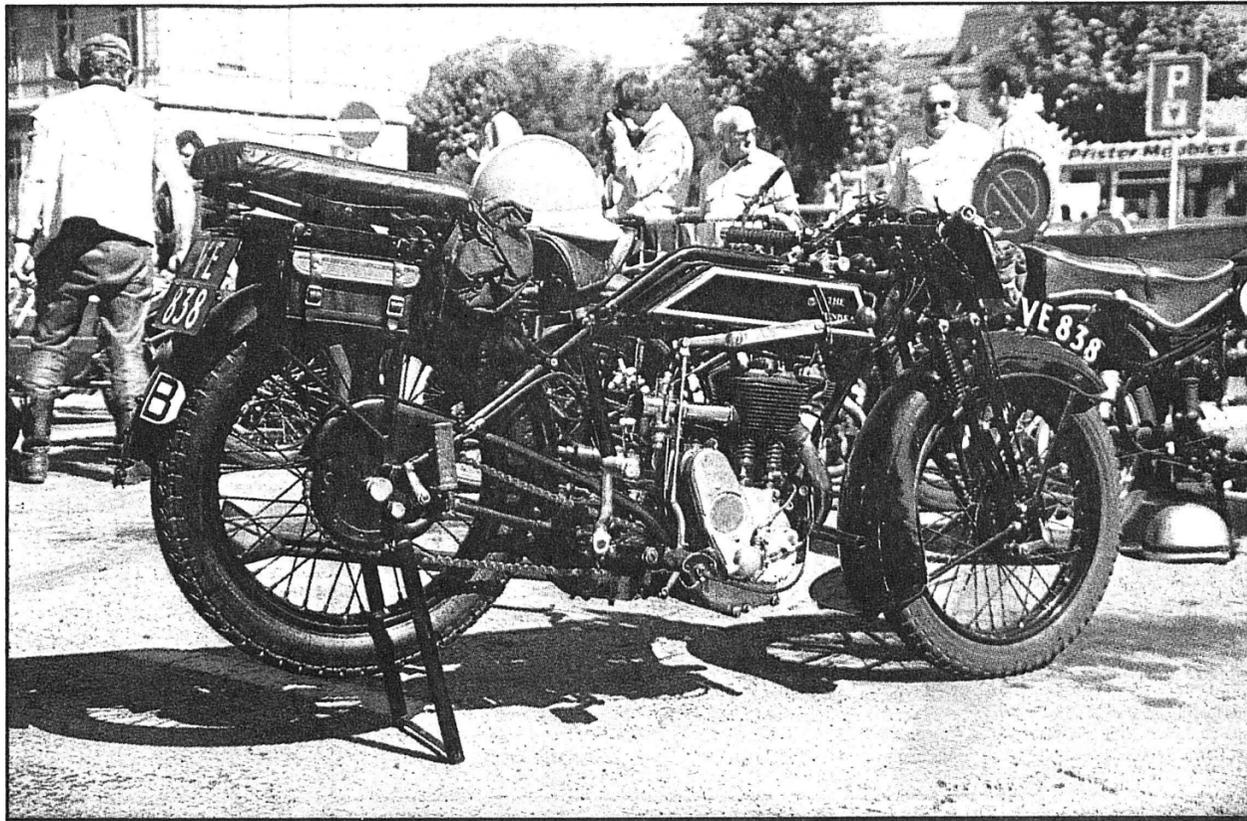
Depuis lundi dernier, une cohorte pétaradante composée de 21 motos anciennes dont la doyenne est une Sunbeam britannique de 1928, sillonne notre pays par monts et par vaux, rien n'étant épargné à ces rutilantes machines amoureusement entretenues par leur propriétaire.

La caravane du 1er Tour de Suisse de motos anciennes a fait escale hier après-midi à Neuchâtel, l'ensemble des concurrents partis le matin de Lucerne ayant rallié l'étape. A relever que l'on n'a déploré qu'une seule panne mécanique, du reste rapidement réparée, depuis le départ de l'épreuve, lundi à Aigle.

C'est à l'initiative de plusieurs passionnés de motos anciennes qu'a été organisée cette course de cinq jours née dans l'enthousiasme. De nombreux propriétaires de motos et side-cars anciens ont immédiatement répondu à l'appel des organisateurs, ces derniers déplorant par contre l'absence de nos compatriotes d'outre-Sarine malgré les invitations envoyées.

Heureuse surprise, une forte délégation de participants étrangers est présente dans cette aventure bien helvétique.

Le comité a d'ores et déjà décidé de reconduire le Tour dans deux



Motos anciennes, de passage dans le canton de Neuchâtel.

(Photo Impar-ms)

ans, espérant cette fois-ci atteindre les cinquantes participants initialement prévus.

Outre la possibilité unique de

voir rouler les motos de nos aïeux et non pas de les admirer, sans vie, dans un musée; cette manifestation est également une excellente

promotion en faveur de la restauration de vieilles motos, ce qui a séduit le pilote neuchâtelois Jacques Cornu qui parraine le Tour.

Il a du reste fait une courte apparition hier au guidon de son side-car de 1929.

M. S.

Centenaire d'une fusion

Aux Bayards, l'union locale et nationale sera fêtée le 1er Août

Aux Bayards, on profitera de la Fête nationale pour célébrer le centenaire de l'union du Grand et du Petit. Unité locale et unité nationale. De quoi oublier qu'il fallut 40 ans d'après négociations, assorties d'une occupation par la troupe en 1849, pour que les Bayards consentent à se séparer des Verrières et que les bourgeois s'unissent pour le meilleur et pour le pire. C'est aussi l'occasion de rappeler à grands traits l'histoire de ce petit village.

nier recensement. En 1889, les armoiries actuelles sont adoptées.

Les deux mains qui s'étreignent (une foi en langage héraldique) symbolisent l'union, alors que la

tour et la chaîne rappellent le péage installé au Moyen Age au-dessus de Saint-Sulpice.

Enfin, relevons la présence aux Bayards de figures contemporaines

célèbres. Les frères Alex et Werner Jacot, luthiers établis de 1944 à 1977 et Bertha Zurbuchen-Bähler, dite la Malote, distillatrice clandestine d'absinthe décédée le 6 juin 1969. (sp-jjc)

Sous sa formule actuelle, la commune des Bayards est la benjamine des onze entités politiques qui constituent le district du Val-de-Travers. Elle est née en 1888 seulement, bien que son nom soit déjà cité six siècles plus tôt dans un acte de 1284. Un chevalier de la région, Guy de Vautravers, possédait alors un faux de pré (5400 mètres carrés environ) («in plano de Bayar»).

CHARLES LE TROP TÊMÉRAIRE

En 1372, le Grand et le Petit Bayard sont incorporés à la seigneurie, puis à la mairie des Verrières. En 1404, c'est l'adhésion des deux Bayards à la générale communauté des Verrières, sorte de commune avant la lettre, et qui durera jusqu'en 1888.

Le 8 février 1476, défaite de l'avant-garde de l'armée du duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, au défilé de la Chaîne et à la Tour Bayard, sur la route menant à Saint-Sulpice. En 1677, le 28 octobre, le temple est achevé. Le 2 mai 1682, un tremblement de terre réveille les Bayardins. Le 27 avril 1712, les Bayards sont érigés en paroisse distincte de celle des Verrières. C'est le début de l'autonomie.

JEAN DES PANIERS

En 1740, le 21 août, Jonas de Géliou naît à la cure. Il sera largement connu sous le surnom de

«Père des abeilles», comme spécialiste réputé de tous les aspects de l'apiculture. Quarante-neuf ans plus tard, le 3 mars, naîtra une autre figure célèbre des Bayards: Jean-Claude Letondal, dit Blanc, vannier, oiseleur et musicien, plus connu sous le surnom de Jean des Paniers. Attaqué par un loup, il le chassera en sortant un horrible canard de sa clarinette...

Encore une célébrité: le Dr Edouard Piaget, chercheur en botanique, qui naîtra le 3 novembre 1813.

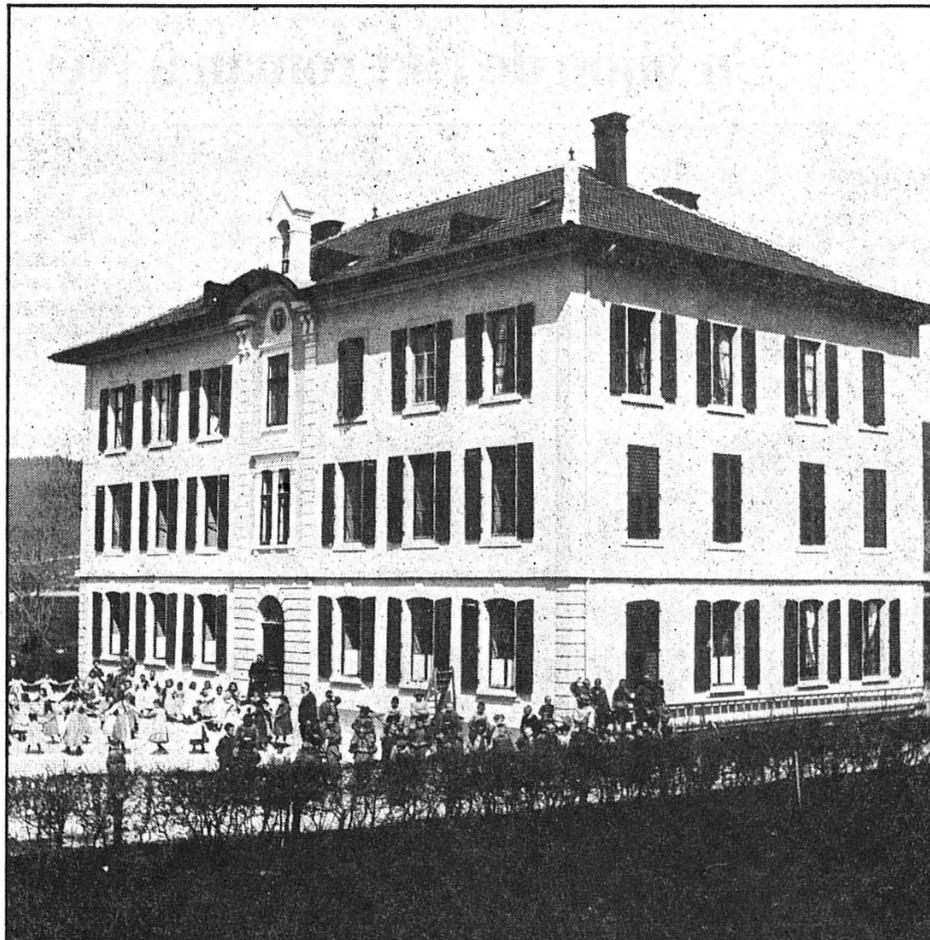
RÉVOLUTION: LA GUERRE

En 1848, les Bayardins adhèrent à «l'ordre des choses établi par la Révolution du 1er mars» et dirigée par leur concitoyen Alexis-Marie Piaget. Pourtant, le Grand demeure fondamentalement attaché à l'ancien régime, tandis que le petit applaudit à l'avènement de la République. Les habitants tomberont d'accord le 30 avril en rejetant la constitution...

Le 29 octobre 1877, c'est l'inauguration du nouveau collège. Dessiné par l'architecte Pierre Jéquier, de Fleurier, il a coûté 98.000 francs. Érigé pour les deux bourgeois, il confirma le courant unionniste scellé en 1888.

CÉLÈBRE DISTILLATRICE

En 1884, les Bayards comptent 136 habitants. Il en restait 308 au der-



Le collège des Bayards au début du siècle. Inauguré en 1877, il symbolise le courant unionniste scellé en 1888. (Collection C. Tharin)

LA CHAUX-DE-FONDS

Piscine des Mélézes: ouv. 9-20 h.
Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h 30-19 h.
Vivarium: lu-ve 14-17 h, sa-di 10-12 h, 14-17 h.
Musée paysan: tous les jours sauf ve, 14-17 h. Expo cheval à la ferme.
Musée international d'horlogerie: tous les j. sauf lu 10-12 h, 14-17 h. Expo Le mètre et la seconde, jusqu'au 21 août.
Musée des beaux-arts: tous les j. sauf lu 10-12 h, 14-17 h. Me jusqu'à 20 h.
Musée d'histoire naturelle: ma-sa 14-17 h, di 10-12 h, 14-17 h.
Musée d'histoire et médaillier: lu-ve ouv. sur demande; sa 10-12 h, 14-17 h. Fermé lu 1er août.
Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa 17 h 30-21 h.
Bibliothèque de la Ville: jusqu'au 6.8, lu 16-19 h, ma à ve 10-12 h, 16-19 h. Fermée lu 1er août.
Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32, fermée jusqu'au 6.8. Ronde 9, lu à ve 10-12 h, 15-18 h. Fermée lu 1er août.
Ludothèque: Serre 16, fermée jusqu'au 11.8, réouv. le 15.8, 15 h 30.
Ménageothèque: rens. 28 14 46.
Piscine des Arêtes: lu-ma-sa 10-20 h, me-je-ve 10-21 h, di 9-18 h.
Centre de rencontre: en dehors des activités, lu-ve, 10-12 h, 16-18 h; fermé jusqu'au 29.7.
Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: fermé jusqu'au 15.8.
Inform. touristiques: lu-ve, sa jusqu'à midi, 28 13 13, rue Neuve 11.
Planning familial: Sophie-Mairet 31, 28 56 56, jusqu'au 5.8, lu, me, ve 16 h 30-18 h 30.
Consultations conjugales: Collège 9, 28 66 72. Fermée jusqu'au 13.8.
Service d'aide familiale: Marché 4, 28 22 22, lu-ve 8-12 h, 14-16 h.
Ecole des parents: 26 87 76 et 23 02 84.
Parents inform.: 038/25 56 46.
Parents anonymes: aide aux parents en difficulté, 039/26 89 94.

SOS Futures mères: lu et ve 8-21 h, ma, me, je 8-13 h. 038/66 16 66.
Groupe allaitement: 28 43 29 ou 28 70 38.
Crèche de l'amitié, Manège 11: 28 64 88. Fermée jusqu'au 8.8.
Crèche Beau-Temps 8: lu-ve, 26 87 77. Fermée jusqu'au 15.8.
Garderie La Farandole, Paix 63: 23 00 22, fermée jusqu'au 8.8.
Services Croix-Rouge: Paix 71, 23 34 23. Baby sitting, fermé jusqu'au 8.8; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h 30-12 h, 14-17 h 30. Consultations pour nourrissons, fermé jusqu'au 16.8.
Soins à domicile et consult. pour stomisés, Collège 9: 27 63 41, lu-ve.
Ligue contre la tuberculose: Serre 12, 28 54 55, lu-ve.
Information diabète: Collège 9, ve après-midi, 27 63 41.
Assoc. suisse pour les sourds démutés: Jardinière 23, centre d'orthophonie, perm. dernier je du mois, 13-15 h.
Pro Infirmités: Marché 4, 28 83 28, lu-ve.
Boutique 3e âge: Serre 69, fermée jusqu'au 22.8.
Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me 14-18 h 30, je 14-18 h.
Habillerie du CSP: Soleil 2, fermée jusqu'au 22.8.
Vieux Puits du CSP: Puits 1, fermé jusqu'au 22.8.
Boutique et Bouquiniste CSP: Soleil 2, fermée jusqu'au 22.8.
Pro Senectute: lu-ve, Service soc., gym, natation: L.-Robert 53, 23 20 20, le matin. Repas à domicile: 23 20 53, le matin.
AVIVO: 26 53 48 ou 23 50 85.
Accueil du Soleil: Serre 67, fermé jusqu'au 15.8.
Eglise réformée: secrétariat, 23 52 52.
Drop in: Industrie 22, tous les jours 16-19 h, 28 52 42.
Service médico-social: Paix 13, info., prévention et traitement de l'alcoolisme, 23 16 23, lu-ve.
Alcooliques Anon.: 23 24 06.

SOS alcool: 038/25 19 19.
Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): 41 41 49 et 23 07 56.
La Main-tendue: 143, 20" d'attente.
Service d'aide aux victimes d'abus sexuels: Serre 12, lu 8-11 h, 16-20 h; ma 8-11 h, 14-18 h; je 8-11 h, 28 79 88.
Hôpital: 21 11 91.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. Coop 1, rue Neuve 9. Ensuite police locale, 23 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Consommateurs-Information et Conseils en budget: Grenier 22, lu, 14-17 h 23 37 09.
Consult. juridiques: Serre 67, fermée jusqu'au 10.8. Réouv. 11.8.
Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour toute nationalité, lu au ve, 8-12 h, 14-17 h 45, 28 37 31.
Confédération romande du travail: permanences syndicales, lu 19-20 h, L.-Robert 83, 23 30 50.
Ass. déf. chômeurs: Progrès 89 (1er étage), ma, me, ve 16-19 h, 23 60 18.
Société protectrice des animaux: Hôtel-de-Ville 50b, 26 51 93, tous les jours.
Police secours: 117.

Feu: 118

CINÉMAS

Corso: 21 h, Braddock.
Eden: 21 h, En tout innocence; 23 h 15, Ardeurs torrides.
Plaza: 17 h 30, 20 h, Bird.
Scala: 21 h, Rendez-vous avec la mort; 19 h, Amsterdamned.

LE LOCLE

Cinéma Casino: fermeture annuelle.
Piscine du Communal: ouv. 9-20 h.
Musée d'horlogerie: ouvert tous les jours sauf lu, 10-12 h, 14-17 h.
Musée des beaux-arts: di, 14-17 h.
Bibliothèque Ville: fermée jusqu'au 6.8.
Bibliothèque des jeunes: M.-A.-Calame 15, fermée jusqu'au 13.8.
Ludothèque: Crêt-Vaillant 37, lu et je 15 h 30-18 h, sa 9-11 h.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. Coopérative. Ensuite le numéro 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, 31 10 17 ou service d'urgence de l'hôpital, 34 11 44.
Permanence dentaire: 31 10 17 rens. Information diabète: Hôpital, lu après-midi, 34 11 44.

Soins à domicile: 16 h 30-18 h 30, lu-ve 31 20 19, ma, me, je 31 11 49, 17-18 h 30.
Dépôt d'objets sanitaires des samaritains: Poste de Police, 31 10 17.
La Main-Tendue: 143.
AVIVO: 31 51 90.
Pro Senectute: gym, ma 8 h 45-10 h, petite salle du Musée, M.-A.-Calame 6.
Service aide fam: 31 82 44, lu-ve 9-10 h.
Planning familial: 28 56 56, lu-ve.
Consultations conjugales: lu-ve, 038/24 76 80.
Office social: Marais 36, 31 62 22. Fermé jusqu'au 8.8.
SOS alcoolisme: 038/25 19 19.
Service d'aide aux victimes d'abus sexuels: lu 9-11 h, je 14-20 h, 28 79 88.

Crèche pouponnière: fermée jusqu'au 15.8.
Ecole des parents: 31 85 18; garderie ve 14-16 h 30.
Société protectrice des animaux: 31 13 16 ou 31 41 65.
Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, fermé jusqu'au 10.8.
Contrôle des champignons: lu dès 20 h 30, local Soc. mycologique, Envers 20; ma-ve 31 31 71, 18 h 30-19 h; sa-di 19-20 h au Poste de Police.
Le Grand-Cachot-de-Vent: expo Pierre-Humbert, peintures, jusqu'au 14 août, tous les j sauf lundi, 14 h 30-17 h 30, di 10-17 h 30.
MONTAGNES NEUCHÂTELOISES
Service aide familiale: 37 18 62.

NEUCHÂTEL

Quai Osterwald: 20 h 30, orchestre champêtre «Echo des Montagnes».
Plateau libre: 22 h, Force majeure.
Bibliothèque publique et universitaire: Prêt Fonds général, lu à ve 9-12 h, 14-17 h; sa fermé. Lecture publique, lu à ve 13-20 h, sa fermé jusqu'au 20 août. Expo perm. J.-J. Rousseau, manuscrits.
Bibliothèque des pasteurs: Fbg Hôpital 41, fermé jusqu'au 15.8.
Musée d'ethnographie: tous les j. sauf lu 10-17 h. Expo: Les ancêtres sont parmi nous. Jusqu'au 8.1.89.
Musée d'art et d'histoire: tous les j. sauf lu 10-12 h, 14-17 h, peintres neuchâtelois. Jusqu'au 4.9. Expo de sculptures de Condé, jusqu'au 9.10.88. Expo Th. Stravinsky, jusqu'au 11 sept.
Musée d'histoire naturelle: tous les j. sauf lu, 10-17 h. Expo «Papillons», jusqu'au 8.1.89.
Musée d'archéologie: tous les j. sauf lu 14-17 h.

Musée des beaux-arts: tous les j. sauf lundi, 10-12 h, 14-17 h, je 20-22 h.
Galerie Ditesheim: expo «Confrontations», ma à ve, 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h, 14 h 30-17 h 30, di, lu fermé. Jusqu'au 13 août.
Pharmacie d'office: Coopérative, Grand-Rue. Ensuite 25 10 17.
Parents-infos: 038/25 56 46, lu 18-22 h, ma 9-11 h, je 14-18 h.
SOS alcoolisme: 038/25 19 19.
Alcool. Anonymes: 038/55 10 32 (le soir).
La Main-Tendue: 143.
Service d'aide aux victimes d'abus sexuels: lu 9-11 h, je 14-20 h; 039/28 79 88.
SOS futures mères: 038/66 16 66, lu et ve 8-21 h, ma, me, je 8-13 h.
Consul. conjugales: 038/24 76 80.
Pro Senectute: Côte 48a. Service social, activités sportives, vacances, 038/24 56 56. Repas à domicile, 038/25 65 65 le matin.
Service animation, 038/25 46 56, le matin.

Information diabète: Fbg de l'Hôpital 65, me après-midi, 038/24 33 44.
Auvemier, Galerie Numaga: «Expo ici et ailleurs, des affinités». Ma à di, 14 h 30-18 h 30. Jusqu'au 11 sept.

CINÉMAS

Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, 22 h 45. Le de protocole; 15 h, 17 h 45, 20 h 30, 23 h, Milagro; 15 h, 17 h 45, 20 h 45, Trois hommes et un bébé.
Arcades: 18 h 30, 21 h, Le grand bleu.
Bio: 20 h 30, Les damnés.
Palace: 18 h 30, 20 h 45, Risky Business; 23 h, Prince - Under the cherry moon.
Rex: 15 h, 20 h 45, Brisby et le secret de Nimh; 18 h 45, 23 h, Sammy et Rosie s'envoient en l'air.
Studio: 18 h 30, 21 h, 23 h, Frankenstein junior.

CANTON DU JURA

Office du tourisme des Franches-Montagnes, Saignelégier: lu-ve 9-12 h, 14-18 h, sa 9-12 h, 14-16 h, 039/51 21 51.
Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture, aide familiale, planning familial et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, 53 17 66.
Transport handicapés, service «Kangourou»: 65 11 51 (Porrentruy) ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).
Dépôt-atelier de réparation de moyens auxiliaires pour handicapés: Ch. de l'Etang 5, Delémont, 22 60 31.
SOS futures mères: 066/22 26 26.
LES BOIS
Ludothèque: 1er lu du mois, 14 h 30-17 h 30, salle école ménagère.

LE NOIRMONT
Cinéma: 20 h 30, Les gens de Dublin.
Ludothèque: salle sous l'église, 3e me du mois, 13 h 30-16 h 30.
LES BREULEUX
Ludothèque: anc. école primaire, 4e me du mois, 13 h 30-16 h 30.
SAIGNELÉGIER
Centre de loisirs des Franches-Montagnes: Piscine, solarium, lu 13 h 30-21 h, ma-sa 10-21 h, di 10-18 h; sauna, ma, me, ve 17-21 h, sa 13-21 h, di 13-18 h; fitness, lu, me, je 18-21 h, ma, ve 16-21 h, sa 9-14 h.
Ludothèque: Sommètres 2, ma 14 h 30-16 h, je 16-17 h 30. Ordinateur, ma 16-18 h.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements 51 21 51.

Préfecture: 51 11 81.
Police cantonale: 51 11 07.
Service du feu: 118.
Service ambulance: 51 22 44.
Hôpital maternité: 51 13 01.
Médecins: Dr Boegli, 51 22 88; Dr Bloudanis, 51 12 84; Dr Meyrat, 51 22 33; Dr Baumeier, Le Noirmont, 53 11 65; Dr Bosson, Le Noirmont, 53 15 15, Dr Tettamanti, Les Breuleux, 54 17 54.
Pharmacie des Franches-Montagnes: 039/51 12 03.
Service social tuberculose et asthme: 51 11 50.
Baby-sitting Croix-Rouge: 039/51 13 42.
SOUJCE
Musée de la Radio: ma-di, 14-18 h.

VAL-DE-TRAVERS

Couvet, cinéma Colisée: fermeture annuelle.
Couvet, Vieux-Collège: ludothèque, lu 17-18 h 30, me 14-16 h.
Couvet, Pavillon scolaire: bibliothèque communale, fermée jusqu'au 15.8.
Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu-ma, 17-20 h, je, 15-18 h, fermée jusqu'au 1.8.
Môtiers, Château: 10-22 h, expo D. Deligne, jusqu'au 1.9.
Môtiers, Mascarons: sa, di, expo Bassand et Poncet, jusqu'au 28.8.
Baby-sitting: 61 17 29.
Fleurier, Centre de rencontre: 61 35 05. Fermé jusqu'au 2.8.
Informations touristiques: gare Fleurier, 61 10 78.
Police cantonale: 61 14 23.

Police (cas urgents): 117.
Feu: Centre de secours du Val-de-Travers, 118.
Hôpital de Fleurier: 61 10 81.
Hôpital de Couvet: maternité et urgences 63 25 25.
Ambulance: 117.
Aide familiale du Val-de-Travers: 61 28 95.
Fleurier, infirmière visitante: 61 38 48.
Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, 61 35 05, repas à domicile, fermé jusqu'au 4.8.
La Main-Tendue: 143.
SOS alcool: 038/25 19 19.

VAL-DE-RUZ

Château de Valangin: tous les j. 10-12 h, 14-17 h, fermé ve après-midi et lu. Au Cellier, expo «La dentelle au Pays de Neuchâtel», jusqu'au 4 déc. Démonstrations je et di après-midi.
Service de garde pharmacie et médecin: en cas d'urgence, 111 ou gendarmerie 24 24 24.
Hôpital et maternité: Landeyeux, 53 34 44.
Ambulance: 117.
Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu-ve, 11-12 h, 17 h 30-18 h, 53 15 31.
Aide familiale: 53 10 03.
La Main-Tendue: 143.
Protection des animaux: 038/31 82 23.

JURA BERNOIS

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, 032/93 64 66.
Service social du Jura bernois, (inform., renseign. et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, 039/44 14 24. Corgémont, Centre Village, 032/97 14 48. Court, rue du Temple 1, 032/92 97 50.
Service médico-psychologique: consult. enfants, adolescents et familles, St-Imier, 039/41 13 43, Tavannes, 032/91 40 41.
Centre social protestant: service de consult. personnelle, conjugale, sociale et juridique sur rendez-vous, 032/93 32 21.
Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, 032/91 21 20.
Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.
La Main-tendue: 143.

h, 18 h 30 à 19 h 30. Demi-privé, 13 h 30 à 16 h, 18 h 30 à 20 h. Privé, 13 h 30 à 20 h.
Infirmière visitante: 41 40 29 ou 41 46 41 ou 41 22 14.
Aide familiale: 41 33 95, 9-11 h et 41 38 35 (urgence).
A.A. Alcooliques anonymes: 032/97 27 97 et 039/23 24 06.

COURTELARY

Service du feu: 118.
Police cantonale: 44 10 90.
Administration district: 44 11 53.
Infirmière visitante: 44 14 34 ou 44 14 24.
Médecins: Dr Chopov 039/44 11 42 - Dr Ennio Salomoni 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville 032/97 11 67 à Corgémont.

TRAMELAN

Ludothèque: fermée jusqu'au 16.8.
Bureau de renseignements: Grand-Rue, 97 52 78.
Services techn. et permanences eau-électricité: 97 41 30.
Feu: 118.
Police cantonale: 97 40 69.
Police municipale: 97 51 41; en dehors des heures de bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Graden 032/97 51 51. Dr Meyer 032/97 40 28. Dr Geering 032/97 45 97.
Pharmacies: H. Schneberger 032/97 42 48; J. von der Weid, 032/97 40 30.
Service de soins à domicile et dépôt sanitaire: 97 68 78, 14-15 h, tous les jours.
Aide familiale: 97 61 81.
Landau-service: Collège 11, 97 66 71. Fermé jusqu'au 31.7.
Centre puériculture, Collège 11: ve, 15-17 h, 97 62 45. Fermé jusqu'au 31.7.

Un bijou de l'art roman à Neuchâtel



En cette période de canicule, rien de tel qu'une petite visite à la Collégiale de Neuchâtel, ne serait-ce que pour se rafraîchir... Ce lieu saint mérite d'ailleurs plus qu'un simple coup d'œil et le visiteur attentif pourra y admirer un des bijoux de l'art roman. (Imp - Photo Schneider)

Au Tribunal de police

Treize affaires étaient soumises jeudi 7 juillet à l'appréciation du Tribunal de police, présidé par Mme Valentine Schaffter, assistée au greffe par Mlle Pascale Tièche. Une plainte a été suspendue, deux causes renvoyées pour preuves. Cinq jugements seront rendus à une date ultérieure. Dans les autres cas, les condamnations suivantes ont été prononcées:

Pour infraction LFStup, B. J. écope de 250 fr d'amende et 190 fr de frais. Le tribunal ordonne la confiscation et la destruction de la drogue séquestrée.

Une ivresse au volant et infraction LCR-OCR coûte à R. K. une amende de 1200 fr et 300 fr de frais, peine radiée après 2 ans.

Pour ivresse au volant, encore, et infraction LCR-OCR F. V. se voit infliger une amende de 500 fr et 290 fr de frais, peine radiée après 2 ans.

Coupable d'alarme, P. B. se retrouve avec 250 fr d'amende et 50 fr de frais.

Pour infraction LCR et par défaut, M. T. est condamné à 20 fr d'amende et 70 fr de frais. (Imp)

ÉTAT CIVIL

LA CHAUX-DE-FONDS

Décès
Brossard née Pauli Alice Frieda, épouse de Brossard Eusèbe Sylvain. - Maurer Henri Albert, veuf de Maurer née Buri Suzanne Betty.

NAISSANCE

MICHAEL
a la grande joie d'annoncer la naissance de son frère

MARC-ALEXANDRE

le 27 juillet 1988

Maternité-Hôpital

Liliana et Jean-Daniel

CALAME

Cernil-Antoine 11

La Chaux-de-Fonds

L'aventure au quotidien du CAR
Une dizaine de sorties estivales pour les 10-13 ans

Le camp à vélo en Hollande à peine terminé, le CAR, Centre d'animation et de rencontre, propose aux 10-13 ans un collier de sorties concoctées au jour le jour. Le premier bus part mercredi.

Le Centre d'animation et de rencontre, le CAR, s'est souvenu du camp à vélo de l'année dernière. Le matin, les gosses ne savaient pas où ils allaient dormir et cela leur a plu. Dans la case blanche de l'été, Thomas Hänni, responsable du CAR, a voulu mettre après les deux semaines et demie du camp-vélo 88 en Hollande quelque chose qui ressemble aussi un peu au passeport-vacances de l'automne. Et offrir une activité «sport-nature» au jour le jour à ceux des 10-13 ans qui ne sont pas partis en vacances ou déjà rentrés.

Du mercredi 3 au vendredi 12 août, le CAR partira donc chaque

jour en balade, dans la région principalement. Pas besoin de s'inscrire des semaines à l'avance. Un coup de fil la veille suffit. Les enfants et parents intéressés choisiront un jour, ou une activité, sans aucune obligation de revenir le lendemain. Les départs, en car, sont organisés au jour le jour. Pour Thomas Hänni, c'est «l'aventure au quotidien», une première expérience.

La finance d'inscription est fixée à 10 francs la journée. Plus le pique-nique à prendre selon l'activité. Forfait bon marché, dit Thomas Hänni, afin que tous les intéressés puissent y participer. Le matériel à emporter est également réduit à minimum: un maillot de bain par exemple.

Autant que possible, les animateurs ont choisi des buts un peu étranges. Ce ne seront pas forcément

des découvertes exceptionnelles, parfois même l'excursion permettra de revoir un site ou de repratiquer un sport.

Sans dévoiler l'ensemble du programme, on peut dire que le sport justement y tient une large place. Du côté du lac, les gosses intéressés pourront pratiquer voile, planche à voile, canoë, kayak; sur les routes le vélo; à l'abri du soleil, découvrir des grottes dont on a tiré parti de curieuses manières. Le CAR s'intéressera aussi aux chevaux, à la moto, à notre journal.

Des encarts publicitaires paraîtront dans ces colonnes donnant des renseignements plus précis. Avec cette petite série d'aventures au quotidien le CAR pense répondre à un souhait. «Nous verrons quel écho notre initiative rencontrera», conclut Thomas Hänni.

R.N.

L'avant-dernière volée de glace

Quatrième semaine de l'Ecole internationale de hockey



La quatrième volée de l'Ecole internationale de hockey: les petits sur la glace de la patinoire à ciel ouvert.



Les grands sur celle de la patinoire couverte. (Photos Schneider)

Les cours de l'Ecole internationale de hockey d'été dirigés par Stu Cruikshank touchent à leur fin. La quatrième évolue encore aujourd'hui et demain sur la glace de la patinoire couverte à raison de trois heures par jour. Sans compter la gymnastique et les pauses-piscine. (Imp)

Feu: 118

PUBLICITÉ
Engageons de suite

Aides Ferblantiers-Couvreurs

OK PERSONNEL SERVICE
☎ 039 / 23.04.04

Clic - Clac Signé Marcel



Elle a touché le fond de l'été...

(Photo Impar-Gerber)

Précieux instants de musique baroque

Enchantement au Grand-Cachot-de-Vent



De prestigieux musiciens.

(Photo m)

Répondant à l'invitation de la Fondation du Grand-Cachot-de-Vent, un public relativement nombreux se pressait dimanche dernier dans ce que fut la grange de la vieille demeure pour écouter «Il Gruppetto» dans l'interprétation d'œuvres dues à des auteurs du XIIIe siècle.

Valérie Winteler et Jan de Winne aux flûtes traversières baroques et Irentrand Hubatschek au violoncelle forment un trio parfaitement harmonieux, les uns et les autres dominant aisément les difficultés du programme qu'ils ont choisi.

La technique est parfaite, à l'image d'une sonorité chaleureuse, toujours soutenue par le remarquable accompagnement du violoncelle.

Après la «Sonata notturna», de Carlo-Antonio Campione, «Il Gruppetto» a interprété avec le même bonheur un trio de Giuseppe Cambini, puis une œuvre de Carl Stamnitz, s'agissant d'un trio en sol majeur, suivi d'une sonate de Johann-Ignaz Clauseck. Valérie Winteler, ensuite, accompagnée par Irentrand Hubatschek, a démontré ses remarquables qualités de musicienne en interprétant une sonate pour flûte et violoncelle de Nicholas Dothel.

Le concert s'est achevé par un trio de Franz-Anton Hofmeister et ce sont de longs et chaleureux applaudissements qui ont salué la virtuosité, et tout à la fois la simplicité des trois jeunes musiciens, tous titulaires de diplômes décernés par des conservatoires de haute renommée. (m)

Tout sur le 1er Août
Demandez le programme!

Lundi 1er Août, toutes les communes du district célèbreront la Fête nationale. Animations, cortèges, discours et feux d'artifice ponctueront cette journée de commémoration du pacte de 1291.

Au Locle, la Fête du 1er Août est organisée par l'A.D.L. et se déroulera dès 17 h. à l'avenue du Technicum. Dès 18 h., la soupe aux pois sera offerte, saucisses campagnardes et boissons pourront être dégustées au rythme de la musique de l'orchestre Alpha.

Après la sonnerie de cloches à 20 h., un cortège conduit par la fanfare des Fins avec la participation de la Société de cavalerie du district du Locle, du Groupement des femmes paysannes et de la Société des scouts défilera en ville par les rues Daniel-JeanRichard, horloge fleurie, M.-A. Calame, Temple, Henry-Grandjean, Hôtel de Ville, jusqu'à la place de fête.

Le cortège se mettra en route à 20 h. 45. Les souhaits de bienvenue seront donnés devant l'Hôtel de Ville par Philippe Senn, président du comité du 1er Août à 21 h. 15, suivis des productions de la Musique des Fins et du message patriotique de Jean-Pierre Tritten, président de la ville. Lecture du Pacte de 1291, hymne national et feux d'artifices (vers 22 h. 30) marqueront la fin de la fête prévue aux alentours de 24 h.

AUX BRENETS

La manifestation, aux Brenets, se déroulera sur la place du village.

Organisée par le Hockey-Club de la localité, elle débutera vers 19 h. avec de l'animation dans les rues. De 20 h à 20 h 15, les cloches sonneront. Musique à 21 h. pour annoncer l'allocution de Rémy Cosandey, président de l'Association suisse pour les Cités unies.

A 22 h. départ au rond-point de la rue Pierre-Seitz, prière patriotique, feu et cantique suisse chanté par l'assemblée. Les feux d'artifice seront tirés à 22 h. 30 devant le temple. La fête se poursuivra jusqu'à 24 h. avec musique, cantine et petite restauration sur place. En cas de mauvais temps, la manifestation aura lieu dès 19 h. à la halle.

AUX PONTS-DE-MARTEL

Les Ponts-de-Martel et Brot-Plamboz célèbreront le 1er Août cette année à la patinoire des Biolles. Après la traditionnelle sonnerie des cloches à 20 h., le rassemblement du cortège est prévu à 20 h. 30 au haut du village. Dès 20 h. 45, le cortège, composé des sociétés locales et des autorités des deux communes, empruntera la Grande Rue, la Place et la route cantonale jusqu'à la patinoire des Biolles. La Société des tourbières se placera à la fin du cortège avec un char sur lequel les enfants pourront monter munis de leurs lampions.

Au cours de la manifestation organisée par l'Association de développement des Ponts-de-Martel, le message de l'Eglise sera apporté par le curé de Fleurier Maurice Genoud et le message patriotique par le conseiller communal Gilbert Cruchaud. La fanfare Sainte-Cécile sera également de la partie. Les feux d'artifices et l'hymne national mettront un terme à la célébration. Le HCP invite la population à se retrouver après la manifestation officielle sous un grand couvert. En cas de très mauvais temps, la fête aura lieu à 20 h. 45 à la Salle de paroisse.

À LA CHAUX-DU-MILIEU

A La Chaux-du-Milieu, le 1er Août sera célébré dès 20 h. 15 à l'emplacement habituel (au-dessus de l'Auberge du Vieux Puits) avec la participation de la fanfare. Willy Fahrni apportera le message religieux, suivi d'une allocution du conseiller communal Pierre-Alain Buchs. La fête se poursuivra à la grande salle, une soirée organisée par l'Association de développement.

À LA BRÉVINE

C'est sur la place du village que La Brévine célèbrera le 1er Août. Sonnerie des cloches à 20 h., hymne national, accordéons avec l'Echo des Sapins, allocutions des représentants du Conseil communal et remise d'un souvenir à tous les jeunes qui entrent dans la vie civique en 1988 seront les principaux

points de la manifestation officielle. Puis le cortège se dirigera en fanfare au Crêt Michaud où aura lieu le traditionnel feu.

AU CERNEUX-PÉQUIGNOT

La sonnerie des cloches est prévue au Cerneux-Péquignot à 20 h. Elle sera suivie d'une brève cérémonie à l'église. Le message patriotique sera apporté par la nouvelle conseillère communale A.-Fr. Piaget. Rendez-vous est donné au Crêt. Le traditionnel feu aura lieu à 21 h. La population pourra trouver sur place de quoi réjouir son cœur: un bon verre de vin et des saucisses cuites à la torrée... (cc)

LE LOCLE 17

NAISSANCE

MANON et AUDE sont heureuses d'annoncer la venue de leur petit frère

MAEL

il est né le 28 juillet 1988

à la Clinique Lanixa Montbrillant La Chaux-de-Fonds

Les heureux parents Maurice et Patricia. JEAN-MAIRET-DEBELY Les Jolys 2405 La Chaux-du-Milieu

Passeport-vacances sur les rails

Le p'tit train de Valangin en attraction

Parmi les nombreuses possibilités de délasserment et de loisirs offertes cette année par le passeport-vacances du bas du canton, les voyages en p'tit train ont retenu l'attention d'une centaine de jeunes, âgés de sept à dix ans.

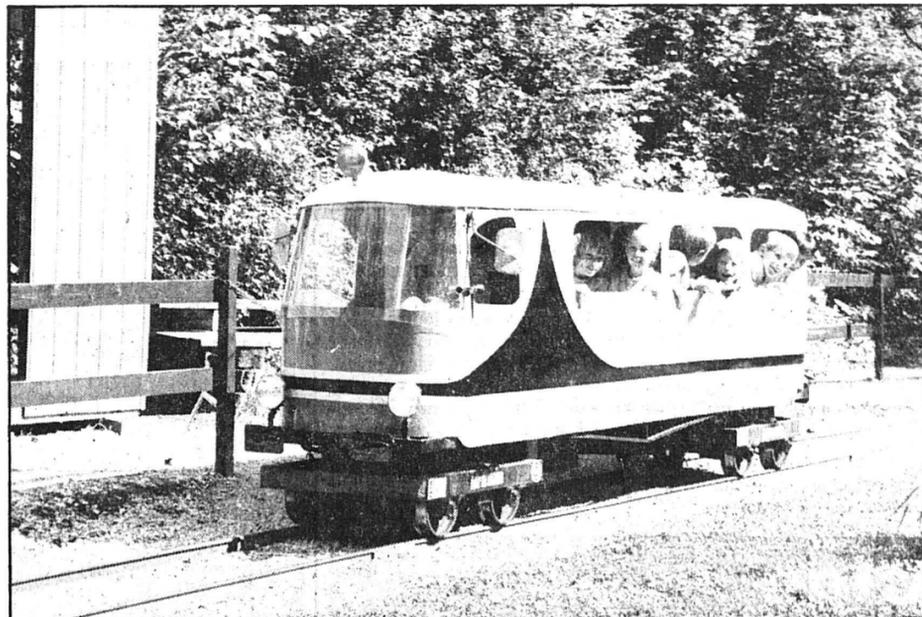
Hier matin, s'est déroulée la quatrième de six balades prévues avec le train électrique mis en service par la Société d'émulation de Valangin et environs (SEVE) au pied des remparts du château de Valangin.

Une quinzaine de jeunes venus de tout le Littoral ont participé à cette activité sous la conduite de M. Charles Charrière qui est plus spécialement chargé de la mise en service du train chaque week-end.

Le train circule ordinairement, du 1er avril au 6 novembre, tous les samedis et dimanches ainsi que les jours fériés entre 14 et 18 heures.

BÉNÉVOLAT

Sans le bénévolat des quelque 16 conducteurs de la motrice, dont six dames, autant de membres de la SEVE qui s'occupent encore de l'entretien du circuit, du matériel et des équipements de plus en plus nombreux qui jalonnent cet ancien verger au bord du Seyon, il y a



Le p'tit train fait un malheur au passeport-vacances.

(Photo Impar-ms)

longtemps que l'on aurait renoncé, nous expliquait M. Charrière

Néanmoins, même si l'on souhaiterait un peu plus de visiteurs, il n'est pas question d'abandonner cette attraction pour les jeunes et, au contraire, l'équipe des instiga-

teurs du projet travaille à la réfection d'un autre wagon-motrice et prépare diverses améliorations techniques et d'équipement.

L'entretien du circuit occupe les membres de la SEVE à raison de 300 à 400 heures de travail par an, un énorme boulot compte tenu du

nombre trop restreint d'utilisateurs.

Aussi, la société va encore tenter de mieux faire connaître cette attraction en éditant, en septembre prochain, une série de cartes postales qui seront vendues aux touristes et visiteurs de passage. M. S.

Vague de cambriolages

A Neuchâtel et sur le Littoral

La police cantonale communique : Depuis le début de l'été, la police cantonale neuchâteloise enregistre une redrudescence de cambriolages plus particulièrement en ville de Neuchâtel et sur le Littoral.

De nombreux appartements ainsi que des bureaux, magasins, garages et restaurants sont la cible des malfaiteurs. Ils opèrent aussi bien de jour que de nuit et recherchent plus particulièrement de l'argent, des bijoux, des appareils photographiques, etc. Les auteurs s'introduisent principalement en fracturant les portes d'entrée à l'aide d'outils.

Selon certains renseignements et indices, il est possible que des femmes ou des jeunes filles se trouvent parmi les voleurs.

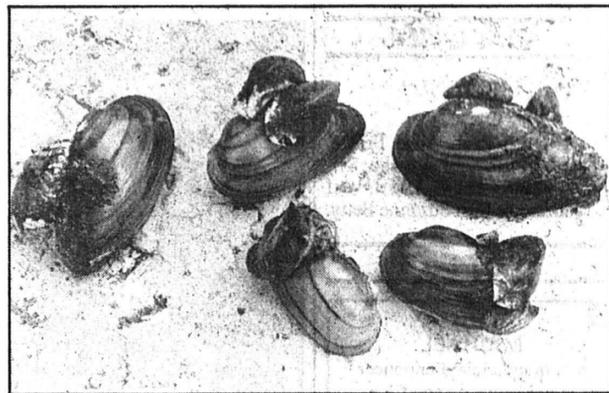
La police cantonale rappelle les quelques conseils suivants en rela-

tion avec les départs en vacances ou absences prolongées.

- Déposer votre argent et vos objets de valeur dans un safe de votre banque.
- Faites lever votre courrier ou pensez à la poste restante.
- Laissez votre clé à une personne de confiance qui puisse s'occuper de votre appartement durant votre absence.
- Chez vous ne fermez pas à clé les tiroirs et les portes des meubles et bureaux, ce n'est pas un obstacle pour les cambrioleurs et vous évitez de la sorte que vos meubles ne subissent des dommages.

Le public est prié d'informer immédiatement les services de police de tout fait suspect qui pourrait être en relation avec la commission de tels délits. (comm)

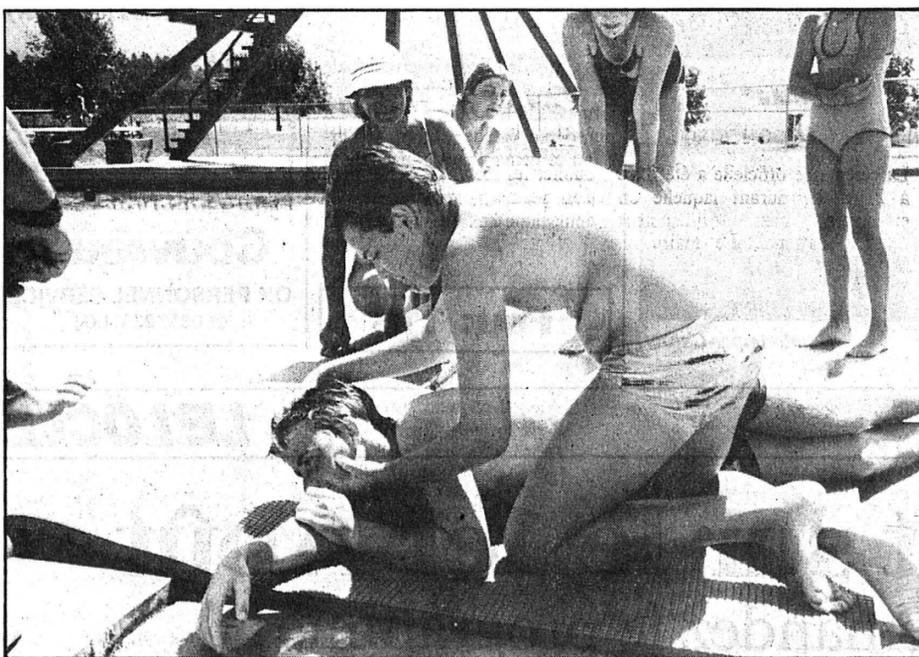
Invasion de coquillages



Il y a une dizaine d'années, des coquillages originaires de la mer Noire sont arrivés dans le lac de Neuchâtel, passagers clandestins accrochés à la coque de voiliers ayant navigué en Europe. Ces crustacés (*Dreasaenia polymorpha*) ont proliféré dans leur nouveau

milieu. Ils se sont multipliés à tel point qu'aujourd'hui, leurs congénères indigènes manquent d'éléments essentiels à leur survie, notamment d'oxygène. Notre béliño ap montre des coquillages suisses attaqués par leurs homologues venus de la mer. (Imp)

Nouveaux sauveteurs à Engollon



Apprendre les gestes qui sauvent.

(Photo Schneider)

Afin d'animer un peu les activités de la piscine, la gardienne Eliane Ruchti a donné un cours de sauvetage destiné à des sauveteurs déjà expérimentés. Il a occupé les participants à raison de douze leçons d'une heure et demie qui se sont déroulées à Engollon en début de soirée.

Le programme des examens finaux consistait en une nage d'endurance sur une distance de 400 m, de différentes disciplines sous l'eau et en surface, de prises de sauvetages et de dégagements. Dans la pratique du repêchage, il fallait également apprendre les techniques de réanimation ainsi que de la théorie.

Les examens finaux se sont déroulés lundi dernier sous l'expertise direction de M. Daniel Boichat, de Cernier. Le cours s'est terminé par une fondue à la buvette de la piscine.

Ont reçu leur brevet I de sauvetage: Anne Gertsch et Martial Challandes, des Genevey-sur-Cofrane; Stéphane Dumuid, de Valangin et Alexandre Kohli, de Cernier. (ha)

La Cinquième Suisse présente

Fête nationale à Enges et Bevaix

Chaque année, la commune d'Enges place sa fête du 1er Août sous le signe de la rencontre avec des compatriotes d'autres régions. Après avoir accueilli d'importantes délégations des villages tessinois de Torre (1986) et obwaldien de Kerns (1987), les autorités communales ont invité cette année une vingtaine de jeunes Suisses de l'étranger. Ils proviennent de 10 pays différents, d'Europe et d'Amérique.

Au cours de leur séjour, ces représentants de la Cinquième Suisse seront reçus dans des familles du village et le programme établi à leur intention permettra de nombreuses rencontres avec la jeunesse locale. Sur les hauteurs de la

localité, ils participeront à la Fête nationale et seront entourés, à coup sûr, par toute la population. Bon séjour sur la terre de leurs ancêtres!

1er Août à Bevaix

S'inspirant de la réussite des fêtes précédentes, le Conseil communal de Bevaix a une nouvelle fois sollicité la collaboration de sociétés villageoises.

La population est attendue nombreuse au Coteau, lundi soir dès 20 h. Après l'allocution du président de commune, se produiront tour à tour les accordéonistes, le chœur d'hommes et la fanfare.

Puis on servira une soupe aux pois avant d'allumer feu et lampions. (rs)

VAL-DE-TRAVERS

En route pour le 1er Août

Onze orateurs pour la Fête nationale

Onze village, onze discours, onze feux. Le Val-de-Travers est en route pour le 1er Août. C'est aux Bayards que la cérémonie sera la plus singulière. On fêtera à la fois l'anniversaire de la Confédération et le centenaire de l'Union du Petit et du Grand Bayard.

Aux Bayards, place de l'école, où à la chapelle en cas de mauvais temps, la cérémonie sera ouverte à 20 h. 15. Allocution du président de commune, du pasteur et de l'orateur officiel, le conteur Jacques-André Steudler. Intermède musical avec les accordéonistes.

En seconde partie, on commémorera le centenaire de l'Union en inaugurant un loup en bronze donné par le peintre animalier Robert Haniard. Discours, duo tzigane, chœur mixte, salut d'Archibald Quartier et de Bernard Grautetel, maire du village jumelé de Paris-L'Hôpital. Feu, feux d'artifice, vin d'honneur et assiette de fromage agrémenteront cette nuit de l'union locale et nationale.

Aux Verrières, c'est le député Pierre Hirschy, de La Sagne, qui

prononcera le traditionnel discours. Cortège à 20 h. 15 depuis le village pour gagner la Malcombe, sur la hauteur, au sud du village. Soupe aux pois offerte, cantine ouverte.

A La Côte-aux-Fées, la soirée commencera au temple après la sonnerie des cloches avec l'allocution du député landeronnais Maurice Girard. Départ en cortège, fanfare de la Croix-Bleue en tête, au nord-ouest du collège où du thé et des gâteaux seront offerts. La Chanson du Haut-Vallon participera à cette fête.

A Saint-Sulpice, les villageois se retrouveront au terrain de football vers 20 h. 30, après la sonnerie des cloches. Ils y entendront Walter Willener, natif de Boveresse, actuel directeur de la Chambre cantonale neuchâteloise d'agriculture et de viticulture. Soupe aux pois offerte, cantine.

A Buttes, les villageois saucionneront à la Plata en écoutant le

discours du professeur Claude Jaquet.

A Fleurier, c'est par un cortège partant de la place du Marché à 20 h. 30 que sera donné le coup d'envoi d'une manifestation se déroulant sur le terrain de football des Sugits. Allocution de Bernard Soguel, président du parti socialiste neuchâtelois, hymne national, feu, puis soirée villageoise. Soupe aux pois et jambon à l'os offerts par la commune; danse avec l'orchestre «Les Petits Voyous du Musette». Tout un programme.

A Môtiers, le secrétaire régional Antoine Grandjean prononcera la traditionnelle allocution au terrain de football vers 21 h. La fanfare l'Harmonie participera à cette fête et le Football-Club ouvrira sa buvette.

A Couvet, construction de locatif oblige, la fête déménagera au sud de la place de la gare du RVT. c'est le conseiller communal Pierre-Alain Rumley, ancien secrétaire régional, aménagiste cantonal, qui prononcera le discours.

A Boveresse, les habitants se rassembleront devant le temple pour gagner, en cortège, le terrain de sport situé trente mètres plus loin. C'est sans doute le plus petit (et sympathique) défilé du monde. Il mériterait de figurer dans le livre des records. Vin d'honneur et soupe aux pois offerts, discours du conseiller général René Blanc, feu, fête.

A Travers, la population se retrouvera sur le terrain de football où les cantines s'ouvriront dès 18 h. Repli stratégique dans la salle de l'Annexe en cas de pluie. Grillades, discours du pasteur Mendéz vers 21 h., concert de la fanfare la Persévérante, cantique suisse, feux d'artifice.

A Noiraigue, vers 21 h. le député Eric Schlub, de Saint-Sulpice, prononcera le discours patriotique sur le terrain de sport situé au centre du village. Cortège aux flambeaux, hymne nationale avec la fanfare l'Espérance, réception des jeunes citoyens ayant atteint la majorité civile (20 ans). Le hockey servira des grillades et des boissons. (jic)

BROT-DESSOUS

Recherche de conducteur et témoins

Hier vers 5 heures, une auto circulant de Noiraigue à Rochefort a, à Brot-Dessous, au lieu-dit Pré-Punel, heurté une glissière de sécurité avant de traverser la chaussée pour enfin terminer sa course dans un champ. Sans se soucier des dégâts commis, ce conducteur a quitté les lieux en abandonnant le véhicule. Le conducteur ayant pris en charge le responsable de cet accident ainsi que les témoins de cette affaire sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Boudry, téléphone (038) 42.10.21.

DÉCÈS

NEUCHÂTEL
 M. Philippe Borel, 1920.
 Mme Jeannette Henrioud, 1911.

CELA VA SE PASSER

Grands bals au Pâquier

Organisés par la Société de tir, deux bals se dérouleront au battoir du Pâquier samedi 30 juillet, dès 21 heures, avec l'Orchestre Thierry René, et lundi 1er août, dès 21 heures aussi, avec l'Orchestre d'Antoine Flück et ses amis. Ce dernier bal suivra la manifestation commémorant la Fête nationale dont l'orateur sera le député Charles Maurer. (Imp)

ÉTAT CIVIL

BOVERESSE (juillet)
 Mariage
 Racine Laurent Adrien et Meier Christine.

**Fanfare itou...
1er Août à Renan**

Fanfare, torches, grand feu et discours, rien ne manquera pour la Fête nationale à Renan.

La Société de développement l'organisera comme de coutume.

Le départ du cortège sera donné par la fanfare, près des blocs Friedheim, route des Convers, à 20 h 30.

Des torches seront distribuées pour se rendre à la halle.

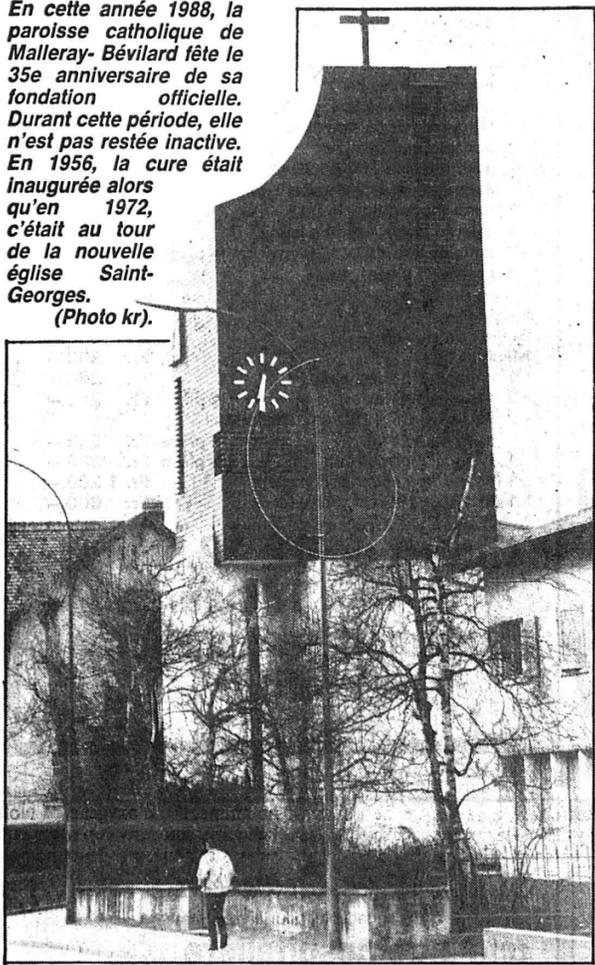
Le traditionnel discours par un orateur du village, le grand feu, les multiples feux d'artifice des participants, mettront en joie le public. Petite cantine et collation compléteront le programme.

Le mérite de toute cette organisation revient au comité de la Société de développement tandis qu'une partie du financement est dû à la commune. (hh)

DISTRICT DE MOUTIER

Anniversaire à Malleray-Bévilard

En cette année 1988, la paroisse catholique de Malleray-Bévilard fête le 35e anniversaire de sa fondation officielle. Durant cette période, elle n'est pas restée inactive. En 1956, la cure était inaugurée alors qu'en 1972, c'était au tour de la nouvelle église Saint-Georges. (Photo kr.)



**Vingt demandes par jour
Reprise du droit de cité par les femmes mariées**

Plus de 3000 femmes ont fait la demande, premier semestre 1988, de reprendre leur droit de cité d'une commune bernoise. Les déclarations ad hoc pourront être données avant la fin de cette année encore.

En application du nouveau droit matrimonial, en vigueur depuis le 1er janvier dernier, la femme suisse acquiert, par le mariage avec un homme suisse, le droit de cité de ce dernier, sans perdre pour autant le droit de cité qu'elle avait avant le mariage. Pour offrir la même possibilité aux femmes qui se sont mariées sous l'ancien droit, le législateur a inscrit une disposition transitoire dans le Code civil suisse. Cette disposition donne à toute femme suisse mariée avant le 1er janvier 1988 un délai jusqu'au 31 décembre 1988 pour déclarer aux autorités de son ancien canton

d'origine qu'elle souhaite reprendre le droit de cité qu'elle avait avant le mariage.

Lorsque la requérante a eu plusieurs droits de cité, elle peut les reprendre tous ou seulement une partie, à sa guise. L'émolument demandé par les cantons pour traiter les dossiers est de 75 francs, partout en Suisse. A cette somme s'ajoutent les frais du changement des documents de l'état civil et de l'établissement de nouveaux papiers d'identité.

RAPIDITÉ NÉCESSAIRE

Au Service de l'état civil et de l'indigénat de la Direction cantonale de la police, plus de 3000 déclarations de reprise du droit de cité ont été déposées au cours des six premiers mois de l'année, et 2500 ont déjà été traitées. 20 nouvelles demandes sont déposées chaque jour.

Les déclarations de droit de cité selon le nouveau droit matrimonial deviennent effectives dès leur dépôt auprès de l'autorité compétente; autrement dit, les intéressées possèdent dès cet instant un ou plusieurs droits de cité supplémentaires. Il faut par conséquent que les demandes soient traitées rapidement, car sinon, les dossiers de l'état civil, l'acte d'origine ou le passeport ne seront plus conformes à la situation juridique réelle.

Pour venir à bout du travail qu'entraîne cette possibilité de reprendre son droit de cité, limitée à l'année 1988, le Service cantonal de l'état civil et de l'indigénat, Gerechtigkeitsgasse 2, 3011 Berne, (tél. 69 71 97) a établi un service spécial chargé de délivrer les formulaires et de donner les informations nécessaires. Les formules peuvent aussi être retirées dans les Services d'état civil. (oid)

SAINT-IMIER

**Fête nationale dès le matin
Manège, cortège, musique, restauration...**

Saint-Imier n'attendra pas le crépuscule pour marquer la Fête nationale 88. Bien au contraire, sur l'esplanade des collèges, l'animation, diverse et pour tous les âges, commencera dès le matin de ce 1er Août.

Les organisateurs - la SFC locale, cette année - ont effectivement choisi l'esplanade des collèges, pour y donner rendez-vous à la population et pour départ et arrivée du cortège. Dès 10 h., les enfants trouveront là un manège, tandis que chacun pourra tester son habileté sur un jeu de fléchettes. A relever que les prix de ces attractions seront réduits pour la circonstance.

**DES ÂNES
ET DES BALLONS**

Dès 16 h., divers jeux et autres divertissements seront organisés pour les citoyens de tous âges.

Parmi celles-ci, on relèvera notamment la présence d'un joueur d'orgue de Barbarie, ainsi que la possibilité d'effectuer des promenades sur un char tiré par deux ânes.

En soirée, soit dès 20 h., tout ou presque se déroulera en musique. Et parmi ce tout, un lâcher de ballons, pour les enfants s'entend, ainsi qu'un cortège, avant lequel on distribuera des lampions. Ledit cortège s'en ira le long des rues Agassiz, Francillon, et de la Chapelle, en partant et en arrivant donc à l'esplanade des collèges.

RESTAURATION SUR PLACE

La cérémonie officielle a été fixée à 21 h 30, durant laquelle on entonnera bien évidemment l'hymne national. Le maire de Saint-Imier, John Buchs, se chargera pour sa part du discours de circonstance, tandis que l'animati-

on musicale sera assurée par les membres du Corps de musique qui ne seront pas en vacances.

La nuit tombée, on sacrifiera à la tradition des feux d'artifice, bien entendu. A relever que dès l'après-midi, on pourra se restaurer et s'abreuver à satiété, sur l'esplanade des collèges s'entend.

FERMEZ VOS FENÊTRES!

Les organisateurs espèrent bien évidemment que les citoyens imériens participeront en bon nombre à cette fête.

De surcroît, ils lancent un appel à toute la population, pour que chacun veille bien, en ce 1er Août, à fermer toutes les fenêtres, sans oublier les lucarnes. Cette précaution permettra d'éviter des accidents, parfois graves, des feux d'artifice étant toujours lancés d'un peu partout dans la localité, à l'occasion de la Fête nationale. (de)

Au tour des communes

**70 requérants
d'asile à accueillir
d'urgence**

Depuis l'entrée en vigueur, le 1er janvier dernier, de la nouvelle mouture de la loi sur l'asile, les cantons se voient attribuer des quotas de requérants d'asile, en proportion de leur population. Le canton de Berne doit ainsi accueillir 14,6% des étrangers ayant déposé une demande d'asile en Suisse.

L'affluence de requérants d'asile a connu une nouvelle augmentation depuis le commencement de l'année. Au mois de juin, le canton de Berne en a accueilli 114, et 136 personnes nouvelles sont arrivées durant les trois premières semaines du mois de juillet.

Dès lors que le centre de premier accueil et les dix centres de transit affichent complet, les communes se voient peu à peu imposer l'obligation d'accueillir effectivement un nombre de requérants d'asile équivalent à 0,7% de leur population, comme l'avait décidé le Conseil exécutif le 13 janvier 1988.

**FINANCIÈREMENT
AUTONOMES**

70 requérants d'asile, qui ont un emploi et qui ne seraient par conséquent pas à la charge des services d'assistance, doivent de toute urgence être accueillis par les communes, sur la base de décisions individuelles. Aussi bien les requérants d'asile eux-mêmes que les communes ont été informés à ce sujet, dans une lettre que leur a adressée la Direction des œuvres sociales du canton de Berne. (oid)

JURA BERNOIS 17

En toute saison, **L'Impartial** votre source d'informations

**Une véritable passion
Quarante ans d'activité pour
le garde forestier des Breuleux**

Au cours de la petite réception qui devait marquer le départ en retraite de Louis Froidevaux, le Conseil communal des Breuleux a tenu à manifester également sa reconnaissance envers un autre employé fidèle, André Jeandupeux, garde forestier depuis 40 années.

André Jeandupeux était peut-être prédestiné à occuper ce poste en raison de son lieu de naissance, Les Ravières, un petit hameau situé à 2 km des Breuleux. Les trajets pour se rendre à l'école s'effectuaient à pied pendant la belle saison et à ski en hiver, la région traversée par le jeune homme eût certainement une influence sur sa vocation. Succédant à Paul Baume, il reprit cette fonction sur le plan communal, après avoir suivi les cours à Bellelay et Grangeville (FR) en 1948. A cette époque, le travail consistait en une surveillance de la forêt, de sa propriété...

Il s'agissait aussi de procéder à la surveillance des pépinières et au replantage de nouvelles pousses. L'abattage des sapins se faisait alors par deux bûcherons tirant sur la scie de chaque côté de l'arbre qui s'écroulait dans un bruissement caractéristique. Le salaire reçu pour le travail effectué était alors proportionnel à celui-ci, de sorte que la famille Jeandupeux exploitait, en parallèle, la ferme que tenait déjà le père du garde actuel.

POSTE À PLEIN TEMPS

Depuis 1982, et suite à la création d'un triage regroupant les com-

munes des Breuleux, de Muriaux, du Peuchapatte, de La Chaux, ainsi que les forêts privées, André Jeandupeux occupa son poste à plein temps. Il remit alors l'exploitation de la ferme à son plus jeune fils. La surface à surveiller était de 1000 hectares environ.

Le travail du forestier est ainsi devenu celui d'un contremaître, d'un gestionnaire, placé sous la surveillance d'un inspecteur, poste actuellement vacant. Il s'occupe de la mise en soumission de la coupe de bois, de la construction de chemins forestiers, de l'acheminement vers les scieries.

La mission du garde forestier est également sociale. Il s'agit pour lui d'assurer un juste équilibre entre la partie boisée et les pâturages.

La forêt dont André Jeandupeux est responsable peut être considérée comme étant en bonne santé et ne paraît pas momentanément en danger. Les pluies printanières ont quelque peu réduit les risques de pollution et empêché un certain dépérissement.

Si les satisfactions de M. Jeandupeux furent nombreuses au cours de cette longue carrière riche d'expériences, le fait de n'avoir jamais eu d'accidents graves à déplorer figure parmi les plus belles. Dans deux ou trois ans, il sera lui aussi mis au bénéfice de la retraite. Pour l'heure, il se rendra encore dans les bois, afin de repérer les quelque 300 petits sapins dont la coupe est nécessaire pour Noël. Une manière utile de préparer la fête, tout en desserrant les jeunes plants. (ac)

**Regard sur les visiteurs
du Marché-Concours**

La fête du cheval plus jurassienne que nationale

61% de l'ensemble des visiteurs du Marché-Concours proviennent de l'arc jurassien ce qui tend à «tiédier» un peu le côté national de la manifestation. Un effort de publicité plus marqué du côté des confédérés devrait les inciter à faire le déplacement.

Plus de 45% du public attiré actuellement au Marché-Concours provient du Jura et de Berne. Les

Neuchâtelois suivent avec plus de 15%. L'ensemble des autres cantons confédérés - 9 à 10.000 visiteurs - représente donc le 39% de l'ensemble.

A partir de ces données, le Marché-Concours apparaît plus comme une manifestation d'intérêt «jurassien» que national. C'est une étude exécutée par Publicitas à Delémont concernant la campagne

publicitaire du Marché-Concours qui révèle ces chiffres issus pour la plupart d'une analyse faite en 1986 et 1987 par l'adij.

**PLAQUES MINÉRALOGIQUES
RECENSÉES**

Depuis plusieurs années, les plaques minéralogiques des voitures stationnées dans les parcs officiels de Saignelégier sont systématique-

ment recensées de même que les passagers des lignes CJ. A ce propos il faut relever que seulement 8% des visiteurs utilisent les transports publics pour se rendre à la manifestation. Le public «type» qui se rend à la fête franc-montagnarde le fait le plus souvent en famille, il a entre 15 et 74 ans et il considère le Marché-Concours davantage comme une participation à une fête régionale que comme un but de vacances en soi.

Dès lors, l'effort publicitaire qui a été considérablement intensifié cette année devra viser à augmenter le nombre de participants des cantons confédérés, à améliorer la connaissance par le grand public du lieu et de l'intérêt du Marché-Concours et à faire mieux connaître l'infrastructure d'accueil des franchises-montagnes à l'occasion du Marché-Concours.

A relever encore que les 6 et 7 août prochain, le Marché-Concours jouera son rôle d'invité d'honneur des fêtes de Genève en présentant le quadrille en grande première sur les rives du Rhône. La fanfare du Noirmont, la Chanson des Franches-Montagnes, un des deux chars créés par l'artiste Myhra et une délégation des chevaux des Franches-Montagnes montés à cru par les jeunes filles du pays, participeront le dimanche au corso fleuri. De quoi donner l'eau à la bouche aux Genevois et aux nombreux touristes de passage. GyBi



Mais d'où viennent donc tous ces gens-là?

(Photo privée)

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION



rail
88

L'Impartial

en collaboration avec



SBB CFF FFS



Lötschbergbahn

Vapeur du Val-de-Travers VVT

Douffée...

...de nostalgie



Composition du VVT:
traction Krauss-Maffei 1942 No 16388,
2 voitures voyageurs B2, wagon resto WR3, tractel bar D3,
Longeur du convoi: 66 m.; poids 116 tonnes.

Excursion pour nos lecteurs, avec le train à vapeur du Val-de-Travers «VVT», à la grande fête de trains de la Belle Epoque suisses et étrangers à Interlaken.

Exposition de matériel ferroviaire: Rheingold-Express, Oswald Steam, Wagon Pullmann, Mikado, etc.

Modèles réduits et train-lilliputien pour enfants, projections audiovisuelles, etc.

Samedi 28 août 1988

Aller avec CFF-VVT

Le Locle	dép.	8 h 11
Chx-de-Fds	arr.	8 h 19
	dép.	8 h 20
Neuchâtel	arr.	8 h 51

Changement avec le VVT

Neuchâtel	dép.	9 h 18	(mise d'eau)
Gümmenen	arr.	10 h 10	(mise d'eau) adjonction rame DBB

Weissenbühl	dép.	10 h 54	
	arr.	11 h 33	(mise d'eau)
	dép.	12 h 02	
Thun	arr.	12 h 45	(mise d'eau)
	dép.	13 h 07	
Interlaken	arr.	13 h 54	

En cours de rail: le matin: café, croissants
à midi: assiette surprise VVT
Temps libre pour visiter l'exposition.

Retour CFF-BLS

Interlaken	dép.	18 h 16
Neuchâtel	arr.	19 h 57
	dép.	20 h 08
Chx-de-Fds	arr.	20 h 38
	dép.	20 h 41
Le Locle	arr.	20 h 48

Dimanche 21 août 1988

Aller avec CFF-BLS

Le Locle	dép.	7 h 00
Chx-de-Fds	arr.	7 h 10
	dép.	7 h 15
Neuchâtel	arr.	7 h 51
	dép.	8 h 14
Interlaken West	arr.	10 h 20

Temps libre pour visiter l'exposition.

Retour avec le VVT

Interlaken	dép.	15 h 02	(avec rame DBB)
Thun	arr.	15 h 51	(mise d'eau)
	dép.	16 h 20	
Weissenbühl	arr.	17 h 21	(mise d'eau)
	dép.	18 h 03	
Gümmenen	arr.	18 h 44	(mise d'eau) retrait du DBB
	dép.	18 h 55	
Neuchâtel	arr.	19 h 34	

Changement avec CFF

Neuchâtel	dép.	20 h 08
Chx-de-Fds	arr.	20 h 38
	dép.	20 h 41
Le Locle	arr.	20 h 48
En cours de rail:	l'après-midi: goûter début de soirée: assiette surprise VVT	

Prix

Adultes Fr. 75.-; abonnement demi-tarif Fr. 69.-; enfants de 6 à 16 ans Fr. 66.-.

(Places limitées, les enfants en dessous de 6 ans non-payants n'auront pas de places assises. Merci de votre compréhension.)

Compris dans le prix: trajet avec CFF-VVT, train CFF-BLS, carte d'entrée pour l'exposition (valable pour le service de navette sur rail entre les centres d'exposition). Samedi: café, croissants, assiette surprise VVT. Dimanche: goûter, assiette surprise VVT (boissons non comprises, mais non majorées).

Avis important

Pour vous inscrire, il vous suffit de passer à nos bureaux de La Chaux-de-Fonds ou du Locle.

Le voyage se paie comptant. Les places sont limitées. Pour cette excursion exceptionnelle, nous ne pouvons prendre aucune réservation.

D'avance, nous vous remercions de votre compréhension.



Service de promotion
Rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds

divers



1er Août à Tête-de-Ran

Notre buffet traditionnel de:
Salades, rôtis et desserts
Fr. 29.- par personne
MM. P. Waals & J.-P. Besson
vous invitent à une verrée
autour du feu

A votre disposition pour:
Mariages, séminaires et
réunions privées
Restaurant ouverts tous les jours

Restaurants de Tête-de-Ran
Réservez au 038/53 49 33

A vendre

Action spéciale duvet nordique

160 x 210 cm, plu-
mettes duveteuses
neuves d'oe blanche
Fr. 120.- ou 200 x
210 cm Fr. 170.-

Envoi rapide.

Duvet Shop Plumex
S.A., 8, av. de Fron-
tenex, 1207 Genève
(022) 86 36 66

Avec



à toute
vapeur!



Meubles Au Bûcheron - Veuthey SA

Avenue Léopold-Robert 73 La Chaux-de-Fonds

☎ 039/23 65 65

FOIRE DE L'OCCASION

1 matelas 160x190	Fr. 400.-
3 fauteuils tissu neuf	la pièce Fr. 300.-
1 table de salon fer forgé	Fr. 500.-
1 salon rustique massif, velours de Gènes, 3 places, 2 fauteuils, magnifique	Fr. 1 850.-
1 lit pour bébé avec literie d'exposition	Fr. 250.-
1 table moderne 120x80 avec rallonge 60 cm	Fr. 250.-
1 commode chêne 3 tiroirs	Fr. 350.-
1 salon-lit 3 + 2	Fr. 500.-
1 armoire 3 portes	Fr. 250.-
2 bureaux enfants	la pièce Fr. 200.-
Tabouret de bar, pin	la pièce Fr. 55.-
Chevets marquetés	la pièce Fr. 165.-
3 chaises paillées, col. miel	la pièce Fr. 145.-
20 tabourets de cuisine skai	la pièce Fr. 13.-
1 lit capitonné complet avec matelas 160x190 cm et couvre-lit + 2 chevets Louis XV	Fr. 1 600.-
1 paroi moderne	Fr. 700.-
1 salon d'angle, velours jaune	Fr. 650.-
10 matelas dim. 90x190 cm	la pièce Fr. 80.-
1 canapé 3 places, tissu	Fr. 250.-
Tables de salon	Fr. 200.-
Fauteuils	Fr. 100.-
Buffets de service	Fr. 300.-
Meubles bas	Fr. 300.-
1 canapé 4 places, skai	Fr. 350.-
2 lits avec literie	la pièce Fr. 250.-
2 lits, dim. 95x190 cm, rustiques avec literie	la pièce Fr. 550.-
1 canapé 3 places cuir	la pièce Fr. 300.-
1 chambre à coucher complète	Fr. 1 200.-
1 lit 130x190 cm, complet	Fr. 600.-

**Ouvert de 9 à 12 heures
et 14 à 18 heures
pendant les vacances
profitez**

offres d'emploi

Gigon et Wobmann
Travaux forestiers
engage pour tout de suite
ou date à convenir

bûcheron

avec CFC.

☎ 039/28 81 06
ou 28 13 68

Home Oasis 2720 Tramelan

Nous engageons pour entrée immédiate

**une aide hospitalière
une employée de maison
une personne à temps partiel**

Prendre contact par téléphone au 032/97 11 74,
Mme Lehmann.

vacances-voyages



Vacances 1988

Samedi 30 juillet Départ: 6 heures
Les 3 cols
Susten, Furka, Grimsel
Repas de midi libre Fr. 50.-

Samedi 30 juillet Départ: 6 heures
Europa-Park, Rust (RFA)
Adultes: Fr. 52.-, entrée comprise.
Enfants: Fr. 37.-
Carte d'identité.

Dimanche 31 juillet Départ: 13 h 30
Prix spécial Fr. 20.-
Dans la région des lacs

Lundi 1er Août Départ: 8 h 30
Le Lac bleu - Adelboden
Repas de midi libre
Entrée Lac bleu compris Fr. 37.-

Lundi 1er Août Départ: 14 heures
Promenade
avec repas filets de perche
Fr. 49.-

Mardi 2 août Départ: 13 h 30
Foire de Mordeau
Fr. 10.- Carte d'identité

Inscriptions:
Voyages GIGER Autocars
☎ 039/23 75 24

Dancing



Le Locle
cherche

sommeliers barmaid portier

Faire offre avec curriculum vitae à

Dancing La Pyramide
Case postale 195
2301 La Chaux-de-Fonds

FRANCE FRONTIÈRE

Développement de FABI à Morteau

La municipalité verse 3 millions de FF

La municipalité de Morteau a accepté d'accompagner financièrement le développement de la FABI (entreprise d'injection plastique orientée vers l'automobile) en lui signant un chèque de trois millions de francs français.

Il ne s'agit pas vraiment d'un «cadeau», mais d'une contribution justifiée par la très mauvaise qualité du terrain communal vendu à la FABI pour l'implantation d'un nouveau bâtiment. De fait les premiers sondages ont révélé un sous-sol très mouvant, d'où la nécessité de travaux complexes et onéreux pour le stabiliser. Il devra supporter en effet une usine de plus de 7000 m².

La pose de 250 pieux est nécessaire à cette opération délicate qui renchérit de quatre millions de francs français le coût des travaux de consolidation. La commune de Morteau a donc décidé de financer 75% du surcoût, soit trois millions de francs français. Les élus municipaux socialistes et communistes ne souhaitaient pas participer au-delà de 1,5 million de francs français.

L'usine devrait être disponible pour l'été 1989. Elle abritera le département injection plastique de la FABI, qui conservera dans ses locaux actuels, l'activité injection et finition de pièces en alliage de zinc.

Ce transfert s'imposait, car les ateliers de l'entreprise ne sont plus adaptés aux exigences d'une fabrication rationnelle. Les conditions de travail en sont d'ailleurs affectées, avec le système des trois huitièmes et six jours sur sept d'activité.

La FABI emploie 285 personnes pour un chiffre d'affaires de 185 millions de francs français. Elle réalise la quasi-totalité de sa production pour le groupe PSA et exporte 10% de sa fabrication dans les usines étrangères des constructeurs français.

D'autre part, le Conseil municipal accorde 200.000 francs français à l'entreprise horlogère Charprier-Rièrme, de Charquemont, qui va transférer prochainement à Morteau ses unités administratives et commerciales.

(pra)

JURA BERNOIS

Développement économique Nominatation au Conseil exécutif

Le Conseil exécutif du canton de Berne a élu, en la personne de Denis Grisel, adjoint du délégué représentant de l'Etat au sein de l'Association de cautionnement des arts et métiers bernois.

Il prend la place de Stephan Jossen, qui passe au secteur privé.

La participation du bureau du Développement économique à l'Association de cautionnement repose sur la disposition de la loi sur le développement de l'économie cantonale, qui consacre 5 millions de francs aux cautionnements de projets d'investissement de l'industrie.

Ces projets sont suivis par l'Association de cautionnement des arts et métiers bernois, selon les principes du programme de développement de l'économie. La garantie accordée par l'Etat permet de cautionner jusqu'à 100.000 francs. A fin 1987, c'était le cas pour 25 dossiers, la somme totale des cautionnements ayant atteint 1,8 million de francs.

A travers la révision de la loi sur le développement de l'économie cantonale, la garantie offerte par l'Etat, face aux institutions de cautionnement des arts et métiers, sera portée à 10 millions de francs, soit à 200.000 francs par projet. (oid)

Fête nationale en musique à Courtelary

La manifestation officielle du 1er Août, dans le chef-lieu de district se déroulera au collège, dès 21 heures.

Une bonne place sera laissée à l'animation musicale, puisque la Fanfare municipale et le Männerchor y participeront tous les deux.

La traditionnelle allocution sera prononcée par M. Jean-Mario Gfeller, président du tribunal. Par ailleurs, les organisateurs, en l'occurrence la Société de développement locale, ont bien évidemment inscrit des feux d'artifice à leur programme. (de)

AVIS MORTUAIRES

NEUCHÂTEL

Monsieur et Madame Robert Borel-Huber et leurs fils Patrick et Cyril, au Landeron;
 Monsieur et Madame Eric Dängeli-Borel et leur fils Fabrice, à La Chaux-de-Fonds;
 Monsieur et Madame Michel Borel-Sandoz et leurs filles Florence et Sarah, au Locle;
 Madame Elisa Borel, à Fleurier, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;
 Mademoiselle Nelly Robert, son amie,

les familles parentes et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Philippe BOREL

leur cher papa, grand-papa, fils, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 69^e année, après une pénible maladie supportée avec courage.

2003 NEUCHÂTEL, le 27 juillet 1988. (Battieux 6)

Maintenant l'Eternel, mon Dieu m'a donné le repos. I Rois 5 : 4.

Le culte aura lieu à la chapelle du crématoire de Neuchâtel, samedi 30 juillet, à 10 heures, suivi de l'incinération.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

En lieu et place de fleurs, pensez à la Ligue neuchâteloise contre le cancer (ccp 20-6717-9).

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE

Au Tribunal de police

K.K. circulait en direction des Ponts-de-Martel et est sortie de la route à l'entrée du hameau du Quartier, démolissant une clôture au passage. Prise de panique (elle avait déjà eu un retrait de permis dans le passé), elle ne s'est pas annoncée et a filé. Le Tribunal a retenu une vitesse excessive, la sortie de route, la violation des devoirs en cas d'accidents et la situation financière de la prévenue quelque peu difficile. Il l'a condamnée à 120 fr d'amende et 123 fr de frais.

F.F. s'est assoupi à son volant à la rue Girardet et a heurté sur sa droite une voiture qui a été projetée contre un mur. Dans le même mouvement, cette dernière a touché un second véhicule. Le Tribunal a retenu les faits admis par le prévenu et la délinquance primaire mais a souligné l'importance tant de l'accident que du taux d'alcoolémie trouvé chez F.F. Il l'a condamné à 800 fr d'amende et 340 fr

de frais, une peine radiée du casier judiciaire après un délai de deux ans.

Pour un petit incident survenu au carrefour rue Henri-Grandjean - rue de la Côte (J.-P. F. a légèrement reculé avec son bus et heurté la voiture derrière lui), le prévenu a écopé de 30 fr d'amende et de 60 fr de frais.

Pour une ivresse au volant (sans accident) G.L. a écopé de 12 jours d'emprisonnement avec un sursis pendant deux ans et de 260 fr de frais, le Tribunal ayant retenu le caractère accidentel de l'affaire.

Enfin, F.D. a été condamné à un jour d'arrêt avec un sursis pendant un an, à 40 fr d'amende et à 40 fr de frais pour avoir circulé avec un cyclomoteur sans plaques valables. (cc)

● Le Tribunal de police était présidé par Jean-Louis Duvanel, assisté par Simone Chapatte, fonctionnant comme greffière.

AVIS MORTUAIRES

LA CHAUX-D'ABEL

Adieu notre petit ange tu nous reviendras bientôt.

C'est moi l'Eternel ton Dieu qui te prends par la main et qui te dis: ne crains point je suis avec toi. Esaïe 41. 13.

Daniel et Anne-Lise Frankhauser-Furer et leur petit Damien;
 La famille de Fritz Frankhauser, leurs enfants et petits-enfants;
 La famille de Madeleine Furer, ses enfants et son petit-fils;
 Son arrière-grand-maman Anna Furer,
 font part du décès de notre petit

THIERRY

que Dieu a repris à Lui, dans sa 7^e année, après un tragique accident.

LA CHAUX-D'ABEL, le 23 juillet 1988.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité de la famille, le jeudi 28 juillet 1988.

Domicile de la famille: La Ferrière - La Chaux-d'Abel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

La famille, parents et amis

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Fernand BOURQUIN

survenu dans sa 89^e année.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité.

Domiciles de la famille: M. et Mme Simon Bourquin, Champ-Meusel 3, Saint-Imier;
 M. Alain Bourquin, Cormoret.

Le présent avis tient lieu de faire-part.



Dieu a fermé sa vie, comme un livre d'images, sur les mots les plus doux qui ne se soient jamais dits. Repose en paix cher époux et papa.

Madame Ida De Marco-Castaldo:

Mademoiselle Angela De Marco,
 Madame et Monsieur Pascal et Marisa Prétôt-De Marco,
 Monsieur Guido De Marco et sa fiancée,
 Mademoiselle Thérèse Nigg,
 Monsieur Aldo De Marco et sa fiancée,
 Mademoiselle Nathalie Marmet;

Madame et Monsieur Luigi Squilietti-De Marco et famille, en Italie;

Madame et Monsieur Luciano Montagna-De Marco et famille;
 Mademoiselle Dora Piano;
 Mademoiselle Lillina Piano;

Les descendants de feu Arcangelo Castaldo-Tanzilo,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Vincenzino DE MARCO

leur très cher et regretté époux, papa, beau-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui mardi, dans sa 63^e année, après une courte maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 26 juillet 1988.

La messe de sépulture aura lieu au Centre funéraire lundi 1^{er} août à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Croix-Fédérale 40.

Prière de ne pas faire de visite.

Veuillez penser à l'Oeuvre des «Perce-Neige», ccp 23-4234-6.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE LA MAISON SCHWEIZER ET SCHCEPF S.A.

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Vincenzino DE MARCO

chef d'atelier.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE LA MAISON STILA S.A.

ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Vincenzino DE MARCO

père de leurs collaborateurs Angéla, Marisa et Guido. Pour les obsèques se référer à l'avis de la famille.

CELA VA SE PASSER

15^e bal des foins aux Ponts-de-Martel

Fidèle à une très sympathique tradition, le Club des accordéonistes Victoria des Ponts-de-Martel organise samedi et dimanche 30 et 31 juillet, le bal des foins, devenu le rendez-vous des gens de la vallée ou venus d'ailleurs désireux de vivre quelques instants d'un agréable délassement.

La fête commence samedi dès 21 heures par un bal entraîné par les cinq musiciens de Mark Leader, dans la cantine; suivi le dimanche, de 11 h à 14 heures par un rallye-auto. Elle se termine le soir, dès 20 h, par un bal conduit par l'Echo des Montagnes. Restauration chaude et froide servie dans la cantine, animée de 11 h 30 à 17 h 30 par Mark Leader et ses musiciens. Durant tout le week-end, le village sera donc au rendez-vous d'une chaleureuse ambiance. (sp)

Vous le savez? dites-le nous...

039/211 135

LE LOCLE

Fumée sans feu

Hier à 22 h 10, les premiers secours sont intervenus dans un appartement de l'immeuble Grande-Rue 30 où une plaque d'une cuisinière électrique était malencontreusement restée enclenchée. Comme une boîte d'aliment pour chat était posée sur ladite plaque, il en résulta beaucoup de fumée. Les ps éteignirent la cuisinière, puis ouvrirent les fenêtres pour aérer.

L'Impartial

Société éditrice et imprimeur: **L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds.**

Rédaction et administration: L'Impartial, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 211 135 - Téléc 952 114. Fax: Rédaction 039 - 285 852. Administration 039 - 281 419. Tirage contrôlé (REMP) 31.516.

Publicité locale

Bureau de L'Impartial: La Chaux-de-Fonds 039/211 135 Le Locle 039/311 444

Suisse Publicitas

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillo. Secrétaire général: Roland Graf.

Rédacteurs RP:

Jean-Pierre Aubry, Régionale. - Gladys Bigler, Jura. - Willy Brandt, Monde. - Pascal Brandt, Monde. - Jean-Jacques Charrière, Val-de-Travers. - Michel Dérans, Sports. - Raymond Dérans, Agriculture, Magazine et TV. - Dominique Egger, Jura bernois. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. - Laurent Guyot, Sports. - Jacques Hourlet, Economie. - Georges Kurth, Sports. - Robert Nussbaum, La Chaux-de-Fonds. - Anouk Ortlieb, Littoral. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Yves Petignat, Suisse. - Catherine Roussy, Littoral. - Mario Sessa, Val-de-Ruz. - Pierre Veya, Canton de Neuchâtel.

Collaborations:

Irène Brossard, Denise de Couinclin.

Stagiaires:

Corinne Chuard, Pierre-Alain Favre, Renaud Tschoumy, Laurent Wirz.

Très touchée par tant de gentillesse, la famille de

MADAME ROSE MESSERLI

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil.

Vous avez été si nombreux à nous entourer par votre présence, votre message, votre envoi de fleurs, votre don, votre sympathie et votre amitié. Nous avons été réconfortés de sentir notre peine partagée.

2043 BOUDEVILLIERS, juillet 1988.

Action week-end
vendredi/samedi, 29/30 juillet

Steaks de bœuf à la minute

100 g au lieu de 4.10 **3.40**

Cervelas géant top pièce au lieu de 1.80 **1.40**

Profitez-en maintenant

Restaurant de Biaufond
Ouvert tous les jours
jusqu'au 31 août
☎ 039/28 64 85

MOVADO Favre-Leuba Valgine Gucci Benetton En exclusivité Horlogerie

Av. Léopold-Robert 23 ☎ 039/23 50 44

von gunten

MIROITERIE - VITRERIE DU MANÈGE
Patrice Wermuth
Rue du Manège 24
La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 43 62

OUVERT
pendant toutes les vacances

Lundi 1er août 1988 à 18 heures

Ouverture de L'Ours de Travers

A cette occasion, nous serons heureux d'offrir à notre aimable clientèle un apéritif de bienvenue.

Nous vous conseillons et organisons vos:

- menus d'affaires;
- menus d'anniversaire;
- menus de mariage;

jusqu'à 50 personnes.

Ouvert tous les jours.



LE LOCLE

GARAGE DU RALLYE
A. Dumont, distributeur Opel
Le Locle

Vous qui êtes là pendant les vacances, profitez de choisir tranquillement une

belle occasion
pendant que les autres vous laissent la place!

Opel Corsa LS, 5 portes	1985	29 000 km
Opel Kadett Jocker 1300	1984	74 000 km
Opel Kadett Jocker 1300	1983	77 000 km
Opel Kadett Berlina, automatique	1981	44 000 km
Opel Kadett GL 1300	1985	57 000 km
Opel Kadett GL 1300	1986	50 000 km
Opel Kadett GL 1300, 4 portes	1986	20 000 km
Opel GS/i 1800, jantes alu	1985	50 000 km
Opel Ascona 1600, 4 portes	1983	70 000 km
Opel Ascona 1600 L, 4 portes	1983	57 000 km
Opel Ascona Sprint 1800, 4 portes	1986	86 000 km
Opel Senator 2.5, automatique	1984	41 000 km
Mazda 626	1981	bas prix
Mitsubishi Gallant 1600	1983	bas prix
Nissan Stanza GL 1600	1983	bas prix
Peugeot 104 GL	1980	bas prix
Peugeot Break 304	1983	92 000 km

Essai - Crédit

Service de ventes: P.-A. Dumont, ☎ 039/31 33 33

ERIC JOSSI
BIJOUTERIE - HORLOGERIE - ETAINS
D. JEANRICHAUD 1, LE LOCLE
le choix, la qualité, le service

Chez Bebel
Le Col-des-Roches
☎ 039/31 23 21

Ouvert
Toujours son menu spécial vacances avec entrée et dessert

3 tunes
Qu'est ce que vous voulez de mieux

Gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans.
Ouvert le dimanche midi. Fermé le dimanche soir et le mercredi.

HOTEL RESTAURANT PIZZERIA TRAVERS-NE

Fam. Gummy
tél. 038 63 16 16

SCHWETZ ASSURANCE
Agence générale de La Chaux-de-Fonds
Gilbert Sauser
2300 La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 58
Téléphone 039/23 09 23

PAX VERSICHERUNGEN ASSURANzen ASSICURAZIONI
Agence régionale
La Chaux-de-Fonds
Bernard Despont
☎ 039/23 64 23

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

Mary Higgins Clark

La maison du guet

Roman

Droits réservés Editions Albin Michel et Cosmopress, Genève

13

Il aimait le bruit saccadé des hélicoptères. Cela lui rappelait l'autre fois, lorsque tout le monde s'était déployé à des kilomètres à la ronde autour de l'Université à la recherche des zanzars. Il regarda par la fenêtre qui donnait sur la baie. La glace se formait déjà sur l'eau grise près de la jetée. Tôt dans la matinée, la radio avait annoncé un avis de coup de vent et de chutes de neige fondue. Pour une fois, la météo ne s'était pas trompée. Le vent faisait bouillonner l'écume dans la baie. Il

observa un vol de mouettes qui s'élançaient maladroitement, s'efforçant en vain de faire front contre les rafales.

Il consulta attentivement le thermomètre. Il faisait moins deux degrés - une baisse de huit degrés depuis ce matin. Les hélicoptères et les avions de reconnaissance ne tiendraient pas longtemps dans ces conditions. Il ne resterait plus beaucoup d'enquêteurs dehors non plus.

Ce serait marée haute à sept heures du soir. A ce moment-là, il conduirait les enfants au grenier et les ferait monter sur le petit balcon que les gens d'ici appelaient la passerelle de la veuve. A marée haute, l'eau recouvrait la plage juste en dessous, se fracassant contre le mur de soutènement avant de déferler vers la mer, aspirée par un contre-courant violent. Ce serait le moment propice pour précipiter les enfants... par-dessus bord... tout au fond... Ils ne seraient pas rejetés sur le rivage avant des semaines... Mais à supposer qu'on les retrouverait dans quelques jours, il n'avait rien laissé au hasard. Il ne leur avait donné que du lait et des gâteaux secs. Il n'était pas assez stupide pour laisser croire qu'une personne autre que Nancy leur avait fait prendre un vrai repas

après le petit déjeuner. De toute façon, l'autopsie ne révélerait heureusement plus rien lorsqu'on les retrouverait.

Il eut un petit rire. En attendant, il lui restait cinq heures: cinq heures pour regarder les projecteurs que l'on plaçait en ce moment à proximité de la maison de Nancy et du lac; cinq heures à passer auprès des enfants. A la réflexion, même le petit garçon était un bel enfant... avec une peau si douce, et ce corps au formes parfaites.

Mais c'était surtout la petite fille. Elle ressemblait tellement à Nancy... ces beaux cheveux soyeux, ces petites oreilles bien dessinées... Il se détourna brusquement de la fenêtre. Allongés sur le divan, les deux enfants dormaient sous l'effet du calmant qu'il avait ajouté à leur lait. Le garçon entourait sa petite sœur d'un bras protecteur. Mais il ne fit pas un mouvement lorsque Parrish souleva la fillette. Il allait juste la transporter à côté, la mettre sur le lit et la dévêtir. Elle ne broncha pas lorsqu'il la porta avec précaution dans la chambre et la coucha sur le lit. Il entra dans la salle de bains, ouvrit les robinets de la baignoire, contrôlant la température de l'eau jusqu'à ce qu'elle eût le degré de chaleur désiré.

La baignoire pleine, il vérifia à nouveau la température du bain avec son coude. Un petit peu trop élevée, mais ça irait. Elle allait vite diminuer.

Il retint sa respiration. Il perdait du temps. D'un geste prompt, il ouvrit l'armoire à pharmacie et en sortit la boîte de talc qu'il avait glissée dans sa poche au supermarché Wiggins ce matin. Sur le point de refermer la porte, il aperçut le petit canard en caoutchouc dissimulé derrière la crème à raser. Il ne s'en était plus souvenu... C'est vrai, il l'avait utilisé la dernière fois... C'était juste ce qu'il fallait. Avec un rire étouffé, il saisit le canard, le passa sous l'eau froide, sentant le manque d'élasticité du caoutchouc craquelé sous ses doigts; puis il le jeta dans la baignoire. Il était parfois bon de distraire les enfants.

S'emparant de la boîte de talc, il revint précipitamment dans la chambre. Prestement, il déboutonna la veste de Missy et la lui retira. Il fit glisser sans difficulté le pullover à col roulé par-dessus sa tête, ôtant du même coup sa chemise de corps. Il poussa un soupir - une sorte de grognement sourd et prolongé - et souleva l'enfant, étreignant le petit corps passif contre lui. Trois ans. L'âge exquis. Elle remua et ouvrit les yeux.

(A suivre)

Suisse romande

- 11.55 Demandez le programme!
- 12.00 Il était une fois l'espace
Les géants.
- 12.25 Le temps de vivre,
le temps d'aimer (série)
- 12.40 TV à la carte
- 12.45 TJ-midi
- 12.50 Bocuse à la carte
- 13.15 La préférée (série)
- 13.40 Le jour le plus long
Film de K. Annakin,
A. Marton, B. Wicki,
G. Oswald et E. Williams
(1962).
Evocation du débarque-
ment allié en Normandie,
le 6 juin 1944.
- 16.30 Châteauvallon (série)
- 17.25 Tao Tao le petit panda
- 17.45 TJ-flash
- 17.50 TV à la carte
- 17.55 Le défi mondial
L'explosion créatrice.
- 18.50 Les télécracks
- 19.15 Le prêt-à-sortir
- 19.20 TV à la carte
- 20.00 Dossiers justice
L'affaire Grande.
Un diplomate passe dix ans
dans les prisons italiennes
parce que sa jeune
femme s'est peut-être sui-
cidée à Bangkok.
- 20.30 Film à la carte
Rouge: *Funny Lady*.



Bleu: Brubaker

Film de Stuart Rosenberg (1980), avec Robert Redford et Yaphet Kotto. A la fin des années 1960, un criminologue pénètre dans une ferme-prison en tant que déte- nu pour y découvrir et en ré- former les abus.

Photo: Robert Redford.

Jaune:
Le mystère Silkwood.

- 22.35 TV à la carte
- 22.40 TJ-nuit
- 22.50 Le prêt-à-sortir
- 22.55 Tabarka 42-87
A 250 kilomètres à l'ouest
de Tunis, proche de la fron-
tière algérienne, est situé
un petit port de pêche et de
corail ruisselant de soleil.
- 0.15 Bulletin du télétexte

France 1

- 7.30 Club Dorothée vacances
- 8.30 Le magazine de l'objet
- 9.00 Haine et passions (série)
- 9.40 Club Dorothée vacances
- 10.45 Et avec les oreilles
- 11.10 C'est déjà demain (série)
- 11.35 On ne vit
qu'une fois (feuilleton)
- 12.00 Tournez... manège
- 12.35 Le juste prix
- 13.00 Journal - Météo
- 13.35 La Bourse
- 13.40 Côte ouest (série)
Les avantages du mariage.
- 14.30 Des agents
très spéciaux (série)
Oncle Charlie.
- 15.20 Julien Fontanes (série)
Un dossier facile.
- 16.50 Club Dorothée vacances
- 18.10 Chips (série)
Sur le tourbillon.
- 19.00 Santa Barbara (feuilleton)
- 19.30 La roue de la fortune
- 20.00 Journal - Météo
- 20.30 Intervilles
Palavas-Amboise.
- 22.20 Ushuaia,
magazine de l'extrême



Au bon beurre

Dernière partie. Léon Lécuyer, étudiant à Lyon, marié depuis peu avec Madeleine Gagnepain, a été arrêté pour avoir tenté d'assas- siner le président Laval.

Photo: Christine Pascal. (fr3)

- 0.50 Journal - La Bourse
- 1.05 Minuit sport
Rugby - Dragsters.
- 2.05 Les Moineau
et les Pinson (feuilleton)
- 2.30 Histoire de la vie
L'aventure inachevée.
- 3.25 Les Moineau et les Pinson
- 3.50 L'équipe Cousteau
en Amazonie
Rivière d'or.
- 4.40 Musique
- 5.10 Histoires naturelles
Etre Camarguais.
- 6.05 Les Moineau et les Pinson
- 6.30 Histoires naturelles
La chasse aux sangliers en
Corse.

a2 France 2

- 6.45 Télématin
- 8.30 Amouressement
vôtre (feuilleton)
- 9.00 L'été en baskets
Avec Christie, Mirza.
- 11.00 Aventures, voyages
Lhotse.
- 11.25 Mon amie Flicka (série)
L'étranger.
- 11.55 Flash info - Météo
- 12.05 Kazcado
- 12.30 Flash info
- 12.35 Les mariés de l'A2
- 13.00 Journal
- 13.30 Météo
- 13.40 La sonate
pathétique (feuilleton)
- 14.05 Jeunes docteurs (série)
En direct de Pornichet.
- 14.45 Bing parade
- 15.40 Détroit (feuilleton)
- 16.30 Les diamants
du président (feuilleton)
- 17.30 Sam suffit (série)
- 17.55 Les deux
font la paire (série)
En souvenir du passé.
- 18.45 Des chiffres et des lettres
- 19.10 Actualités régionales
de FR3
- 19.35 L'Arche d'or
- 20.00 Journal
- 20.30 Météo



Les Brus

Série de Juan Buñuel, avec Françoise Brion, Michel Au- clair, Aina Walle, etc. Premier épisode: les brus. De nos jours, en Normandie. L'enquête privée menée par un juge d'instruction, au sein de sa famille, pour découvrir le meurtrier de son père.

Photo: les interprètes de cet épisode. (a2)

- 22.05 Apostrophes d'été
Marcel Jouhandeau.
- 23.25 Journal
- 23.40 Rue Cases-Nègres
Film d'E. Palcy (1983).
A la Martinique, dans les
années trente. L'apprentis-
sage à la vie d'un orphelin
confronté aux injustices
dont sont victimes ses
frères de race.
Durée: 105 minutes.

FR3 France 3

- 12.00 Estivales
- 13.00 40° à l'ombre de la Trois
- 13.30 Cap danger (série)
Les vacances du D' Ro-
berts.
- 14.00 40° à l'ombre de la Trois
- 17.00 Amuse 3
- 18.00 Sur la piste du crime (série)
Le cauchemar.
- 19.00 Le 19-20 de l'information
- 19.10 Le journal de la région
- 19.53 Jouez la case
- 20.02 La classe



Terre des gangs

4^e épisode. Les chefs de bande les plus puissants se réunissent à Atlantic City pour tenter d'en- rayer la guerre des gangs. Lu- ciano les exhorte à la coopéra- tion.

Photo: Brian Benben, Michel Nouri et Joe Penny. (fr3)

- 21.20 Thalassa
Les démons du large.
- 22.05 Soir 3
- 22.30 L'amour du métier (série)
Le nouveau marché africain qu'a proposé Sicard étant conclu, la petite en- treprise que dirige Pillaud est à nouveau en pleine activité.
- 23.25 Musiques, musique
Klavierstück N° 9, de
Stockhausen, interprétée
par P.-L. Aimard.
- Demain à la TVR**
- 12.05 5 de der
- 12.30 Le temps de vivre,
le temps d'aimer
- 12.45 TJ-midi
- 12.50 Chips
- 13.35 Le défi Pacifique
- 14.35 Volets verts en Ajoie
- 16.40 Variétés
- 17.20 Dark Crystal, film

Suisse alémanique

- 17.15 Tagesschau
- 17.20 Paka, die Polarbärin, film
- 18.50 Gutenacht-Geschichte
- 19.00 Drei Disney-Kurztrickfilme
- 19.30 Tagesschau
DRS aktuell - Sport
- 20.05 Akkordeon-Klänge
- 21.00 Sommer-
Wunschprogramm
- 22.35 Tagesschau
- 22.50 Mir händ no Hoffnig
- 23.50 Rockpower-Television
- 0.35 Nachtbulletin

ARD Allemagne 1

- 10.00 ARD-ZDF
Vormittagsprogramm
- 13.15 Mit der Kamera dabei
- 14.00 Hallo Spencer
- 14.30 Anna Karenina
- 15.35 Zoogeschichten
- 15.55 Der Tolpatsch, film
- 17.25 Regionalprogramme
- 20.00 Tagesschau
- 20.15 König der Piraten, film
- 21.40 Plusminus
- 22.30 Tagesthemen
- 23.00 Sportschau
- 23.30 Wein ist dicker als Blut
Film von L. Penn.

Allemanne 2

- 13.15 Die tanzenden Derwische
von Konya
- 13.55 Videotext für alle
- 14.15 ZDF-Ihr Programm
- 14.25 Der sanfte Ben
- 16.00 Merlin
- 16.25 Freizeit
- 16.55 Heute
- 17.10 Jagdszenen in Hollywood
- 17.30 Tarzans Abenteuer
in New York, film
- 19.00 Heute
- 19.30 Auslandsjournal
- 20.15 Liebe Diebe killt man nicht
- 21.45 Heute-Journal
- 22.10 Aspekte
- 22.50 Asphalt-Dschungel, film

Allemanne 3

- 13.00 Tennis-Grand Prix
der Damen in Hamburg
- 17.00 Die Grimaldis
- 18.00 Märchen der Welt
- 18.25 Meine Idee
- 18.55 Das Sandmännchen
- 19.00 Abendschau
- 19.30 Gerichts-Service
- 20.15 Menschen unter uns
- 21.00 Südwest aktuell
- 21.15 Kulturszene
- 21.45 Wortwechsel
- 22.40 Heimat

Suisse italienne

- 18.00 Telegiornale
- 18.05 Programmi estivi
per la gioventù
- 19.00 Georg e Mildred
- 19.30 Il quotidiano
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 URSS: compagni
- 21.20 Un uomo da impiccare
- 22.35 Tatort

RAI Italie 1

- 12.05 Portomatto
- 13.30 Telegiornale
- 14.00 Portomatto
- 14.15 Quarto potere, film
- 16.00 Tanti varietà di ricordi
- 17.10 Gran paradiso
- 17.40 Grisù il draghetto
- 18.00 L'orgoglio
degli Amberson, film
- 19.40 Almanacco del giorno dopo
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Francis all'Accademia
- 21.55 Napoli prima e dopo
- 22.55 Fuga verso la vita, telefilm

SKY Channel Sky Channel

- 11.05 Eurochart top 50
- 12.05 Made in Germany
- 13.05 Another world
- 14.00 City lights
- 14.30 Canon fashion TV-FTV
- 15.00 Grand Prix Wiener revue
- 16.00 Countdown
- 17.00 The DJ Kat holiday show
- 18.00 Guns of Will Sonnett
- 18.30 The ghost and Mrs. Muir
- 19.00 Hazel
- 19.30 Land of the Giants
- 20.30 Lured, film
- 22.35 Journey to the Unknown
- 23.35 Monsters of Rock
- 24.00 Countdown

RTN-2001
Radio neuchâteloise
Littoral FM 90.4 — Val-de-Ruz FM 97.6 — Vidéo 2000 103.2 — Basse-Areuse 91.7 — Coditel 100.6 — Montagnes neuchâteloises 97.5.

Nouveau jeu
Un nouveau jeu va agrémenter votre sieste radiophonique, tous les jours de la semaine à 15 h. «Les Ancêtres sont parmi nous». Un petit coup de pouce discret: allez visiter l'exposition du même titre qui se déroule actuellement au Musée d'ethnographie de Neuchâtel. Ça va vous aider.

La Première

- 9.05 Petit déjeuner. 10.05 La vie en rose. 12.05 Couleur d'un jour. 12.30 Midi première. 13.00 Inter-actif; musique magique. 14.05 Les fleuves aussi ont leur histoire. 15.05 Radio-Ciné. 16.05 Le pays d'où je viens. 17.05 Première édition avec Jacques Mazeau. 17.30 Soir première. 19.05 Les jardins du casino. 20.05 Atmosphères. 22.40 Les cacahuètes salées. 0.05 Couleur 3.

Espace 2

- 9.05 Quadrillage: villes d'Europe. 10.00 La ronde des Festivals. 11.30 Entrée public: échos du Festival d'Avignon. 12.40 Musi- mag. 14.05 Cadenza. 16.05 A suivre...Le vieux militant. 16.30 L'Europe des grands concerts. 18.05 Magazine: cinéma et communication. 18.40 JazzZ. 19.20 Novitads. 19.30 Per i laboratori italiani. 20.05 L'été des Festivals. 23.00 Démarge. 0.05 Notturmo.

Suisse alémanique

- Informations toutes les heures. 7.00 Journal du matin. 7.15 Revue de presse. 9.00 Palette. 12.00 Rendez-vous. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque; 17.00 Welle eins. 17.45 Actualités sportives. 18.00 Journal régional. 18.30 Journal du soir. 19.15 Sport et musique. 20.30 Théâtre: Restaurant du Soleil, pièce d'A. Braun et B. Weber. 22.00 Express de nuit. 2.00 Club de nuit.

fm France musique

- 6.30 Fidèlement vôtre. 8.07 Le magazine. 9.08 Le matin des musiciens. 12.07 Festivals d'été du jazz. 12.45 Concert. 14.00 Poissons d'or. 15.00 Avis aux amateurs. 15.30 Concert. 17.00 De vous à moi. 18.30 Avant-concert. 19.00 Concert: Quatuor Ysaye, Dimitri Chostakovitch. 20.30 Le dit des lieux du monde. 22.00 Concert: Orch. philh. de Stras- bourg. 0.15 Jazz.

Fréquence Jura

- 6.30 L'Info en bref. 7.00 Journal. 7.30 L'Info en bref. 7.45 Revue de presse. 8.00 Journal. 8.10 D'une heure à l'autre. 9.00 L'Info en bref. 9.10 D'une heure à l'autre. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.05 Capitaine Hard-Rock. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Mé- mento sportif. 20.00 Couleur 3. 22.30 Radio suisse romande 1. 0.05 Couleur 3.

Radio Jura bernois

- RSR 1. 10.00 Musique aux 4 vents. 11.00 Cocktail Vacances - musique, jeux, interviews, agenda et détente. 11.45 Les dédicaces. 12.00 Activités villageoises. 12.15 Coup de fil du Journal du Jura. 12.30 Midi première. 12.45 La bonn'occase. 13.15 Relais RSR 1. 16.00 Cocktail Vacances - jeux, musique, détente et bonne hu- meur. 18.00 Soir première, relais Radio suisse romande.

Attention!
Les chaînes françaises de TV modifiant sans cesse leurs programmes, nous vous les donnons sous toutes réserves.

À PROPOS

Mardi soir, Renato Burgy a invité Gilbert Trigano dans le cadre de l'émission "On a marché sur la lune". Il est certain que le person- nage Trigano cadre très bien avec le titre de l'émission. Lorsque l'homme a marché sur la lune, c'était effectivement un petit pas pour l'homme, un grand pas pour l'humanité. Pour Trigano, l'inven- tion du club rentre dans les mêmes proportions d'importance! Il dit: «Le club, c'est la plus belle inven- tion depuis l'invention du bonheur. A quand un club là-haut, quand vendra-t-on la lune? Après avoir épuisé le soleil peut-être?»

Gilbert Trigano se présente

Le temps libre

comme un vraiment très gentil GO. Optimiste à souhait. Idéaliste à l'excès. Il sent le vent tourner. En 1935, sur toute une vie, le temps consacré au travail représentait 26%. Aujourd'hui, il représente moins de 10%. Dans vingt-cinq ans, environ 6%. Soit, le temps libre augmente. Il s'agit de le rem- plir intelligemment. Alors, M. Club, bien futé il est vrai, anticipe les besoins des hommes et organise TOUT au club: cours de langues, de golf, de sensibilisation à l'ordi- nateur, de cuisine, d'artisanat, de sport et patati et patata. Il faut reconnaître que derrière ces réali- sations commerciales de multina-

tionales de loisirs, M. Trigano a une image positive de l'homme.

Hier, le temps de vie était scandé en périodes d'apprentis- sage, de travail, puis de retraite. Aujourd'hui, l'homme alterne les périodes d'apprentissage, de tra- vail, de formation permanente, et de loisirs. Le temps de la mobilité professionnelle laisse un espace pour le changement de métier. Hier, on pouvait décider d'un métier pour toute sa vie. Ajour- d'hui, l'industrie se plie aux exi- gences du marché, change, évolue. L'homme doit être mobile, doit avoir plusieurs cordes à son arc et vivre dans le temps de l'incertitude.

Alors la philosophie du club Sea Sexe and Sun, les chansons des bronzés «Y-a du soleil, y-a des nanas» évolue vers le: «Etre - Comprendre - Communiquer».

Renato Burgy a été marabouté et désarmé par la verve gauloise de M. Trigano.

A peine osait-il esquisser une question délicatement embarrassante que G. T. renversait la criti- que en sa faveur avec beaucoup de talent.

Dommage! Car de l'idéal humain à la réalité des plages d'humanité ont été bétonnées.

Jacqueline Girard-Frésard

À VOIR

Thalassa: les démons du large

Le côté imprévisible de la mer et la solitude dans laquelle sont constamment plongés les marins ont probablement largement contribué à développer leur ima- gination et l'étendue de leurs superstitions et ce, bien qu'ils soient généralement très croyants.

Ainsi la mer a-t-elle de tout temps donné naissance à des croyances et des superstitions.

Au départ, il y avait l'inconnu, l'ignorance: les hommes se

demandaient ce qu'il pouvait bien y avoir au bout de l'Océan. Des légendes extraordinaires cir- culaient sur les contrées mythi- ques que personne n'avait jamais atteintes...

Aujourd'hui encore, certains marins n'accepteront jamais de laisser monter une femme à bord de leur bateau, hormis le jour des bénédictions en mer. La femme est généralement considérée - et seulement en mer - comme une créature maléfique: chacun

sait combien les marins doivent lutter, par exemple, contre les sirènes!

Mais il y a pire encore que la femme pour le marin: c'est le lapin. Surtout, évitez d'en prononcer le nom devant un homme de la mer si vous ne voulez pas encourir sa colère. Cet animal apparemment inoffensif est en effet accusé d'être responsable de tous les maux: tempêtes, naufrages, avaries... Et si l'on trouve un marin qui accepte d'aborder le

sujet, ce qui est rare, ce sera pour raconter tous les malheurs dus au transport de conserves contenant de la viande de lapin ou à la pré- sence inopportune d'un de ces charmants animaux aux longues oreilles!

Etablir la liste des supersti- tions liées au monde de la mer serait une entreprise fastidieuse. L'équipe de «Thalassa» s'est amusée à en récolter quelques exemples, au sein d'un reportage très divertissant. (ap)

● (FR3, 21 h 20)

L'Impartial ouvert sur... LE CAPITAL

Le Club Méditerranée ne se repose pas

Controversé, critiqué, adoré, le Club Méditerranée ne laisse personne indifférent. Son style et ses prestations ont fait bien des jaloux qui se sont empressés de le copier. Mais il reste le numéro un. Avec plus de 6 milliards de francs français de chiffre d'affaires, l'exercice 86-87 était satisfaisant.

Le Club, c'est d'abord et avant tout le village. Cette idée a fait son chemin depuis l'ouverture du Club en 1950. Et chaque année près d'un million de Gentils Membres confortent cette entreprise dans cette opinion.

Entré en 1954 dans l'équipe du Club Méditerranée, Gilbert Trigano en est le PDG et le personnage le plus représentatif depuis 1963. On peut sans autre lui attribuer la responsabilité de cet essor incroyable.

317,8 MILLIONS DE FF DE BÉNÉFICE

Lors du dernier exercice, le groupe Club Méditerranée a donc réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 6,2 milliards de francs, pour un bénéfice net de 317,8 millions FF (+1,4%). La part du Club se montant quant à elle à 298 millions de FF.

Si la progression du chiffre d'affaires n'a été que de 2,5%, en revanche, cette progression est de 10,4% pour les amortissements (255 mio.) et 12,2% pour la marge brute d'autofinancement (592 mio.).

Le groupe compte 112 000 lits qui reçoivent plus de 1,5 millions de clients par an. Ce qui le classe

au 12e rang mondial des chaînes hôtelières. Mais ses 75 000 lits de villages de vacances font du Club la première organisation mondiale de villages vacances. Ils ont permis d'accueillir 992 000 GM en 86-87, pour un emploi en haute saison de près de 24 000 personnes.

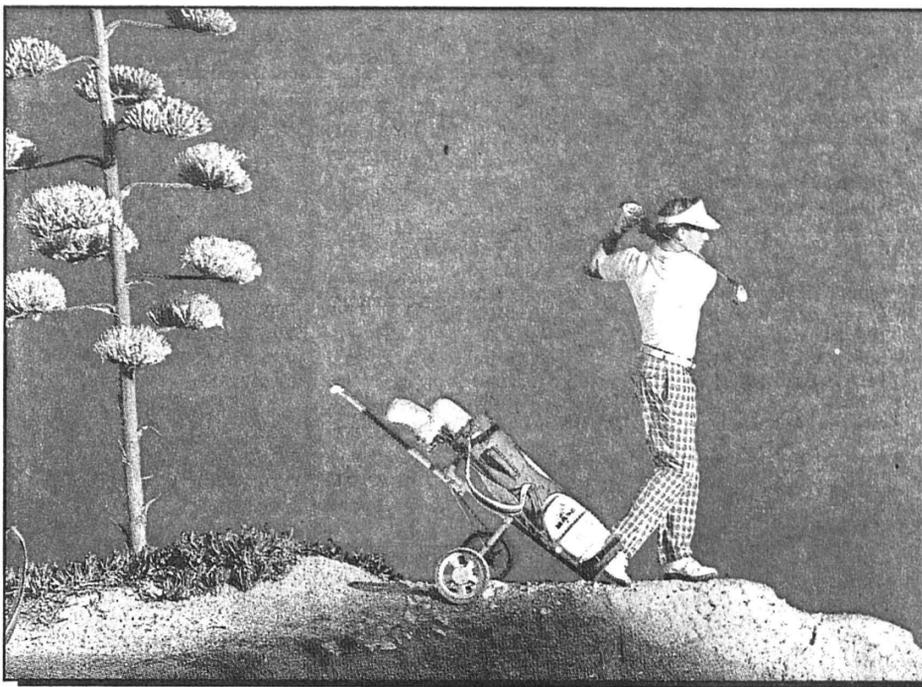
QUATRE SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

Compte tenu de la répartition mondiale de ses villages, le Club Méditerranée a défini depuis 1982, quatre secteurs géographiques chargés de l'exploitation, de la commercialisation et du développement de leurs villages. Ces quatre secteurs sont l'Europe/Afrique, basé à Paris, L'Amérique du Sud, basé à Rio de Janeiro, l'Amérique du Nord/Centre, basé à New-York et l'Asie/Pacifique/Océan indien, basé à Tokyo.

Un certain nombre d'opérations fonctionnelles restent toutefois centralisées à Paris: la détermination générale de la stratégie du Club, ses politiques humaine, financière, immobilière et informatique. Cette structure conjugue donc centralisation et décentralisation.

LA LUXURE FOUT LE CAMP!

Considéré pendant longtemps comme un endroit où la luxure régnait en maîtresse, le Club offre aujourd'hui une image particulièrement saine. Du reste, les clients voyagent de plus en plus en famille et le côté libéré du Club n'a plus rien de péjoratif.



Aujourd'hui, le Club est la plus grande école de golf du monde!

En outre, l'installation du Club dans un pays est souvent due à la demande des autorités locales, qui considèrent le Club Méditerranée comme un pôle très fort. Le Club a d'ailleurs pu jouir d'emplacements privilégiés et inscrire, par sa seule présence, ces endroits sur la carte des destinations touristiques.

L'APPORT DE DEVICES

L'arrivée du Club constitue en général un important apport de devises qui sont toutes dépensées dans le pays et de préférence dans la région d'implantation. Ces chiffres sont d'autant plus importants que, d'une part, la clientèle du Club est libérée de toute contrainte financière grâce au forfait tout compris et dispose d'un pouvoir d'achat élevé. D'autre part, la stratégie commerciale menée par

les hommes de Trigano favorise de très forts coefficients d'occupation.

Le Club fait également largement appel aux lignes aériennes des pays de destination et il passe des accords à long terme avec les sociétés du pays. Il est en outre créateur d'emplois, puisque les employés de service sont près de 12 000.

LA TENDANCE DU SÉMINAIRE-CONGRÈS

Si le Club reste un lieu de loisirs et de vacances, une tendance s'inscrit chaque jour davantage dans son produit: les séminaires-congrès. Une nouvelle génération de villages est programmée, notamment dans l'Yonne près de Paris, où un centre à vocations multiples offrira les activités traditionnelles du

Club en plus de lieux de rencontre et de salles de travail.

Créé en 76, ce département congrès-séminaires reçoit 78 000 personnes pour 800 entreprises par an. La croissance est supérieure à 10%.

Dans cette même perspective, le temps consacré aux loisirs augmentant sans cesse, le Club a décidé de participer à la grande aventure des parcs de loisirs, en prenant en charge la direction de Mirapolis, premier parc français dans la région parisienne. Ce parc, dont l'ouverture est prévue en 1990, verra son activité largement tournée vers les technologies nouvelles, avec un aspect éducatif, associé à une approche purement ludique.

Enfin, le Club se lance également dans le marché des croisières.

J.H.

Un peu de monnaie ?

Après quelques bonnes semaines de hausse, le marché a logiquement repris le contrôle du dollar. Les banques centrales intervenant d'ailleurs à tour de bras.

La journée la plus mouvementée de la semaine était mercredi, avec l'annonce de deux chiffres importants: le déficit commercial anglais et le produit national brut américain.

Les Britanniques peuvent être satisfaits, leur déficit pour le mois de juin est en baisse, à 1,52 milliard de livres. La monnaie anglaise en a récolté quelques fruits.

Par contre, et c'est plutôt surprenant, la croissance du produit national brut américain pour le second trimestre est moins bonne que pour le premier: 3,1% au lieu de 3,4%. En outre, l'inflation pendant cette période a été contrôlée à 4,1%. Ce qui est largement plus que les 1,7% des trois premiers mois de l'année.

La réaction ne s'est pas fait attendre et le marché particulièrement nerveux a poussé le dollar à la baisse.

LE DOLLAR

Côté 1,56 juste avant l'annonce de cette croissance, le dollar a très mal encaissé le chiffre en question. Il est très vite tombé aux alentours de 1,53. La chute étant accélérée par les interventions de banques qui ont vendu du billet vert.

Heureusement pour nos exportateurs, le dollar s'est repris hier, avec un cours moyen de 1,541-1,543 interbanques. Le marché reste finalement confiant.

LA LIVRE STERLING

Comme nous l'avons dit, la diminution du déficit commercial a été joyeusement accueillie par les courtiers et la livre a repris un peu d'altitude à 2,6665-2,6715 au cours interbanques d'hier.

LE YEN

Très ferme, avec un plafond annuel mercredi à 1,17, la monnaie japonaise bénéficie de taux attractifs. Elle s'échangeait jeudi à 1,166-1,168.

LE DEUTSCHE MARK

Toujours ferme et stable, le DM cote 83,18-83,28.

LE DOLLAR AUSTRALIEN

Il n'en finit pas de surprendre ce dollar des antipodes: à 1,246-1,249, il a encore pris la moindre en une semaine.

Données recueillies auprès de M. Jeanbourquin de la SBS.

La bourse et le Club

A la fin de l'exercice 86-87, le capital social du Club Méditerranée SA, s'élevait à 242,9 millions de FF, divisé en 9 716 741 actions de valeur nominale de 25 FF. Lors d'une assemblée générale extraordinaire en décembre dernier, il a été décidé de créer 91 998 actions supplémentaires, portant ainsi le capital à 245,2 mio. de FF pour 9 808 739 actions.

Cotées aux Bourses de Paris, Bruxelles et du Luxembourg, les actions auront rapporté pendant le dernier exercice un montant de 13,2 FF, soit une variation positive de 1,38%. Il faut relever que le cours a subi bien évidemment la déconvenue du krach; après un sommet à presque 700 FF, l'action a chuté en dessous de 350 FF. Elle s'est largement reprise depuis lors, avec une cotation à 469,5 FF mercredi à Paris.

Le fameux rallye d'été semble s'épuiser peu à peu avec Wall Street qui est passé en dessous des 2100 points.

La chute des cours des matières premières et la fermeté du dollar n'ont pas réussi à éveiller l'intérêt des investisseurs, dont la plupart restent à l'écart des transactions. Cela se traduit donc par des volumes peu étoffés.

Mais que faudrait-il donc pour faire repartir des marchés boursiers à la recherche de leur deuxième souffle!

À LA CORBEILLE



Une certitude: la tendance des taux d'intérêt semble, de manière générale dans le monde, plutôt orientée à la hausse, une des causes résidant précisément dans un niveau élevé des inventaires des sociétés. Cela nécessitera un financement engendrant une demande de crédit et par conséquent une pression à la hausse

sur les taux d'intérêt. En fait les incertitudes ambiantes évoquées à maintes reprises persistent de plus belle.

Si l'on examine la durée exceptionnelle du cycle conjoncturel haussier de ces six dernières années, on est tout d'abord frappé par sa durée inhabituelle. Mais on perçoit en même temps des signes distincts d'un ralentissement économique. Un exemple: les résultats décevants des sociétés informatiques et électroniques américaines.

Plusieurs branches économiques donnent à travers les résultats et les perspectives décrites pour 1988 l'image d'une certaine saturation ou maturité. C'est l'injection des liquidités par les banques centrales au lendemain de krach d'octobre dernier qui ont permis le prolongement du cycle de croissance actuelle. En effet, la baisse des taux d'intérêt a donné un nouveau ballon d'oxygène à l'économie mondiale, ce qui tend à occulter les prémices d'un ralentissement inévitable de l'économie mondiale, laquelle demeure confrontée à ses propres déséquilibres (dont ceux du déficit courant et budgétaire américains).

La résolution de ces problèmes

Secouez-moi!

passer par une diminution de la demande aux Etats-Unis, ce qui devrait exercer un frein à la croissance mondiale.

Du coup se pose la question suivante. Qui serait prêt à prendre le relais de la croissance, le cas échéant! Si la tendance au ralentissement paraît se dessiner, en revanche les craintes inflationnistes sont exagérées, car l'élément fondamental de l'inflation que serait une hausse rapide des coûts salariaux fait pour l'heure défaut.

La chronique boursière de

Philippe Rey

En tous les cas, la publication du produit national brut américain au second trimestre 1988 (3,1 pour cent contre une prévision de 3,4 pour cent), marquant ainsi une atténuation par rapport à la période correspondante de 1987 permettrait d'atténuer les craintes relatives à un resserrement de la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine, si ce n'était la publication d'un déflateur de 4,1 pour cent.

Manquant d'incitation claire à entrer sur les marchés des actions, en particulier la Bourse de New York, les investisseurs adoptent

une attitude d'observation, aidés il est vrai par la période des vacances. Les marchés manquent tout simplement de direction et ses participants rechignent à prendre des engagements.

Or, le marché suisse reste conditionné par le comportement de Wall Street et celui du dollar. Sur le plan intérieur, l'inflation reste sous contrôle, dans le sens où le degré de rigueur de la politique monétaire de la Banque Nationale Suisse est désormais suffisant et devrait permettre une stabilisation du renchérissement à long terme sans préjudice pour la croissance de l'économie suisse.

C'est la rapidité avec laquelle le dollar monte qui peut raviver les craintes d'inflation importées. Quoi qu'il en soit, Markus Lusser, président de la BNS, a récemment affirmé qu'une politique monétaire plus expansive ne ferait que conduire à une inflation plus élevée.

C'est pourquoi les taux d'intérêt en Suisse devraient poursuivre une tendance modérément haussière, marquée cependant par des soubresauts liés aux réactions épidémiques, sur le dollar.

Autrement dit la détente poursuivie sur le marché monétaire ne

devrait être que temporaire, ce qui représente à terme un handicap pour le marché des actions et rend peu probable un indice SBS à 580 points. Le signal avant-coureur d'un ralentissement de l'économie a été donnée par l'analyse des graphiques boursiers.

Dans ces conditions, le marché suisse, à l'image du marché américain, devrait continuer à être animé par des situations spéciales ou particulières. Le secteur des assurances est soumis en ce moment à une nouvelle fièvre d'OPA.

Prenez le cas de la Suisse Assurance. On y mentionne notamment la Genevoise-Vie, après que celle-ci avait déjà été convoitée par l'UAP, ainsi que la Générale de Berne et l'Helvetia. Si la substance élevée de ces sociétés paraît dans l'ensemble manifeste, on peut néanmoins s'interroger sur la manière d'améliorer une rentabilité parfois médiocre de leurs actifs (dont financiers et immobiliers).

A la vérité, ces sociétés recourent un potentiel quant à une amélioration de leurs produits financiers. En ce qui concerne leur métier initial d'assureur, le marché, tout au moins domestique, paraît également arrivé à

maturité ou ne croître que lentement. Les OPA inamicales lancées sur de telles compagnies paraissent pratiquement impossibles à réussir en Suisse, dès lors qu'une société peut refuser d'inscrire les actionnaires («non désirables») à son registre des actionnaires. De surcroît, une plus petite compagnie peut solliciter l'aide d'un «chevalier blanc», en l'occurrence la Rentenanstalt pour la Suisse. Dans le cas de la Neuchâteloise assurance, celle-ci ne manquerait pas de faire appel à la Winterthur, etc.

Je répète la recommandation faite le 8 juillet dernier sur la Winterthur nominative. Je profiterai également de la chute récente du cours de l'action pour accumuler Ares-Serono. Par ailleurs, une société me semble intéressante à l'avant-bourse de Genève, Habsburg Feltman Holding, maison spécialisée sur le marché de l'art et qui cherche à se positionner différemment des grandes maisons de vente aux enchères britanniques Christie's et Sotheby's. Un cours de 325 francs, l'action au porteur se paie environ 11 fois le bénéfice estimé en 1988. Toutefois, il faudra tenir compte d'une augmentation de capital prévue pour cet automne; mais cette opération devrait susciter un soutien des cours dans le cadre d'une émission d'option en faveur des actionnaires actuels.

Philippe Rey